



Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2006

Base de données des ressources humaines de la santé



Institut canadien
d'information sur la santé

Canadian Institute
for Health Information

Tous droits réservés.

Aucune section de la présente publication ne peut être reproduite ni transmise sous quelque forme que ce soit, ni par quelque procédé électronique ou mécanique que ce soit, y compris les photocopies et les enregistrements, ou par tout autre moyen de stockage d'information et de recherche documentaire, qui existe ou non à l'heure actuelle, sans le consentement écrit de l'auteur qui en possède les droits. Ne sont cependant pas soumises à cette règle les personnes désirant citer de brefs passages pour une publication dans une revue, un journal ou encore pour une émission radiodiffusée ou télédiffusée.

Les demandes d'autorisation doivent être acheminées à :

Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond
Bureau 600
Ottawa (Ontario)
K2A 4H6

Téléphone : 613-241-7860
Télécopieur : 613-241-8120
www.icis.ca

ISBN 978-1-55465-131-3 (PDF)

© 2007 Institut canadien d'information sur la santé

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé, *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2006*, Ottawa, ICIS, 2007.

This publication is also available in English under the title *Workforce Trends of Licensed Practical Nurses in Canada, 2006*.

ISBN 978-1-55465-130-6 (PDF)

Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2006

Table des matières

| | |
|---|-----|
| Préface | i |
| Remerciements..... | iii |
| Introduction | 1 |
| Points saillants sur la main-d'œuvre des infirmières auxiliaires autorisées | 3 |
| Analyse des données | 5 |
| Aperçu des méthodes utilisées | 5 |
| Avis au lecteur | 6 |
| Taille de la main-d'œuvre des infirmières autorisées..... | 8 |
| Caractéristiques démographiques des infirmières auxiliaires autorisés | 13 |
| Tendances de la formation des infirmières auxiliaires autorisées | 19 |
| Tendances des caractéristiques d'emploi des infirmières auxiliaires autorisées..... | 23 |
| Tendances en matière de mobilité des infirmières auxiliaires autorisées | 31 |
| Notes méthodologiques | 40 |
| Contexte | 40 |
| Couverture des données | 41 |
| Méthodes de collecte des données..... | 47 |
| Évaluation de la qualité des données | 54 |
| Produits et services concernant la main-d'œuvre des IAA..... | 65 |
| Profils provinciaux et territoriaux..... | 67 |
| Annexe A — Processus d'identification des inscriptions secondaires..... | 83 |
| Annexe B — Comparaison des statistiques de l'ICIS à celles des organismes de réglementation | 87 |
| Annexe C — Références en soins infirmiers auxiliaires autorisés | 101 |
| Annexe D — Liste des tableaux de données disponibles sur le site Web de l'ICIS | 107 |
| Références | 119 |

Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2006

Liste des tableaux de données sur le site Web de l'ICIS (www.icis.ca/infirmier)

Série A — Nombre d'inscriptions

Série B — Statut d'emploi

Série C — Milieu de travail

Série D — Champ d'activité

Série E — Poste

Série F — Emplois multiples

Série G — Sexe

Série H — Lieu d'obtention du diplôme

Série I — Années depuis l'obtention du diplôme

Veillez vous référer à l'annexe D pour consulter la liste complète des tableaux de données disponibles sur le site Web de l'ICIS.

Préface

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) recueille de l'information sur la santé et les soins de santé au Canada, l'analyse, puis la rend accessible au grand public. L'ICIS a été créé par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en tant qu'organisme autonome sans but lucratif voué à la réalisation d'une vision commune de l'information sur la santé au Canada. Son objectif : fournir de l'information opportune, exacte et comparable. Les données que l'ICIS rassemble et les rapports qu'il produit éclairent les politiques de la santé, appuient la prestation efficace de services de santé et sensibilisent les Canadiens aux facteurs qui contribuent à une bonne santé.

Les tâches principales de l'ICIS comprennent la coordination et la promotion de l'élaboration de normes nationales d'information sur la santé et d'indicateurs de santé, le développement et la gestion de bases de données et de registres sur la santé, le financement et la facilitation de recherches et d'analyses sur la santé de la population, la coordination et la mise sur pied de séances et de conférences d'éducation sur la santé et, enfin, la présentation et la diffusion de recherches et d'analyses sur l'information en matière de santé.

La Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (BDIIAA) constitue un exemple de base de données sur la santé que l'ICIS tient à jour. Toute question concernant la présente publication ou la Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés doit être acheminée au :

Chef de section, Bases de données sur le personnel infirmier
Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario)
K2A 4H6
Tél. : 613-241-7860
Télééc. : 613-241-8120
Adresse de courriel : personnelinfirmier@icis.ca
www.icis.ca/infirmier

Remerciements

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) souhaite remercier les personnes qui ont contribué à l'élaboration du rapport *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2005* :

- Andrea Porter-Chapman, chef de section, ICIS
- Lori Kirby, analyste principale, ICIS
- Robert Pelletier, analyste principal, ICIS
- Ryanna Brown, analyste, ICIS
- Tiffany Semple, analyste, ICIS
- Luc Turcotte, analyste, ICIS
- Wendy Lin, stagiaire coop, ICIS

L'ICIS aimerait également remercier les associations, les collèges et les conseils ci-après; sans leurs efforts, leur engagement et leur collaboration, il n'existerait pas de base de données nationale sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés :

- Council for Licensed Practical Nurses of Newfoundland and Labrador;
- Prince Edward Island Licensed Practical Nurses Registration Board;
- College of Licensed Practical Nurses of Nova Scotia;
- Association des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du Nouveau-Brunswick/
Association of New Brunswick Licensed Practical Nurses;
- Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec;
- Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario / College of Nurses of Ontario;
- College of Licensed Practical Nurses of Manitoba;
- Saskatchewan Association of Licensed Practical Nurses;
- College of Licensed Practical Nurses of Alberta;
- College of Licensed Practical Nurses of British Columbia;
- Yukon Licensed Practical Nurses, gouvernement du Yukon;
- Northwest Territories Licensed Practical Nurses, ministère de la Santé et des Services sociaux des Territoires du Nord-Ouest, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Enfin, l'ICIS veut remercier l'ensemble des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés qui soignent les Canadiens et améliorent leur qualité de vie.

Veuillez noter que les analyses et les conclusions figurant dans le présent document ne reflètent pas nécessairement les opinions des personnes ou des organismes mentionnés ci-dessus.

Introduction

La Division des ressources humaines de la santé de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) est heureuse de vous présenter *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2006*. Il s'agit du cinquième rapport de l'ICIS sur l'effectif de la main-d'œuvre des infirmières auxiliaires autorisées (IAA).

L'information sur l'effectif dans la Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (BDIIAA) est une composante essentielle de la planification des ressources humaines de la santé. Toute enquête sur le nombre de professionnels de la santé requis par une province ou un territoire doit avoir pour point de départ la compréhension de l'effectif actuel et des tendances de cette main-d'œuvre.

L'ICIS et les organismes de réglementation des soins infirmiers auxiliaires autorisés ont créé la BDIIAA pour l'année de données 2002 afin de compléter les bases de données semblables sur les mains-d'œuvre des infirmières autorisées et des infirmières psychiatriques autorisées. Auparavant, on ne disposait que d'une information minimale sur la main-d'œuvre des IAA au Canada. Grâce à ces trois bases de données en soins infirmiers, l'ICIS est en mesure de rendre compte des statistiques sur la main-d'œuvre de tous les professionnels réglementés des soins infirmiers au Canada. La présentation de données et d'analyses claires et objectives facilite la prise de décisions et la formulation de politiques éclairées.

Cette année encore, l'ICIS publie simultanément les dernières statistiques sur les infirmières auxiliaires autorisées, les infirmières autorisées et les infirmières psychiatriques autorisées. Les publications annuelles pour chacune de ces professions ont été normalisées dans la mesure du possible pour permettre des analyses transversales entre les professions. Le nouveau format de publication de l'ICIS répond toujours au besoin d'étudier les professionnels réglementés des soins infirmiers comme un seul groupe avec des enjeux communs mais aussi comme trois professions distinctes avec chacune leur histoire et leurs enjeux particuliers.

La publication de cette année comprend également :

- Les points saillants sur la main-d'œuvre en soins infirmiers;
- Une analyse de données qui comprend une comparaison des données de 2003 et 2006 sur les IAA;
- Une section exhaustive de notes méthodologiques;
- Une étude détaillée des écarts entre les statistiques de l'ICIS et celles de fin d'année que publient les organismes de réglementation des IAA.

Pour la deuxième fois, l'ICIS présentera de l'information sur l'ensemble de la main-d'œuvre réglementée en soins infirmiers au Canada dans le rapport sommaire d'accompagnement, *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers réglementés au Canada, 2006*.

Le document d'accompagnement contient :

- Des points saillants, à l'échelle nationale, provinciale et territoriale, pour l'ensemble de la main-d'œuvre réglementée en soins infirmiers au Canada;
- Une section analytique qui comprend des statistiques sur la main-d'œuvre infirmière pour chaque région sanitaire du Canada;
- Des tableaux de données sommaires comprenant les données de 2006 sur les infirmières autorisées (IA), les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) et sur les infirmières psychiatriques autorisées (IPA), également disponibles sur notre site Web à www.icis.ca/infirmier.

Nous espérons que le présent rapport fournira une base solide pour le travail de ceux qui portent un intérêt aux ressources en soins infirmiers au Canada.

Points saillants sur la main-d'œuvre des infirmières auxiliaires autorisées

Il s'agit de la cinquième année de collecte de données et de la cinquième publication de la série *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada*. Le rapport souligne des aspects associés à la main-d'œuvre en soins infirmiers auxiliaires autorisée et contribue à démontrer la nécessité de développer davantage de données utiles dans la gestion des ressources en soins infirmiers. Ces données viennent soutenir les travaux actuels et futurs de planification, de recherche et d'élaboration de politiques sur les ressources humaines de la santé.

Les soins infirmiers auxiliaires constituent une profession distincte des soins infirmiers réglementés. Les IAA sont formées et réglementées séparément des autres professionnels des soins infirmiers dans les treize provinces et territoires du Canada.

Taille de la main-d'œuvre des infirmières auxiliaires autorisées

- Entre 2005 et 2006, le nombre d'IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires a augmenté de 3,6 %, passant de 64 951 à 67 300.
- En 2006, 73,5 % des IAA vivaient dans des régions urbaines du Canada. Le taux le plus haut a été enregistré au Yukon, soit 100,0 %; le taux le plus bas, dans les Territoires du Nord-Ouest, soit 41,3 %.
- Parmi les 115 IAA qui occupent actuellement un poste à l'étranger (mais qui conservent leur permis canadien), 81,7 % (94) travaillent aux États-Unis. Une autre tranche de 18,3 % (21) travaille dans des pays comme le Royaume-Uni, Hong Kong et l'Australie.

Tendances démographiques de la main-d'œuvre des infirmières auxiliaires autorisées

- En 2006, les femmes représentaient 93,0 % de la main-d'œuvre. La proportion d'hommes dans l'effectif des IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires s'élevait à 7,0 %.
- Parmi les provinces, la plus forte proportion d'IAA de sexe masculin se trouve à Terre-Neuve-et-Labrador, où les hommes constituent 12,6 % de la main-d'œuvre, soit 5,6 points de pourcentage de plus que la moyenne canadienne.
- Chaque province ou territoire possédait un plus grand pourcentage d'IAA âgées de plus de 50 ans que d'IAA appartenant au groupe des 35 ans et moins. Par exemple, les pourcentages d'IAA de plus de 50 ans en Ontario et au Manitoba sont de 39,3 % et 40,2 % respectivement.
- En 2006, l'âge moyen des IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires au Canada est de 44,1 ans.
- Compte tenu de l'âge habituel de la retraite, en 2006, 19,0 % de la main-d'œuvre des IAA canadiennes était âgée de 55 ans ou plus et 6,3 % était âgée de 60 ans et plus. Les Territoires du Nord-Ouest affichaient le plus faible pourcentage d'infirmières âgées de plus de 55 ans, avec seulement 15,2 % de son effectif; le Manitoba présentait le pourcentage le plus élevé avec 22,9 %.

Tendances des caractéristiques de formation de la main-d'œuvre des infirmières auxiliaires autorisées

- En 2006, l'âge moyen des IAA au moment de l'obtention du diplôme initial en soins infirmiers auxiliaires variait de 23,3 ans, dans le cas de celles qui ont obtenu leur diplôme entre 1980 et 1984, à 30,9 ans, dans le cas de celles qui l'ont obtenu depuis 2000.

Tendances des caractéristiques d'emploi de la main-d'œuvre des infirmières auxiliaires autorisées

- Un peu moins de la moitié de la main-d'œuvre des IAA (46,5 %) occupait des postes à temps plein et 17,1 % travaillaient à titre occasionnel. Le pourcentage d'IAA qui possèdent un emploi à temps partiel a augmenté depuis 2003 : il est passé de 34,9 % à 35,6 %.
- Le pourcentage d'emplois à titre occasionnel a varié considérablement entre les provinces et les territoires en 2006, de 9,1 % en Ontario à 39,1 % à Terre-Neuve-et-Labrador.
- En 2006, 16,5 % des IAA ont déclaré avoir plus d'un employeur en soins infirmiers auxiliaires.
- Le champ d'activité qui compte le plus grand nombre d'IAA, soit la gériatrie et les soins de longue durée (30 484), est aussi celui qui attire les diplômées les plus récentes. En 2006, 47,1 % des IAA dans leurs cinq premières années de pratique œuvraient en gériatrie et en soins de longue durée, soit le pourcentage le plus élevé.
- L'âge moyen des IAA gestionnaires était de 46,6 ans en 2006, comparativement à 43,9 ans chez les infirmières auxiliaires de chevet.

Tendances en matière de mobilité de la main-d'œuvre des infirmières auxiliaires autorisées

- Des 50 168 IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires au Canada qui ont déclaré leur *Lieu d'obtention du diplôme* en 2006, 97,5 % (48 936) ont obtenu leur diplôme d'un programme canadien de soins infirmiers auxiliaires, et 2,5 % (1 232) d'un programme à l'étranger.
- En 2006, la main-d'œuvre des IAA qui affichaient le pourcentage le plus élevé de diplômées étrangères étaient celles de la Colombie-Britannique (3,4 %) et de l'Ontario (3,3 %).
- Plus de 10 % de la main-d'œuvre des IAA de la Saskatchewan (18,6 %), de la Colombie-Britannique (17,2 %) et de l'Alberta (13,4 %) ont obtenu leur diplôme dans d'autres provinces ou territoires du Canada.
- Parmi les diplômées canadiennes de la main-d'œuvre des IAA de 2006 (à l'exception de celles du Québec dont les données ne sont pas disponibles), celles qui ont obtenu leur diplôme d'un programme de soins infirmiers auxiliaires en Ontario (97,0 %), en Colombie-Britannique (95,5 %) et au Nouveau-Brunswick (93,6 %) étaient les plus susceptibles d'occuper un emploi dans la province où elles ont obtenu leur diplôme.

Analyse des données

Aperçu des méthodes utilisées

Les données et renseignements fournis dans la présente publication proviennent des bases de données sur les soins infirmiers, maintenues par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS).

Les infirmières qui désirent exercer la profession d'infirmière autorisée au Canada doivent s'inscrire chaque année auprès de l'organisme de réglementation de leur province ou territoire en remplissant un formulaire d'inscription.

Les formulaires d'inscription annuelle et leur contenu sont la propriété des organismes de réglementation. Toutefois, grâce à une entente avec l'ICIS, il existe une liste normalisée de questions que chaque organisme de réglementation inclut sur son formulaire. Ces questions se rapportent aux caractéristiques démographiques, de formation et d'emploi des infirmières autorisées.

Les organismes de réglementation sont responsables de l'administration annuelle du formulaire d'inscription. Lorsqu'ils reçoivent les formulaires d'inscription dûment remplis par les IAA, ils versent les données dans les bases de données.

En vertu de l'entente, une partie de cette information est soumise à l'ICIS une fois par année. L'ICIS et les organismes de réglementation révisent en profondeur les nouvelles données en mettant en pratique les principes de qualité des données. Une fois que les données sont jugées complètes, l'ICIS les ajoute à la BDIIAA pluriannuelle aux fins d'analyse et d'établissement de rapports.

Les notes méthodologiques de la présente publication fournissent de plus amples renseignements sur le processus de révision de l'ICIS et attirent l'attention sur tout changement observé dans les tendances des données. Bien que ces renseignements soient exhaustifs, les lecteurs doivent comprendre comment les données sont recueillies, révisées et déclarées par l'ICIS, et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, les statistiques diffusées par l'ICIS diffèrent de celles déclarées par les organismes de réglementation, même si la source des données (formulaires d'inscription annuelle) est la même. De plus, les changements apportés aux formulaires peuvent avoir des répercussions sur les tendances des données. L'ICIS s'efforce donc de mettre en évidence et d'expliquer ces écarts imprévus dans les données.

Toute question concernant les méthodes doit être adressée à personnelinfirmier@icis.ca.

Avis au lecteur

1. Les termes « main-d'œuvre réglementée en soins infirmiers » et « main-d'œuvre en soins infirmiers » utilisés dans la présente publication et dans les documents d'accompagnement englobent les membres des mains-d'œuvre autorisées en soins infirmiers auxiliaires, en soins infirmiers et en soins infirmiers psychiatriques. Le terme « main-d'œuvre des IAA » ne comprend que les infirmières auxiliaires autorisées employées en soins infirmiers auxiliaires au moment de l'inscription et de l'obtention du permis annuel.
2. Les représentants des associations (collèges ou conseils) provinciaux et territoriaux des infirmières auxiliaires autorisées responsables de l'inscription et de l'octroi de permis de pratique pour les infirmières auxiliaires autorisées ont révisé les statistiques qui figurent dans le présent document et sur le site Web de l'ICIS et en ont autorisé la publication.
3. Les chiffres de l'ICIS ne seront pas les mêmes que ceux publiés par les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation sur les infirmières auxiliaires autorisées pour les raisons suivantes :
 - i. **Période de collecte** — Les statistiques diffusées par les organismes provinciaux et territoriaux sont des statistiques de fin d'année qui comprennent toutes les inscriptions reçues au cours de la période d'inscription de 12 mois. Par contre, l'ICIS ne recueille que les données des six premiers mois de chaque période d'inscription de 12 mois, cela afin de garantir une diffusion d'information en temps opportun. Bien que le sous-dénombrement qui en résulte soit minime, seulement 1 à 5 %, les statistiques diffusées par l'ICIS seront moins élevées que celles des provinces et des territoires.
 - ii. **Différences entre les définitions** — Généralement, les organismes de réglementation fournissent le nombre total d'inscriptions de membres *actifs* reçues au cours de l'année d'inscription. Une inscription de membre actif permet à l'IAA de travailler dans ce secteur de compétence, mais ne permet pas de faire la distinction entre les IAA qui travaillent en soins infirmiers auxiliaires et celles qui ne travaillent pas en soins infirmiers auxiliaires. Le nombre total de membres actifs représente le nombre *maximum* d'IAA admissibles à travailler dans un secteur de compétence particulier au cours de cette année-là. Par contre, l'ICIS sépare le nombre total de membres actifs en quatre catégories : travaille en soins infirmiers auxiliaires, travaille dans un domaine autre que les soins infirmiers auxiliaires, sans emploi et non précisé. Les IAA qui travaillent dans un domaine autre que les soins infirmiers auxiliaires, celles sans emploi et celles qui omettent de déclarer leur statut d'emploi sont retirées de la plupart des analyses de l'ICIS.
 - iii. **Éléments exclus des données de l'ICIS** — Les statistiques de l'ICIS n'englobent pas nécessairement (a) les infirmières auxiliaires autorisées en congé de maternité ou autre au moment de l'inscription annuelle; (b) les infirmières auxiliaires autorisées inscrites pour la première fois (qu'elles soient nouvellement diplômées ou qu'elles arrivent d'une autre province, d'un autre territoire ou d'un autre pays). Dans chaque cas, ces IAA peuvent faire partie des statistiques publiées par les organismes provinciaux ou territoriaux de réglementation.

- iv. **Validation et traitement de l'ICIS** — La base de données de l'ICIS n'est pas une simple fusion de données provinciales et territoriales. Lorsque les fichiers de données sont soumis, l'ICIS élimine de l'analyse les enregistrements dont les données ne correspondent pas toutes au principal secteur de compétence d'emploi. Cette élimination est faite afin de permettre à l'ICIS d'évaluer avec exactitude l'effectif des IAA au Canada. Habituellement, les associations provinciales et territoriales ne repèrent et n'éliminent pas ces inscriptions secondaires (aussi appelées « doubles interprovinciaux »);
 - v. **Épuration des données provinciales et territoriales** — Certaines provinces et certains territoires révisent les données d'inscriptions à la fin de l'année en vue de cerner tout problème éventuel de qualité et d'épurer les données en conséquence. Au moment où l'ICIS reçoit les données (soit à l'issue des six premiers mois d'inscription), celles-ci n'ont pas encore été épurées. Par conséquent, si une province ou un territoire réduit le nombre d'enregistrements « Non précisé » dans un champ en particulier, cette correction ne sera pas reflétée dans la base de données de l'ICIS.
4. L'ICIS et les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation déploient constamment des efforts dans le but d'améliorer la qualité des données, ce qui peut compromettre la comparabilité avec les données historiques.
 5. Dans la présente publication et dans les tableaux de données correspondants, le total du Canada exclut les données du Nunavut, car, à l'heure actuelle, l'ICIS ne recueille pas de données sur les IAA de ce territoire.
 6. Les données présentées dans ce rapport sont autodéclarées, ce qui peut entraîner un pourcentage de valeurs « Autre » ou « Non précisé » supérieur à la normale pour certains éléments de données si un nombre important d'IAA décident de ne pas remplir tous les champs au moment de leur inscription annuelle.

Taille de la main-d'œuvre des infirmières auxiliaires autorisées

Nombre d'infirmières auxiliaires autorisées

Le présent document met en évidence les tendances de la main-d'œuvre des IAA au cours de la période de quatre ans située entre 2003 et 2006, comme l'indique le tableau 1.

Tableau 1. Nombre d'IAA selon le statut d'emploi, Canada, 2003 à 2006

| | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Travaillent en soins infirmiers | 63 138 | 63 443 | 64 951 | 67 300 |
| Travaillent dans un domaine autre que les soins infirmiers | 2 491 | 2 527 | 2 663 | 2 430 |
| Sans emploi | 3 207 | 2 917 | 2 746 | 3 075 |
| Non Précisé | 1 568 | 2 394 | 2 059 | 2 163 |
| Total | 70 404 | 71 281 | 72 419 | 74 968 |
| <i>Pourcentage des IAA travaillant en soins infirmiers</i> | 89,7 | 89,0 | 89,7 | 89,8 |

Remarques :

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison des méthodes de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

Source : BDIIAA, ICIS.

Le pourcentage d'IAA ayant indiqué « Non Précisé » en guise de situation d'emploi est demeuré relativement stable au cours de la période de quatre ans : 2,2 % en 2003, 3,4 % en 2004, 2,8 % en 2005 et 2,9 % en 2006. Faute d'information supplémentaire, dans la publication, l'ICIS est partie de l'hypothèse que les personnes indiquant « Non Précisé » ne travaillent pas en soins infirmiers. Étant donné que cette hypothèse peut ne pas être totalement juste, puisque le faible pourcentage de répondants indiquant une situation d'emploi « Non Précisé » est relativement constant au fil du temps, les tendances relatives à l'emploi n'en sont pas affectées de manière significative. Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le chef de la Section des bases de données sur le personnel infirmier.

Veuillez vous référer aux tableaux de données A.IAA.1 à A.IAA.2 et A. Sommaire, qui sont disponibles sur le site Web de l'ICIS, pour obtenir plus de données sur l'inscription des IAA.

Nombre d'IAA sans emploi

Entre 2003 et 2006, la proportion d'IAA travaillant en soins infirmiers est demeurée stable. En 2006, 2,3 % des IAA qui sont autorisées à exercer au Canada ne travaillaient pas en soins infirmiers, mais cherchaient un emploi dans le domaine.

Tableau 2. Main-d'œuvre des IAA selon le statut d'emploi, Canada, 2003 à 2006

| Statut d'emploi | 2003 | | 2004 | | 2005 | | 2006 | |
|--|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % |
| Travaillent en soins infirmiers auxiliaires | 63 138 | 89,7 | 63 443 | 89,0 | 64 951 | 89,7 | 67 300 | 89,8 |
| Ne travaillent pas en soins infirmiers auxiliaires | | | | | | | | |
| À la recherche d'un emploi | 1 743 | 2,5 | 1 398 | 2,0 | 1 369 | 1,9 | 1 736 | 2,3 |
| Ne sont pas à la recherche d'un emploi | 3 955 | 5,6 | 4 046 | 5,7 | 4 040 | 5,6 | 3 769 | 5,0 |
| Non Précisé | 1 568 | 2,2 | 2 394 | 3,4 | 2 059 | 2,8 | 2 163 | 2,9 |
| Total | 70 404 | 100,0 | 71 281 | 100,0 | 72 419 | 100,0 | 74 968 | 100,0 |

Remarques :

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison des méthodes de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

Source : BDIIAA, ICIS.

Des 1 736 IAA à la recherche d'un emploi en soins infirmiers en 2006 (tableau 3), 27,5 % étaient âgés de moins de 30 ans.

Tableau 3. Répartition selon l'âge des IAA sans emploi et cherchant un emploi en soins infirmiers auxiliaires, Canada, 2003 à 2006

| Ne travaillent pas en soins infirmiers— À la recherche d'un emploi | 2003 | | 2004 | | 2005 | | 2006 | |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % |
| < 30 | 390 | 22,4 | 312 | 22,3 | 368 | 26,9 | 477 | 27,5 |
| 30-39 | 432 | 24,8 | 329 | 23,5 | 297 | 21,7 | 398 | 22,9 |
| 40-49 | 463 | 26,6 | 380 | 27,2 | 326 | 23,8 | 410 | 23,6 |
| 50-59 | 370 | 21,2 | 312 | 22,3 | 304 | 22,2 | 341 | 19,6 |
| 60 + | 87 | 5,0 | 65 | 4,6 | 74 | 5,4 | 110 | 6,3 |
| Total partiel | 1 742 | 100,0 | 1 398 | 100,0 | 1 369 | 100,0 | 1 736 | 100,0 |

Remarques :

Les IAA qui n'ont pas précisé leur *Année de naissance* (2003, n = 1; 2004, n = 1; 2005, n = 3; 2006, n = 2) ne sont pas comprises dans les calculs du tableau 3.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison des méthodes de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

Source : BDIIAA, ICIS.

Nombre d'IAA occupant un emploi

Tableau 4. Main-d'œuvre des IAA selon la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2003 à 2006

| | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | Différence 2003 à 2006 |
|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------------------|
| T.-N.-L. | 2 719 | 2 710 | 2 696 | 2 639 | -2,9 % |
| Î.-P.-É. | 619 | 628 | 606 | 599 | -3,2 % |
| N.-É. | 3 022 | 3 058 | 3 127 | 3 174 | 5,0 % |
| N.-B. | 2 429 | 2 556 | 2 633 | 2 646 | 8,9 % |
| Qc | 14 831 | 15 472 | 16 293 | 17 104 | 15,3 % |
| Ont. | 25 730 | 24 467 | 24 458 | 25 084 | -2,5 % |
| Man. | 2 417 | 2 415 | 2 590 | 2 652 | 9,7 % |
| Sask. | 2 056 | 2 131 | 2 194 | 2 224 | 8,2 % |
| Alb. | 4 766 | 5 051 | 5 313 | 5 614 | 17,8 % |
| C.-B. | 4 391 | 4 811 | 4 884 | 5 412 | 23,3 % |
| Yn | 60 | 53 | 56 | 60 | 0,0 % |
| T.N.-O. | 98 | 91 | 101 | 92 | -6,1 % |
| Canada | 63 138 | 63 443 | 64 951 | 67 300 | 6,6 % |

Remarques :

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison des méthodes de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

Source : BDIIAA, ICIS.

Entre 2003 et 2006, le nombre d'IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires a augmenté de 6,6 % au Canada : il est passé de 63 138 à 67 300.

La hausse du nombre d'IAA qui travaillent en soins auxiliaires n'était pas uniforme partout au pays. De 2003 à 2006, la Colombie-Britannique a connu la plus importante hausse, soit 23,3 %. Elle est suivie de l'Alberta (17,8 %), du Québec (15,3 %), du Manitoba (9,7 %), du Nouveau-Brunswick (8,9 %), de la Saskatchewan (8,2 %) et de la Nouvelle-Écosse (5,0 %). Le tableau 4 dresse la liste des statistiques provinciales et territoriales.

Dans la présente publication, les comparaisons sont davantage axées sur la proportion ou la répartition en pourcentage des IAA que sur son dénombrement. Dans certains cas, on compare les données de 2005 et de 2006.

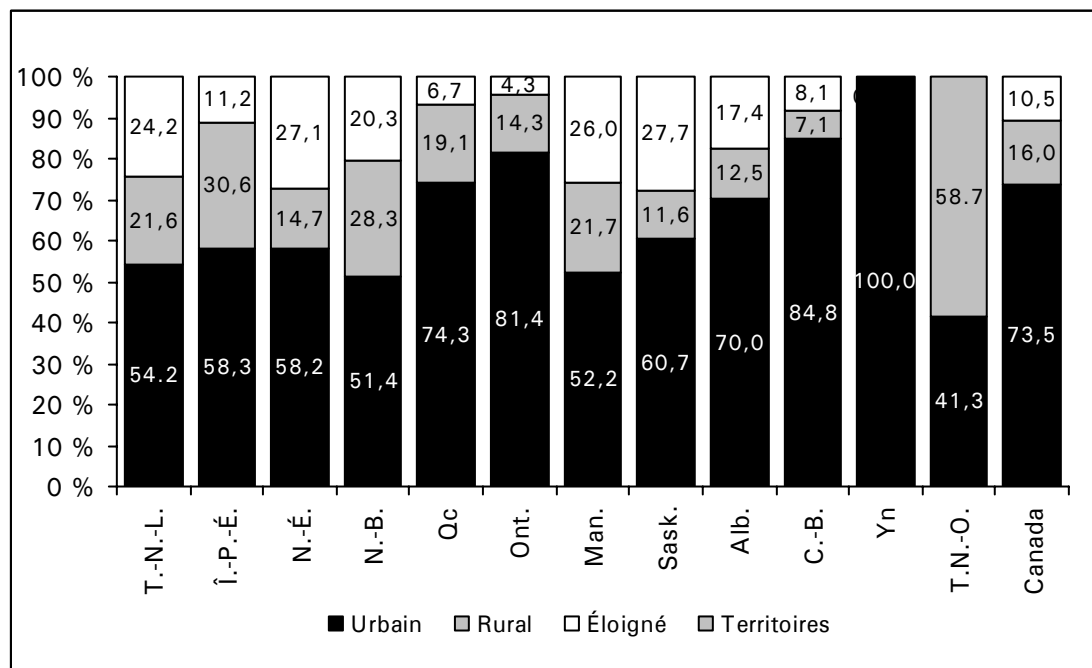
Veillez vous référer aux tableaux de données A.IAA.1 à A.IAA.2 et A. Sommaire, qui sont disponibles sur le site Web de l'ICIS, pour obtenir plus de données sur l'inscription des IAA.

Répartition par région urbaine et rurale

La figure 1 présente la répartition par région urbaine et rurale de la main-d'œuvre des IAA au Canada en 2006. La comparaison repose sur le lieu de résidence, et non sur le lieu d'emploi.

Aux fins de cette analyse, les régions urbaines sont définies (en partie) comme les collectivités composées de plus de 10 000 personnes; les régions rurales sont situées à proximité des régions urbaines et elles profitent de répercussions économiques importantes ou modérées de ces dernières. Les régions éloignées sont les collectivités qui ont une interaction économique relativement faible ou inexistante avec les régions urbaines. Les « territoires » représentent les collectivités situées à l'extérieur de Whitehorse et de Yellowknife dans les territoires du Nord.

Figure 1. Répartition en pourcentage des IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires selon le lieu de résidence en région urbaine, rurale ou éloignée et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006



Remarques :

Les catégories *Urbaines*, *Rurales* et *Éloignées* reposent sur un système de classification élaboré par Statistique Canada. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la section des notes méthodologiques.

Les IAA qui n'ont pas précisé leur *Code postal de résidence* (n = 106) sont exclus de la figure 1.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Les données de la figure 1 s'appuient sur le lieu de résidence, et non le lieu d'emploi.

Les données sur le code postal ont été classées dans les catégories *Urbain*, *Rural*, *Éloigné* à l'aide du Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) de Statistique Canada publié en juillet 2006.

Source : BDIIAA, ICIS.

En 2006, 73,5 % de la main-d'œuvre des IAA vivaient dans des régions urbaines du Canada. Le taux le plus haut a été enregistré en Colombie-Britannique : 84,8 %; le taux le plus bas, au Nouveau-Brunswick : 51,4 %.

Déplacement quotidien en Ontario
Une analyse des données de l'Ontario pour 2006 a révélé que 79,4 % des IAA de la province vivent et travaillent dans des villes comptant plus de 10 000 habitants.
Parmi les 14,3 % de celles qui vivent dans les régions rurales, 3,5 % font quotidiennement la navette pour aller travailler dans les plus grandes villes, 4,3 % travaillent dans des villes de taille moyenne et 6,6 % restent dans les régions rurales ou éloignées pour travailler.

Inscriptions secondaires

Le processus de validation de l'ICIS repère les inscriptions secondaires, soit celles dont le lieu d'emploi des IAA ne correspond pas au secteur de compétence déclarant. Les données de ces inscriptions secondaires (aussi appelées « doubles interprovinciaux ») sont habituellement exclues des analyses, étant donné que l'ICIS vise à dégager les tendances exactes de l'effectif de la main-d'œuvre des IAA au Canada.

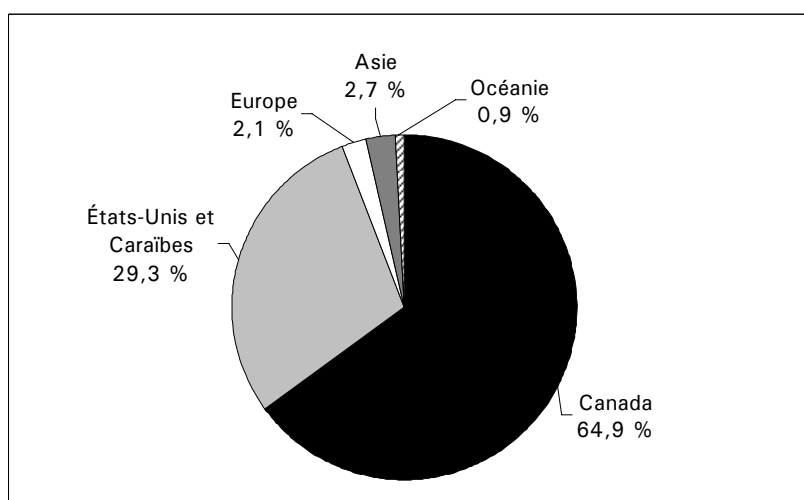
Selon les données disponibles, la plupart des IAA qui ont une inscription secondaire travaillent au Canada. Cependant, les statistiques présentées dans la figure 2 ne comprennent pas toutes les IAA actuellement à l'étranger, mais plutôt seulement celles qui choisissent de continuer à s'inscrire au Canada pendant qu'elles sont à l'étranger.

Ces inscriptions secondaires représentent les IAA qui maintiennent leurs inscriptions canadiennes pendant qu'ils résident à l'étranger ou les IAA qui travaillent (ou vivent) dans une province ou un territoire canadien différent de leur province ou de leur territoire d'inscription. Bien que ces enregistrements soient généralement exclus des analyses de l'ICIS, ils fournissent des renseignements utiles qui permettent de mieux comprendre les caractéristiques actuelles d'emploi (et de migration) des IAA.

En 2006, les données incluaient 680 inscriptions secondaires, soit 0,9 % de tous les enregistrements reçus par l'ICIS. Parmi toutes les inscriptions secondaires au Canada, 58,9 % proviennent de l'Ontario.

Parmi les 328 inscriptions secondaires précisant le lieu d'emploi, 94,2 % travaillent en Amérique du Nord; 64,9 % travaillent dans d'autres provinces et territoires canadiens; 29,3 % vivent aux États-Unis et dans les Caraïbes. De plus, 5,8 % travaillent dans chacun des continents suivants : Asie (2,7 %) , Europe (2,1 %) et l'Océanie (0,9%).

Figure 2. Pourcentage des IAA ayant une inscription secondaire selon le pays d'emploi, Canada, 2006



Remarques :

En 2006, les données incluaient 680 inscriptions secondaires. Parmi les inscriptions secondaires, 352 ne comprenaient pas le *Lieu d'emploi*; elles sont exclues de la figure 2.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

Source : BDIIAA, ICIS.

Caractéristiques démographiques des infirmières auxiliaires autorisées

Sexe

Le nombre de femmes IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires représente un pourcentage considérable du personnel infirmier auxiliaire autorisé, soit 93,0 % de la main-d'œuvre. En 2006, la proportion d'hommes dans l'effectif des IAA employés en soins infirmiers auxiliaires s'élevait à 7,0 %.

Bien que le nombre total d'IAA ait augmenté entre 2005 et 2006, les pourcentages d'hommes et de femmes exerçant la profession n'ont presque pas changé.

Plus du quart (29,7 %) de tous les IAA de sexe masculin qui occupent un emploi en soins infirmiers auxiliaires au Canada se trouvent au Québec, où les 1 392 hommes représentent 8,1 % de l'effectif de la province. Parmi les provinces, la plus forte proportion d'IAA de sexe masculin revient à Terre-Neuve-et-Labrador, où les hommes constituent 12,6 % de la main-d'œuvre, soit 5,6 points de pourcentage de plus que la moyenne canadienne. Le tableau 5 présente la répartition provinciale et territoriale en pourcentage selon le sexe des IAA au Canada pour 2005 et 2006.

Tableau 5. Nombre et pourcentages des IAA selon le sexe et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2005 et 2006

| | 2005 | | | | | 2006 | | | | |
|---------------|--------------|------------|---------------|-------------|---------------|--------------|------------|---------------|-------------|---------------|
| | Hommes | | Femmes | | Total | Hommes | | Femmes | | Total |
| | Nombre | % | Nombre | % | | Nombre | % | Nombre | % | |
| T.-N.-L. | 344 | 12,8 | 2 352 | 87,2 | 2 696 | 332 | 12,6 | 2 307 | 87,4 | 2 639 |
| Î.-P.-É. | 51 | 8,4 | 555 | 91,6 | 606 | 51 | 8,5 | 548 | 91,5 | 599 |
| N.-É. | 159 | 5,1 | 2 968 | 94,9 | 3 127 | 163 | 5,1 | 3 011 | 94,9 | 3 174 |
| N.-B. | 269 | 10,2 | 2 364 | 89,8 | 2 633 | 280 | 10,6 | 2 366 | 89,4 | 2 646 |
| Qc | 1 291 | 7,9 | 15 002 | 92,1 | 16 293 | 1 392 | 8,1 | 15 712 | 91,9 | 17 104 |
| Ont. | 1 425 | 5,8 | 23 033 | 94,2 | 24 458 | 1 488 | 5,9 | 23 596 | 94,1 | 25 084 |
| Man. | 118 | 4,6 | 2 472 | 95,4 | 2 590 | 130 | 4,9 | 2 522 | 95,1 | 2 652 |
| Sask. | 66 | 3,0 | 2 128 | 97,0 | 2 194 | 67 | 3,0 | 2 157 | 97,0 | 2 224 |
| Alb. | 237 | 4,5 | 5 076 | 95,5 | 5 313 | 253 | 4,5 | 5 361 | 95,5 | 5 614 |
| C.-B. | 442 | 9,0 | 4 442 | 91,0 | 4 884 | 506 | 9,3 | 4 906 | 90,7 | 5 412 |
| Yn | * | * | ** | ** | 56 | * | * | ** | ** | 60 |
| T.N.-O. | ** | ** | ** | ** | 101 | ** | ** | ** | ** | 92 |
| Canada | 4 402 | 6,8 | 60 392 | 93,2 | 64 794 | 4 679 | 7,0 | 62 621 | 93,0 | 67 300 |

Remarques :

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels. La valeur de la cellule varie de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité. La valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison des méthodes de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

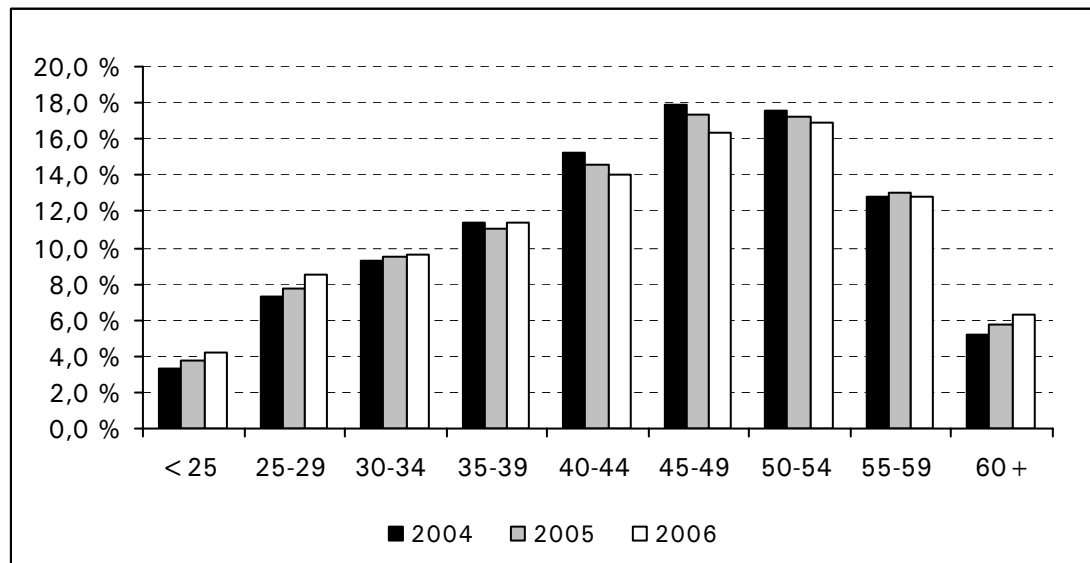
Source : BDIIAA, ICIS.

Veillez vous référer aux tableaux de données G.IAA.1 à G.IAA.3, qui sont disponibles sur le site Web de l'ICIS, pour obtenir plus de données se rapportant au sexe.

Répartition selon l'âge

La figure 3 illustre la répartition des IAA du Canada par groupe d'âge de trois ans.

Figure 3. Répartition en pourcentage de la main-d'œuvre des IAA selon le groupe d'âge de cinq ans, Canada, 2004 à 2006



Remarques :

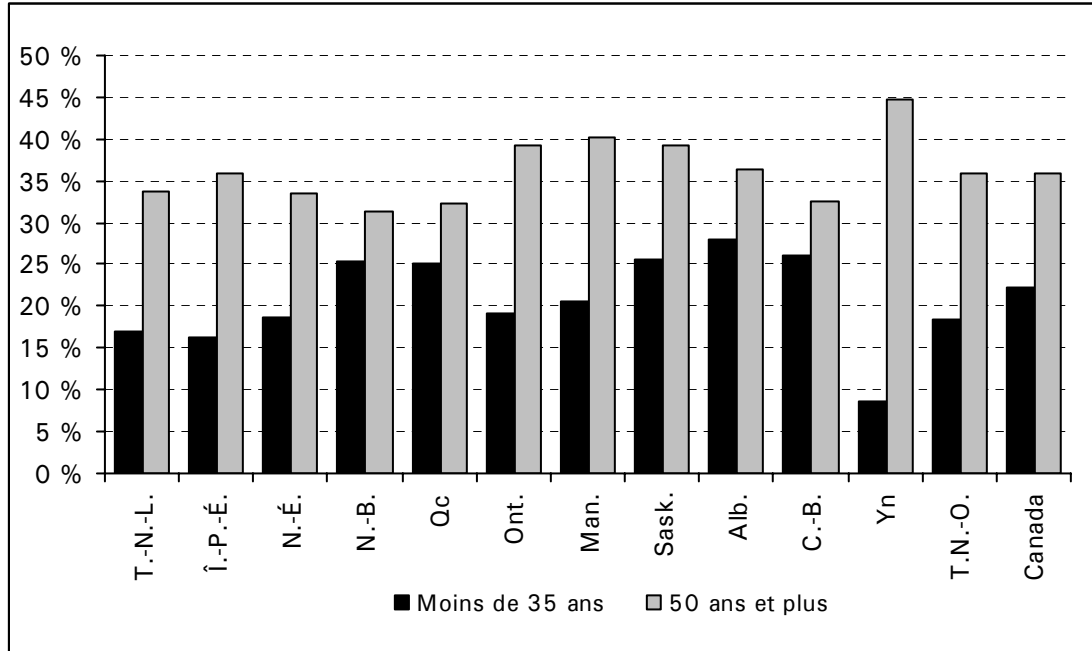
Les IAA qui n'ont pas précisé leur *Année de naissance* (2004, n = 1; 2005, n = 3; 2006, n = 2) ne sont pas comprises dans la figure 3.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Source : BDIIAA, ICIS.

La répartition des IAA par groupe d'âge varie grandement dans tout le Canada, comme l'illustre la figure 4.

Figure 4. Répartition en pourcentage des IAA selon le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006



Remarques :

Les IAA qui n'ont pas précisé leur *année de naissance* (n = 2) ne sont pas comprises dans la figure 4.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Source : BDIIAA, ICIS.

Chaque secteur de compétence possède un pourcentage d'IAA âgées de plus de 50 ans plus élevé que celui du groupe d'IAA de moins de 35 ans. Par exemple, les pourcentages d'IAA de plus de 50 ans du Manitoba, de l'Ontario et du Yukon sont de 40,2 %, 39,3 % et de 44,8 % respectivement.

Pour chaque IAA âgée de 35 ans ou moins au Canada, on dénombre 1,6 IAA âgée de 50 ans ou plus.

Certains secteurs de compétence, comme le Nouveau-Brunswick et le Québec, affichent une répartition plus équilibrée entre ces deux groupes d'âge au sein de leur main-d'œuvre actuelle.

Veillez vous référer aux tableaux de données A.IAA.2, B.IAA.3, C.IAA.4, D.IAA.4, E.IAA.4, F.IAA.2, G.IAA.2 et J. Sommaire, qui sont disponibles sur le site Web de l'ICIS, pour obtenir plus de données sur les groupes d'âge.

Âge moyen

L'âge moyen des IAA à l'emploi en soins infirmiers auxiliaires au Canada a diminué de 0,2 an entre 2005 et 2006, soit de 44,3 ans à 44,1 ans.

Le tableau 6 révèle que la main-d'œuvre des IAA du Nouveau-Brunswick, dont l'âge moyen était de 42,8 ans en 2005 et de 43,0 ans en 2006, est généralement plus jeune que celle du reste du Canada. Au Yukon, les IAA avaient en moyenne 47,6 ans en 2006, soit plus de trois ans de plus que la moyenne canadienne.

Tableau 6. Âge moyen des IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires par province et territoire d'inscription, Canada, 2005 et 2006

| | 2005 | | 2006 | | Augmentation de 2005 à 2006 |
|---------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| | Âge moyen (en années) | Différence par rapport au Canada | Âge moyen (en années) | Différence par rapport au Canada | |
| T.-N.-L. | 44,4 | 0,1 | 44,5 | 0,4 | 0,1 |
| Î.-P.-É. | 45,0 | 0,7 | 45,0 | 0,9 | 0,0 |
| N.-É. | 44,1 | -0,2 | 44,4 | 0,3 | 0,3 |
| N.-B. | 42,8 | -1,5 | 43,0 | -1,1 | 0,2 |
| Qc | 43,6 | -0,7 | 43,0 | -1,1 | -0,6 |
| Ont. | 45,2 | 0,9 | 45,1 | 1,0 | -0,1 |
| Man. | 44,9 | 0,6 | 45,2 | 1,1 | 0,3 |
| Sask. | 44,0 | -0,3 | 44,1 | 0,0 | 0,1 |
| Alb. | 43,8 | -0,5 | 43,5 | -0,6 | -0,3 |
| C.-B. | 43,5 | -0,8 | 42,9 | -1,2 | -0,6 |
| Yn | 47,1 | 2,8 | 47,6 | 3,5 | 0,5 |
| T.N.-O. | 43,5 | -0,8 | 44,9 | 0,8 | 1,4 |
| Canada | 44,3 | | 44,1 | | -0,2 |

Remarques :

Les IAA qui n'ont pas précisé l'Année de naissance (2005, n = 3; 2006, n = 2) ne sont pas comprises dans les calculs du tableau 6.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

Source : BDIIAA, ICIS.

Ces différences sont davantage mises en évidence lorsque l'on examine les âges d'admissibilité à la retraite dans la section suivante.

Veillez vous référer aux tableaux de données B.IAA.4, C.IAA.5, D.IAA.5, E.IAA.5, F.IAA.3, G.IAA.3 et K. Sommaire, qui sont disponibles sur le site Web de l'ICIS, pour obtenir plus de données sur l'âge moyen.

Âge de l'admissibilité à la retraite

La saisie de données sur la retraite à partir du formulaire annuel d'inscription est difficile parce que, selon toutes probabilités, de nombreuses IAA qui ne sont plus intéressées à pratiquer cesseront de présenter leur formulaire annuel d'inscription.

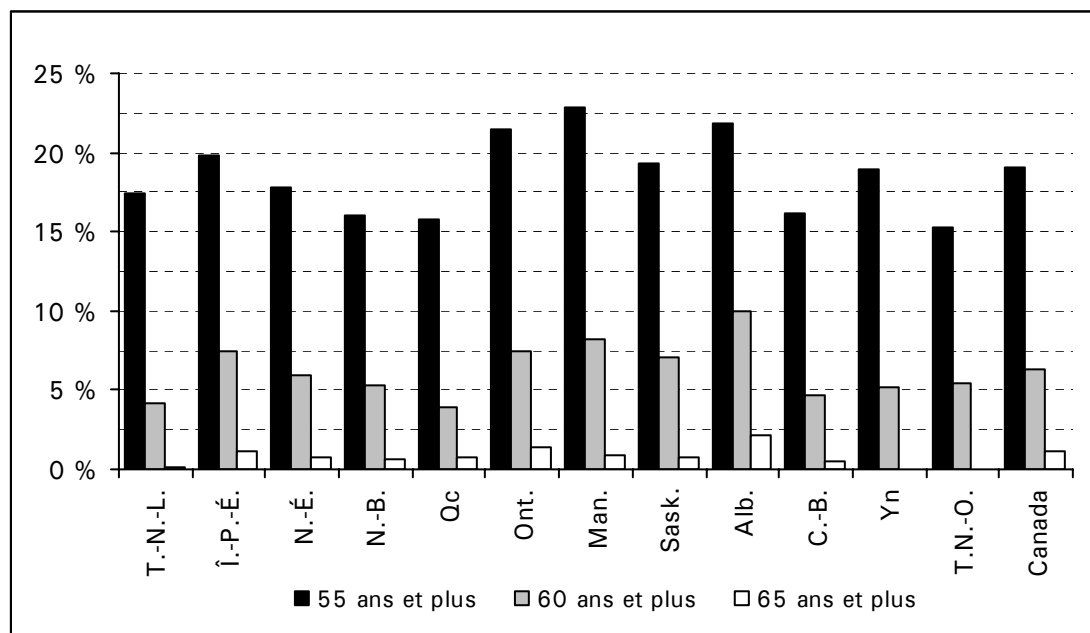
De plus, il serait difficile de calculer l'âge moyen à la retraite pour tout le pays, en partie parce que la définition de la « retraite » varie entre les provinces et les territoires et entre les personnes. Par exemple, certaines IAA officiellement « à la retraite » versent encore leurs pleines cotisations et conservent ainsi une inscription valide ainsi qu'un droit de pratique. Certaines d'entre elles continuent même de travailler par la suite.

En l'absence de données exactes sur la « retraite » dans la BDIIAA, divers scénarios de retraite ont été envisagés à partir de l'âge du personnel infirmier auxiliaire autorisé actuel. Les données présentées à la figure 5 reposent uniquement sur l'âge et ne tiennent pas compte de l'admissibilité à la rente de retraite, des années d'expérience, de la retraite anticipée, du décès, de la migration ou d'autres politiques provinciales et territoriales qui ont des répercussions sur le système des ressources humaines. Les résultats ne sont qu'une estimation qui met cependant en contexte le vieillissement du personnel infirmier auxiliaire autorisé.

La figure 5 illustre le pourcentage actuel d'IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires qui ont déjà atteint l'âge typique de la retraite.

À l'heure actuelle, 19,0 % de la main-d'œuvre des IAA canadiennes est âgée de 55 ans ou plus. Parmi celle-ci, 6,3 % a 60 ans ou plus. Les Territoires du Nord-Ouest affichent actuellement le plus faible pourcentage d'infirmières âgées de plus de 55 ans, avec 15,2 % de sa main-d'œuvre; le Manitoba présente le pourcentage le plus élevé, avec 22,9 %.

Figure 5. Pourcentage des IAA ayant atteint l'âge d'admissibilité à la retraite, selon l'âge à la retraite et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006



Remarques :

Les IAA qui n'ont pas précisé leur *Année de naissance* (n = 2) ne sont pas comprises dans la figure 5.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

Source : BDIIAA, ICIS.

Très peu de recherches ont porté sur l'âge auquel les IAA canadiennes prennent leur retraite ou sur la variation de l'âge moyen de la retraite au fil des ans. Selon l'Enquête nationale sur le travail et la santé du personnel infirmier, 5% des IAA envisage quitter la profession d'ici les 12 prochains mois¹. Veuillez communiquer avec le chef d'équipe, Bases de données sur les soins infirmiers, pour obtenir de plus amples renseignements.

Tendances de la formation des infirmières auxiliaires autorisées

Le premier programme officiel de formation des IAA a vu le jour en 1945 au Manitoba. Les autres secteurs de compétence n'ont pas tardé à emboîter le pas. Ces programmes étaient conçus pour répondre aux besoins des secteurs de compétence et, par conséquent, étaient tous très différents sur le plan du contenu et du champ d'activité.

Avec les années, les rôles des IAA ont changé. À cause de ces changements, il a fallu réviser les programmes de formation, les champs d'activité et le rôle des IAA. La plupart des provinces et des territoires offrent des programmes de formation en soins infirmiers auxiliaires. Alors qu'elle était auparavant donnée dans les hôpitaux, la formation en soins infirmiers auxiliaires est maintenant offerte dans des établissements d'enseignement postsecondaires. Cette migration a représenté un point tournant : la formation des IAA est passée de l'apprentissage purement pratique à un apprentissage combinant théorie et pratique.

Les diplômées d'un programme agréé peuvent passer les examens nationaux et, si elles obtiennent la note de passage, sont admissibles à la pratique. L'examen national repose sur les compétences liées aux soins aux clients, à la communication et à la responsabilité professionnelle. Il est possible de passer l'examen national dans toutes les provinces et tous les territoires, à l'exception du Québec, où les IAA doivent passer un examen provincial.

Bien que les programmes de formation des IAA soient aujourd'hui plus uniformes que jamais d'un secteur de compétence à l'autre, leur contenu et leur mise en œuvre ne le sont pas dans la mesure où on n'enseigne pas la gamme complète des compétences des IAA dans tous les secteurs de compétence. Par exemple, dans certaines provinces, les composantes de formation qui permettent aux IAA d'assurer des services supplémentaires ne font pas encore partie du programme de formation de base (comme le programme d'initiation à l'insertion des intraveineuses). Dans d'autres provinces, on a révisé le programme de formation afin d'y inclure ces composantes.

Formation initiale en soins infirmiers auxiliaires

Au Canada, les IAA obtiennent un diplôme ou une équivalence d'un programme agréé de formation en soins infirmiers auxiliaires. On confère le statut d'équivalence aux personnes qui ont reçu leur formation d'IAA dans un programme offert par un autre secteur de compétence ou un autre pays. L'attestation d'équivalence des organismes de réglementation des IAA mène à une première inscription et à l'autorisation d'exercer à titre d'infirmière auxiliaire autorisée.

Toutes les provinces et tous les territoires ont déclaré que 90,0 % et plus de leurs IAA avaient obtenu un diplôme comme formation initiale, par opposition au statut d'équivalence, en 2006.

Veillez vous référer au tableau de données L. Sommaire, accessible sur le site Web de l'ICIS, pour obtenir plus de données sur la formation initiale en soins infirmiers auxiliaires.

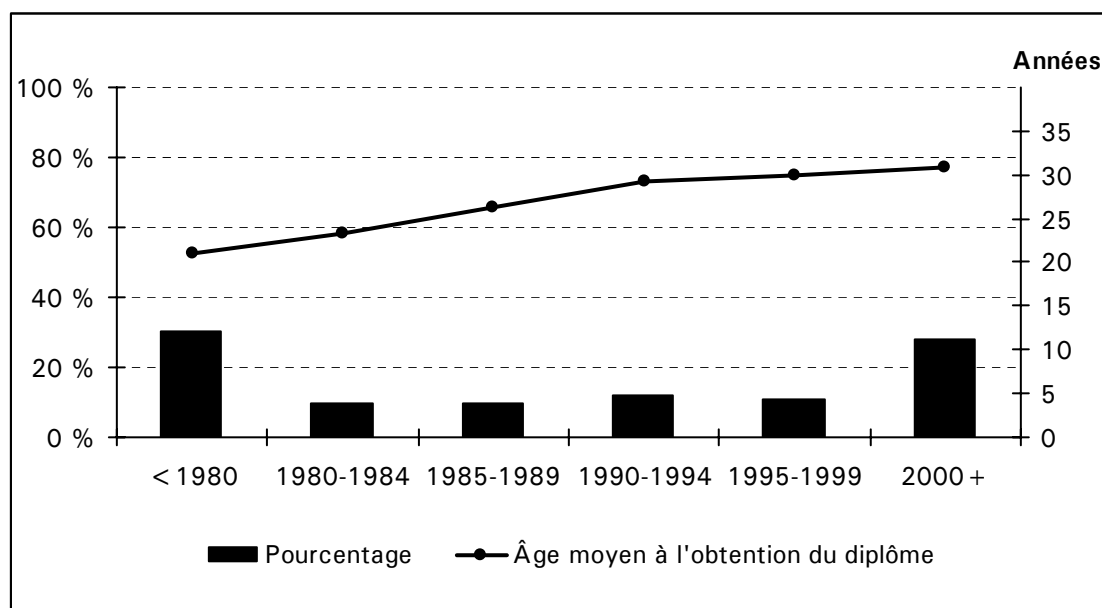
Âge à l'obtention du diplôme

Selon les données de la BDIIAA, l'âge moyen des diplômées en soins infirmiers auxiliaires a augmenté au cours des dernières années, d'où l'augmentation du pourcentage de diplômées de 30 ans ou plus.

Une partie de cette augmentation peut s'expliquer par la méthode utilisée pour effectuer les calculs. En l'absence de données démographiques sur chaque promotion, il faut utiliser comme indicateur les données démographiques sur les IAA actuellement membres de la main-d'œuvre active. Certaines IAA qui ont obtenu leur diplôme avant les années 1980 ont depuis lors quitté la profession ou le pays et d'autres ont pris leur retraite. Celles qui faisaient encore partie de la main-d'œuvre en 2006 et qui ont obtenu leur diplôme avant les années 1980 étaient, en règle générale, les diplômées les plus jeunes. C'est pourquoi on ne donne pas la répartition par tranche de cinq ans pour les infirmières qui ont obtenu leur diplôme avant 1980.

Au sein de la main-d'œuvre actuelle, l'âge moyen des IAA au moment de l'obtention du diplôme initial en soins infirmiers auxiliaires est passé de 23,3 ans, dans le cas de celles qui ont obtenu leur diplôme entre 1980 et 1984, à 30,9 ans, dans le cas de celles qui l'ont obtenu depuis 2000. La figure 6 illustre cette augmentation.

Figure 6. Répartition en pourcentage de la main-d'œuvre des IAA selon le nombre d'années depuis l'obtention du diplôme et l'âge moyen à l'obtention du diplôme, 2006



Remarques :

Les IAA qui n'ont pas précisé leur *Année de naissance* (2006, n = 2) ne sont pas comprises dans les calculs de l'âge moyen.

Les IAA qui n'ont pas précisé leur *Année de l'obtention du diplôme* (2006, n = 80) ne sont pas comprises dans la figure 6.

Source : BDIIAA, ICIS.

Le pourcentage de diplômées âgées de 30 ans ou plus au moment de l'obtention du diplôme a aussi augmenté.

Au sein de l'effectif actuel, 23,7 % des IAA ayant obtenu leur diplôme pendant les années 1980 avaient 30 ans ou plus à l'obtention du diplôme. Ce chiffre grimpe à 44,3 % chez les diplômées des années 1990 et à 48,5 % chez celles de l'an 2000.

On ignore si les IAA qui commencent leur carrière plus tard (p. ex. à l'âge de 30 ans) prennent quand même leur retraite au même âge que les autres IAA. Si c'est le cas, les IAA qui commencent leur carrière plus tard passeront moins d'années au sein de la main-d'œuvre que les diplômées plus jeunes.

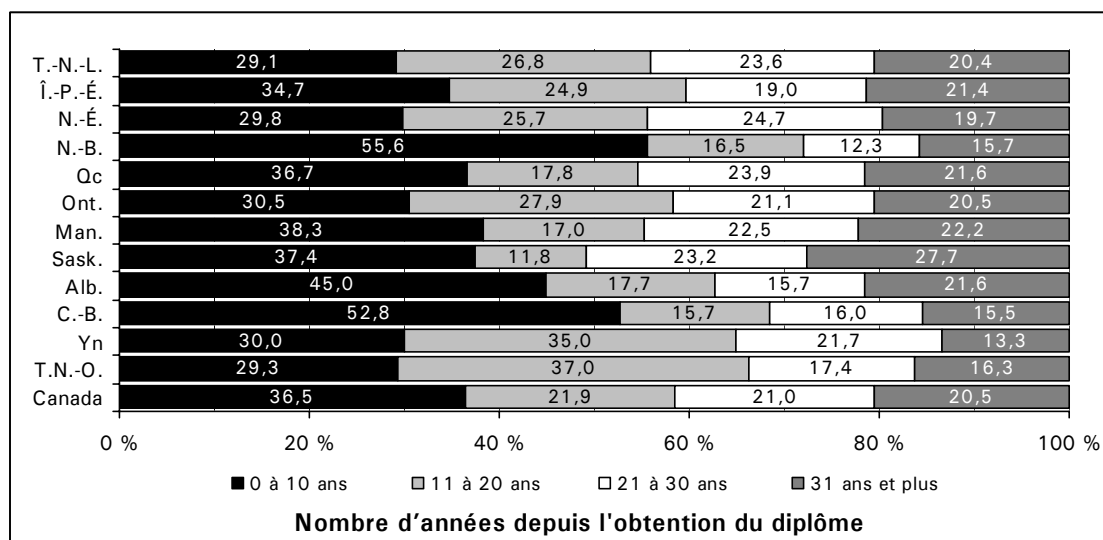
Années depuis l'obtention du diplôme en soins infirmiers auxiliaires

Deux IAA de 32 ans peuvent avoir obtenu leur diplôme à 10 ans d'intervalle. Si les caractéristiques d'emploi des infirmières auxiliaires autorisées changent au fur et à mesure que leur carrière progresse, les hypothèses et les analyses fondées uniquement sur l'âge peuvent être incomplètes. Il pourrait donc aussi être utile de tenir compte du nombre d'années écoulées depuis l'obtention du diplôme.

L'ICIS a donc créé l'indicateur *Années depuis l'obtention du diplôme* afin de calculer le nombre d'années qui séparent l'année d'obtention du diplôme et l'année en cours. Cet élément indique le nombre d'années *maximum* pendant lesquelles une IAA a pu faire partie de la main-d'œuvre active et non le nombre réel d'années travaillées. En effet, cet élément ne peut pas tenir compte du temps passé à l'extérieur de la main-d'œuvre active (p. ex. poursuite des études ou congé parental).

Cet élément **n'est pas** un indicateur de l'expérience. Des études récentes ont défini l'expérience comme le nombre d'années de travail ou, plus précisément, le nombre d'années de travail dans un service ou un champ d'activité en particulier. L'indicateur *Années depuis l'obtention du diplôme* vise uniquement à indiquer le stade auquel se trouvent les IAA dans leur carrière. Il a pour objet de compléter l'information présentée sur l'âge et la formation des infirmières auxiliaires autorisées.

Figure 7. Répartition en pourcentage des IAA travaillant en soins infirmiers, selon le nombre d'années depuis l'obtention du diplôme en soins infirmiers auxiliaires et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006



Remarques :

Les IAA qui n'ont pas précisé l'Année de l'obtention du diplôme (2006, n = 80) ne sont pas comprises dans la figure 7.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Source : BDIIAA, ICIS.

Curieusement, certaines des mains-d'œuvre provinciales et territoriales qui ont la proportion la plus élevée d'IAA ayant obtenu leur diplôme il y a plus de 20 ans font aussi partie de celles dont l'âge moyen est le plus bas. Par exemple, la main-d'œuvre des IAA au Québec était parmi les plus jeunes en 2006 (au deuxième rang). Pourtant, un peu moins de la moitié (47,2 %) des IAA québécoises ont obtenu leur diplôme il y a plus de 20 ans, le deuxième taux en importance au pays, après la Saskatchewan (52,4 %).

À l'opposé, les IAA du Yukon avaient l'âge moyen le plus élevé en 2006, mais 63,0 % d'entre elles ont obtenu leur diplôme il y a moins de 20 ans. Ces différences s'expliquent en partie par l'âge plus avancé des nouvelles diplômées.

Veillez vous référer aux tableaux de données B.IAA.5, C.IAA.6, D.IAA.6, E.IAA.6, F.IAA.4 et I. Sommaire, accessibles sur le site Web de l'ICIS, pour obtenir plus de données sur les années depuis l'obtention du diplôme.

Tendances des caractéristiques d'emploi des infirmières auxiliaires autorisées

Statut d'emploi

À l'exclusion des valeurs *Statut inconnu*, la proportion d'IAA travaillant à titre occasionnel a augmenté chaque année depuis les quatre dernières années, passant de 14,1 % en 2003 à 17,2 % en 2006. (Le calcul des statistiques présentées au tableau 7 ci-dessous comprend les valeurs *Statut inconnu*.)

À l'exclusion des valeurs *Statut inconnu*, la proportion d'IAA travaillant à temps plein en 2006 a diminué, passant de 50,7 % en 2003 à 46,9 % en 2006.

Tableau 7. Nombre et répartition en pourcentage des IAA travaillant en soins infirmiers selon le statut d'emploi, Canada, 2003 à 2006

| | 2003 | | 2004 | | 2005 | | 2006 | |
|-----------------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % |
| Temps plein | 31 764 | 50,3 | 27 958 | 44,1 | 30 215 | 46,5 | 31 282 | 46,5 |
| Temps partiel | 22 038 | 34,9 | 22 281 | 35,1 | 23 395 | 36,0 | 23 991 | 35,6 |
| Occasionnel | 8 810 | 14,0 | 9 165 | 14,4 | 10 754 | 16,6 | 11 485 | 17,1 |
| Statut inconnu | 526 | 0,8 | 4 039 | 6,4 | 587 | 0,9 | 542 | 0,8 |
| Total | 63 138 | 100,0 | 63 443 | 100,0 | 64 951 | 100,0 | 67 300 | 100,0 |

Remarques :

Les résultats présentés dans le tableau 7 comprennent les données des IAA répondant « inconnu ».

La méthode de soumission de données a été modifiée pour les données de l'année 2003 et 2004.

Cette modification a entraîné une hausse importante du nombre de IAA qui ont répondu Statut inconnu comme statut d'emploi. Veuillez consulter la section comparabilité des notes méthodologiques concernant les augmentations observées.

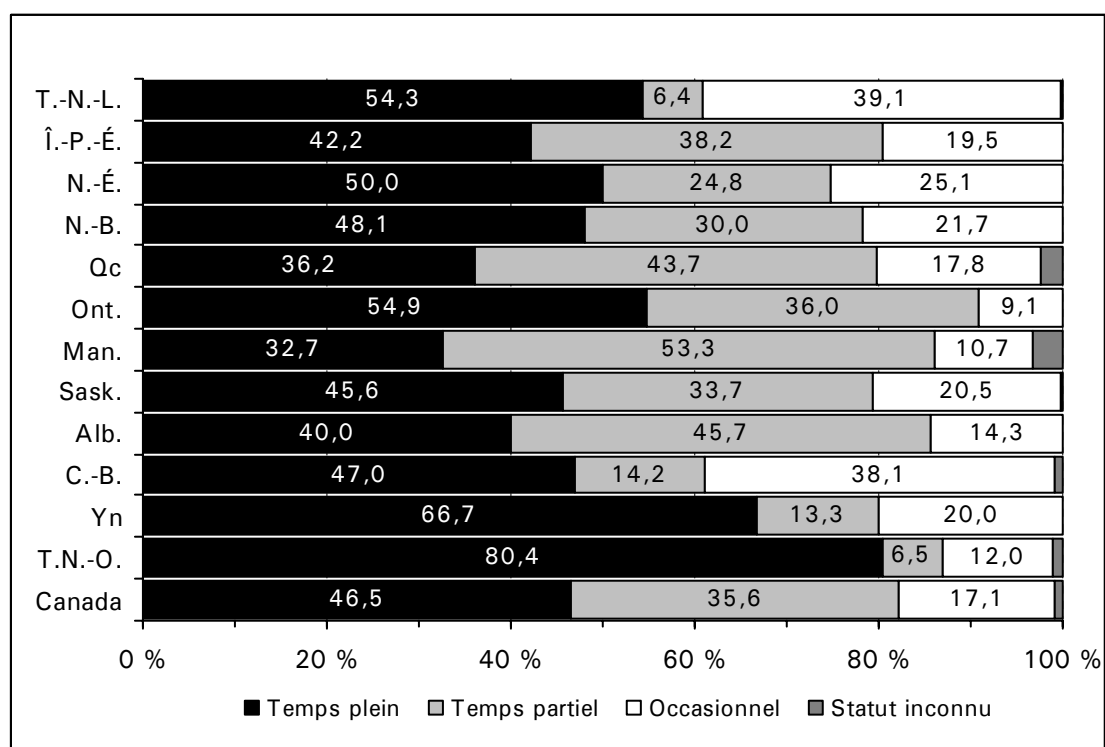
Les données de l'ICIS seront différentes de celles provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

Source : BDIIAA, ICIS.

Comme l'illustre la figure 8, un peu moins de la moitié de la main d'œuvre des IAA (46,5 %) travaillent à temps plein, 35,6 % travaillent à temps partiel et 17,1 % travaillent à titre occasionnel. Le pourcentage d'IAA employées à titre occasionnel variait grandement entre les provinces et les territoires en 2006, soit de 9,1 % en Ontario à 39,1 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

Figure 8. Répartition en pourcentage des IAA travaillant en soins infirmiers selon le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006



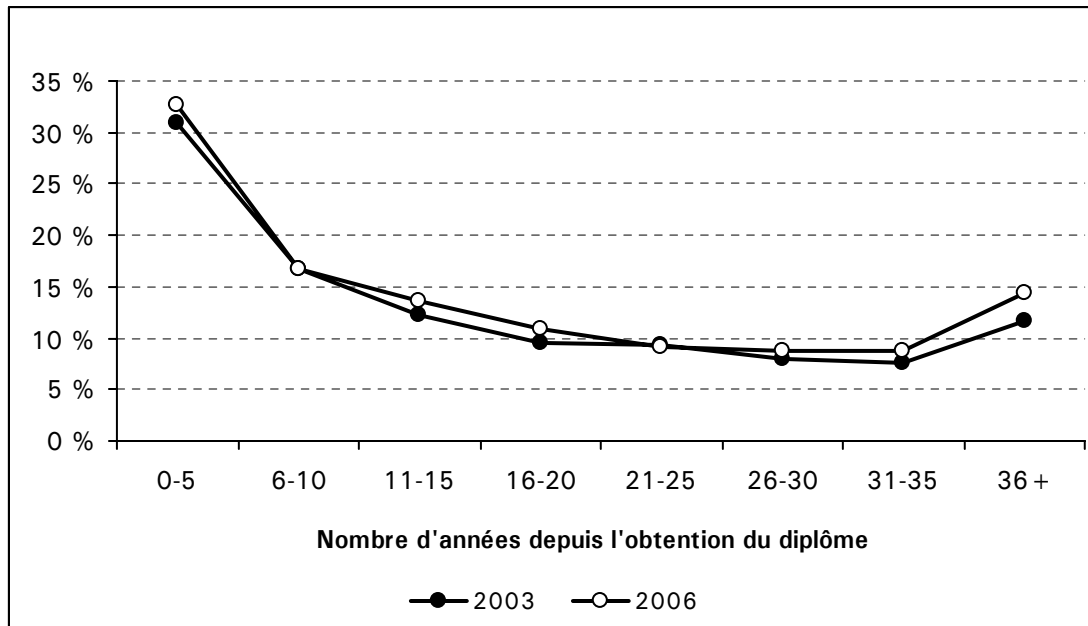
Remarque : Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Source : BDIIAA, ICIS.

Les taux d'emplois à titre occasionnel sont plus élevés chez les IAA qui ont récemment obtenu leur diplôme que chez les IAA en fin de carrière. La figure 9 démontre que les tendances ont peu changé de 2003 à 2006.

L'augmentation du pourcentage d'emplois à titre occasionnel chez les IAA ayant obtenu leur diplôme il y a plus de 30 ans peut témoigner d'une tendance au choix de ce statut, car certaines IAA peuvent décider de moins travailler à la fin de leur carrière.

Figure 9. Pourcentage des IAA travaillant en soins infirmiers à titre occasionnel, selon le nombre d'années écoulées depuis l'obtention du diplôme, Canada, 2003 et 2006



Remarques :

Les IAA qui ont un statut d'emploi occasionnel qui n'ont pas précisé leur *Année de l'obtention du diplôme* (2003, n = 38; 2006, n = 39) ne sont pas comprises dans la figure 9.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Source : BDIIAA, ICIS.

Veillez vous référer aux tableaux de données B.IAA.1 à B.IAA.5, C.IAA.2, D.IAA.2, E.IAA.2 et B. Sommaire, accessibles sur le site Web de l'ICIS, pour obtenir plus de données sur le statut d'emploi.

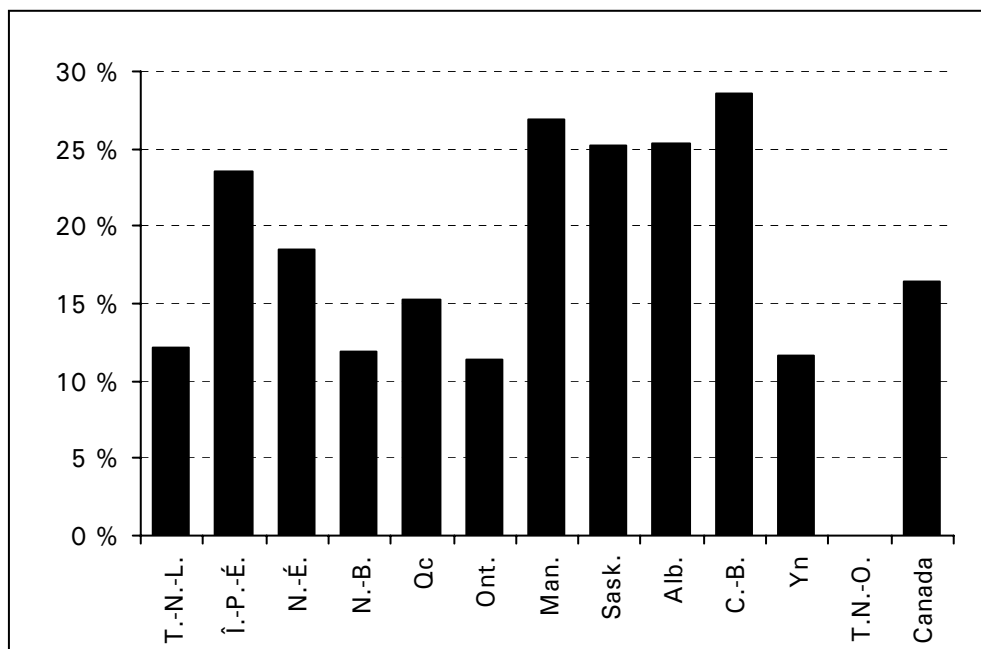
Emplois multiples

En 2006, 16,5 % des IAA ont déclaré avoir plus d'un employeur en soins infirmiers auxiliaires. Les taux d'emplois multiples s'échelonnaient de 11,3 % en Ontario à 28,5 % en Colombie-Britannique.

Les données de 2006 de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Yukon précisaient aussi le milieu de travail secondaire des IAA ayant déclaré avoir plus d'un employeur.

Les infirmières auxiliaires autorisées de ces provinces et territoires qui ont plus d'un employeur ont désigné les centres de soins infirmiers et les établissements de soins de longue durée (40,6 %), les hôpitaux (32,0 %) et les autres milieux de travail (19,6 %) comme leur milieu de travail secondaire.

Figure 10. Pourcentage des IAA travaillant en soins infirmiers qui ont plus d'un employeur, selon la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006



Remarques :

Les IAA qui n'ont pas précisé leurs *Emplois multiples* (2006, n = 175) ne sont pas comprises dans la figure 10.

Les données des Territoires du Nord-Ouest ne sont pas disponibles pour l'année 2006.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

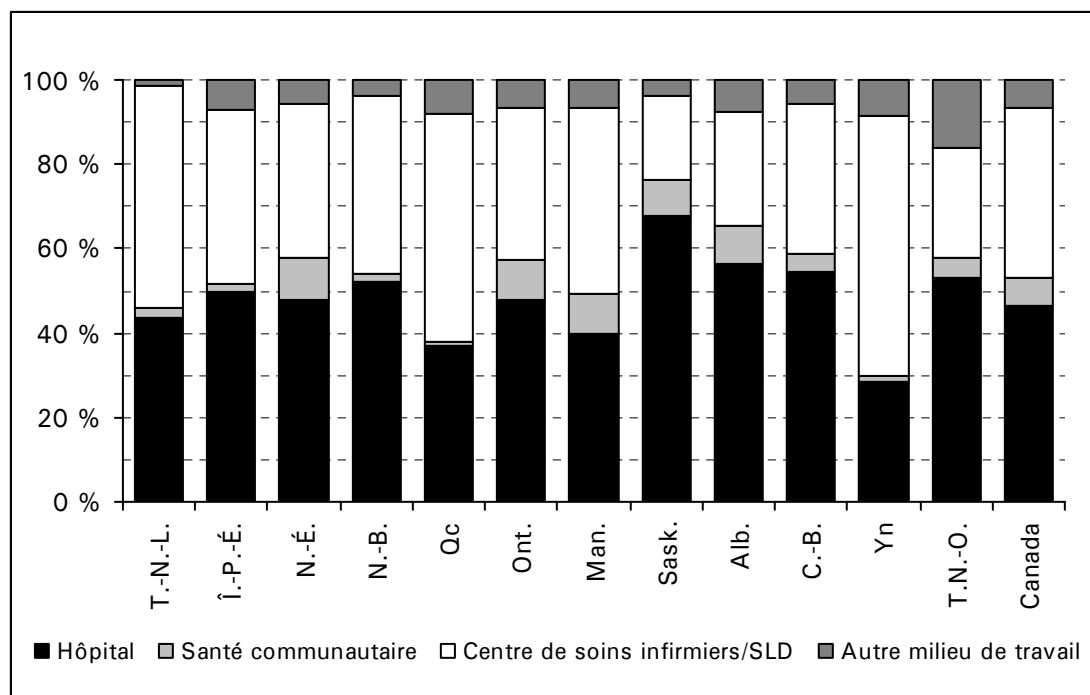
Source : BDIIAA, ICIS.

Veillez vous référer aux tableaux de données B.IAA.2, C.IAA.3, D.IAA.3, E.IAA.3, F.IAA.1 à F.IAA.4 et F. Sommaire, accessibles sur le site Web de l'ICIS, pour obtenir plus de données sur les emplois multiples.

Milieu de travail

La répartition en pourcentage des IAA selon le milieu de travail varie dans tout le Canada, comme le montre la figure 11 ci-dessous. Par exemple, au Québec, 36,8 % des IAA travaillent dans un milieu hospitalier, tandis que 53,9 % occupent poste dans un centre de soins infirmiers ou dans le milieu des soins de longue durée. À l'autre extrémité de l'échelle, 67,6 % des IAA de la Saskatchewan œuvrent dans un milieu hospitalier et seulement 19,8 %, dans un centre de soins infirmiers ou de longue durée.

Figure 11. Répartition en pourcentage des IAA travaillant en soins infirmiers, selon le milieu de travail et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006



Remarques :

Les IAA qui n'ont pas précisé leur *Milieu de travail* (2006, n = 2 059) ne sont pas comprises dans la figure 11.

La catégorie *Hôpital* comprend les données des milieux de travail suivants : Hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), Centre de santé mentale et Centre de réadaptation/de convalescence.

La catégorie *Santé communautaire* comprend les données des milieux de travail suivants : Poste infirmier (région éloignée ou clinique), Agence de services à domicile et Centre de santé communautaire. La catégorie *Centre de soins infirmiers* comprend les données des milieux de travail suivants : Centre de soins infirmiers/établissement de soins de longue durée.

La catégorie *Autre milieu de travail* comprend les données des milieux de travail suivants : Entreprise commerciale/industrie/bureau de santé au travail, Agence privée de soins infirmiers/service privé, Cabinet de médecin/unité de soins à la famille, Emploi autonome/pratique privée, Établissement de formation, Association/gouvernement et Autre.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

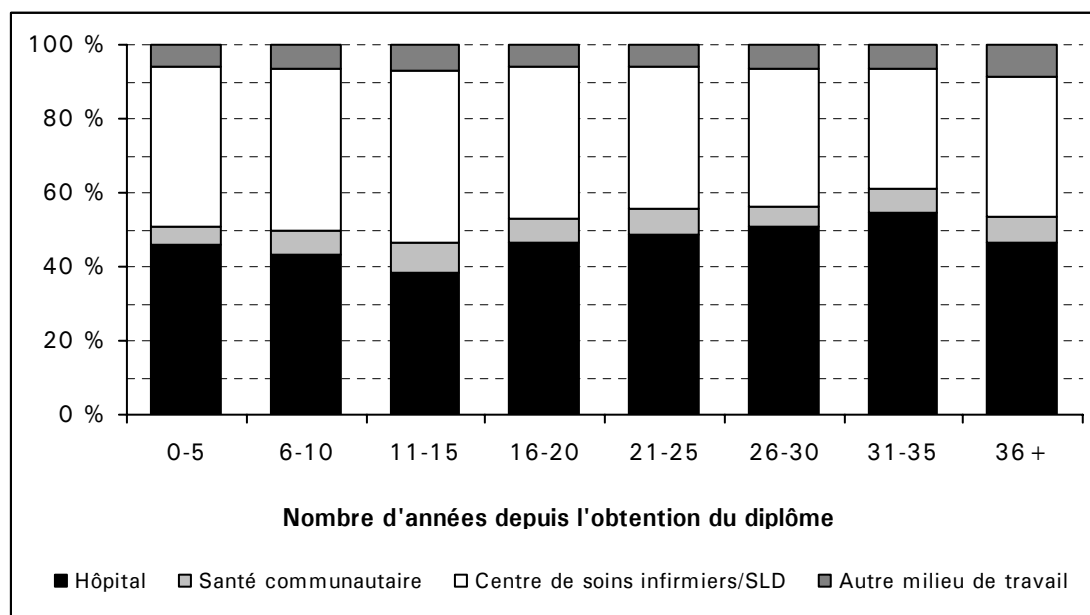
Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison des méthodes de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Source : BDIIAA, ICIS.

Veillez vous référer aux tableaux de données C.IAA.1 à C.IAA.6 et C. Sommaire, accessible sur le site Web de l'ICIS, pour obtenir plus de données sur les milieux de travail.

Actuellement, le taux d'emploi des IAA dans les hôpitaux varie de 38 à 55 %, tout poste confondu. Les IAA âgées de 26 à 35 ans qui détiennent un diplôme représentent le pourcentage le plus élevé de l'effectif des hôpitaux.

Figure 12. Répartition en pourcentage des IAA travaillant en soins infirmiers, selon le milieu de travail et le nombre d'années depuis l'obtention du diplôme, Canada, 2006



Remarques :

Les IAA qui n'ont pas précisé leur Milieu de travail (2006, n = 2 059) ne sont pas comprises dans la figure 12.

Les IAA qui n'ont pas précisé l'années d'obtention du diplôme (n = 80) ne sont également pas comprises dans la figure 12.

La catégorie Hôpital comprend les données des milieux de travail suivants : Hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), Centre de santé mentale et Centre de réadaptation/de convalescence.

La catégorie Santé communautaire comprend les données des milieux de travail suivants : Poste infirmier (région éloignée ou clinique), Agence de services à domicile et Centre de santé communautaire.

La catégorie Centre de soins infirmiers comprend les données des milieux de travail suivants : Centre de soins infirmiers/établissement de soins de longue durée.

La catégorie Autre milieu de travail comprend les données des milieux de travail suivants : Entreprise commerciale/industrie/bureau de santé au travail, Agence privée de soins infirmiers/service privé, Cabinet de médecin/unité de soins à la famille, Emploi autonome/pratique privée, Établissement de formation, Association/gouvernement et Autre.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison des méthodes de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Source : BDIIAA, ICIS.

Veillez vous référer aux tableaux de données C.IAA.1 à C.IAA.6 et C. Sommaire, accessible sur le site Web de l'ICIS, pour obtenir plus de données sur les milieux de travail.

Champ d'activité

Les champs d'activité mentionnés le plus fréquemment en 2006 étaient la gériatrie et les soins de longue durée (46,5 %) ainsi que la médecine et la chirurgie (19,2 %), comme le montre le tableau 8.

Le champ d'activité qui compte le plus grand nombre d'IAA, soit la gériatrie et les soins de longue durée (30 484), est aussi celui qui attire les diplômées les plus récentes. En 2006, 48,6 % des IAA dans leurs cinq premières années de pratique œuvraient en gériatrie et en soins de longue durée, soit le pourcentage le plus élevé.

Chez le personnel infirmier auxiliaire de sexe masculin, les champs d'activité le plus fréquemment mentionnés en 2006 étaient la gériatrie et les soins de longue durée (38,8 %), la médecine et la chirurgie (18,3 %) ainsi que la psychiatrie et la santé mentale (17,7 %). Même si les hommes ne représentent que 7,0 % de l'effectif des IAA, ils constituent 23,6 % des IAA œuvrant en psychiatrie et en santé mentale parmi les IAA qui ont précisé leur sexe.

Chez le personnel infirmier auxiliaire de sexe féminin, les champs d'activité le plus fréquemment mentionnés en 2006 étaient la gériatrie et les soins de longue durée (47,1 %) ainsi que la médecine et la chirurgie (19,3 %).

Veillez vous référer aux tableaux de données D.IAA.1 à D.IAA.6 et D. Sommaire, accessibles sur le site Web de l'ICIS, pour obtenir plus de données sur le champ d'activité.

Tableau 8. Nombre et répartition en pourcentage des IAA travaillant en soins infirmiers selon le champ d'activité, Canada, 2006

| | Counts | % |
|------------------------------------|---------------|----------------|
| Soins directs | 64 562 | 98,6 |
| Médecine et chirurgie | 12 584 | 19,2 |
| Psychiatrie et santé mentale | 3 422 | 5,2 |
| Pédiatrie | 677 | 1,0 |
| Maternité et nouveau-né | 767 | 1,2 |
| Gériatrie et soins de longue durée | 30 484 | 46,5 |
| Soins intensifs | 363 | 0,6 |
| Santé communautaire | 2 023 | 3,1 |
| Soins ambulatoires | 1 133 | 1,7 |
| Soins à domicile | 1 147 | 1,8 |
| Santé au travail | 146 | 0,2 |
| Salles d'opération et de réveil | 656 | 1,0 |
| Salle d'urgence | 582 | 0,9 |
| Plusieurs domaines cliniques | 2 503 | 3,8 |
| Oncologie | 68 | 0,1 |
| Réadaptation | 2 394 | 3,7 |
| Soins palliatifs | 1 053 | 1,6 |
| Autres soins directs | 4 560 | 7,0 |
| Administration | 583 | 0,9 |
| Services infirmiers | 158 | 0,2 |
| Formation en soins infirmiers | 9 | <0,1 |
| Autres services administratifs | 416 | 0,6 |
| Formation | 334 | 0,5 |
| Enseignement aux étudiants | 183 | 0,3 |
| Enseignements aux employés | 23 | <0,1 |
| Enseignements aux patients/client: | 16 | <0,1 |
| Autre formation | 112 | 0,2 |
| Recherche | 19 | <0,1 |
| Recherche infirmière uniquement | 9 | <0,1 |
| Autre recherche | 10 | <0,1 |
| Total | 65 498 | 100,0 |

Remarques :

< 0,1 Chiffre inférieur à 0,05 %; remplacement du chiffre pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Les IAA qui n'ont pas précisé le *Champs d'activité* (n = 1 802) ne sont pas comprises dans le tableau 8.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison des méthodes de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Source : BDIIAA, ICIS.

Poste

Le tableau 9 présente la répartition des IAA dans divers postes en soins infirmiers auxiliaires. En 2006, seul un très faible pourcentage d'IAA occupaient un poste de gestion.

À l'exclusion des IAA qui n'ont pas précisé leur *Poste*, 92,6 % des IAA travaillaient à titre d'infirmière auxiliaire de chevet. Terre-Neuve-et-Labrador et le Manitoba ont enregistré le taux le plus élevé d'IAA dans des postes d'infirmières auxiliaires de chevet, soit 96,7 % et 95,4 % respectivement.

L'âge moyen des IAA gestionnaires était de 46,6 ans en 2006, comparativement à 43,9 ans pour les infirmières auxiliaires de chevet.

Tableau 9. Répartition en pourcentage des IAA, selon le poste et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

| | Gestionnaires | Infirmières auxiliaires de chevet | Autres postes | Non précisé | Total |
|-----------------------------------|---------------|---|---------------|-------------|--------------|
| Répartition en pourcentage | | | | | |
| T.-N.-L. | 0,0 | 95,1 | 4,5 | 0,3 | 100,0 |
| Î.-P.-É. | 1,7 | 91,2 | ** | * | 100,0 |
| N.-É. | 2,2 | 91,6 | 4,5 | 1,7 | 100,0 |
| N.-B. | 2,0 | 88,6 | 9,4 | 0,0 | 100,0 |
| Qc | 0,0 | 94,3 | 3,8 | 1,9 | 100,0 |
| Ont. | 2,2 | 85,8 | 7,5 | 4,4 | 100,0 |
| Man. | 1,9 | 94,2 | 3,9 | 0,0 | 100,0 |
| Sask. | 0,8 | 91,7 | 7,4 | 0,2 | 100,0 |
| Alb. | 0,9 | 93,4 | 5,7 | 0,0 | 100,0 |
| C.-B. | 1,1 | 92,3 | 6,4 | 0,3 | 100,0 |
| Yn | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 100 | 100,0 |
| T.N.-O. | 0,0 | 95,7 | * | * | 100,0 |
| Canada | 1,3 | 90,4 | 6,0 | 2,4 | 100,0 |

Remarques :

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4.

**Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité. La valeur de la cellule est de 5 ou plus.

n/s Les données de 2006 du Yukon ne sont pas disponibles.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

La catégorie *Autres postes* comprend les données sur les postes suivants : Instructrice ou professeure, Spécialité d'IAA et Autre.

Les données de l'ICIS seront différentes de celles provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Source : BDIIAA, ICIS.

Veillez vous référer aux tableaux de données E.IAA.1 à E.IAA.6 et E. Sommaire, accessibles sur le site Web de l'ICIS, pour obtenir plus de données sur le poste.

Tendances en matière de mobilité des infirmières auxiliaires autorisées

Contexte

À l'heure actuelle, les infirmières auxiliaires autorisées du Canada ne possèdent pas de numéros d'identification uniques à l'échelle nationale. Les numéros d'identification provinciaux et territoriaux existants ne sont uniques que dans la province ou le territoire de délivrance; lorsqu'une IAA s'installe dans une autre province ou un autre territoire, un nouveau numéro d'identification lui est attribué, et l'ancien est supprimé. Par conséquent, il n'est pas possible de faire un suivi de la migration des IAA à l'intérieur du Canada.

En l'absence de numéros d'identification nationaux, le lieu d'obtention du diplôme constitue donc l'indicateur de choix de la migration des IAA. Une comparaison entre la *province ou le territoire d'obtention du diplôme* et la *province ou le territoire d'inscription* indique si les IAA se trouvent encore dans la province ou le territoire où elles ont obtenu leur diplôme. Si les deux diffèrent, on peut alors en déduire que l'IAA s'est déplacée à l'intérieur du pays.

Toutefois, le lieu d'obtention du diplôme est un indicateur et non une mesure exacte de la migration des IAA. En effet, cette méthode ne tient pas compte des personnes qui font leurs études en soins infirmiers auxiliaires à l'extérieur de la province avec l'intention de retourner *chez elles* pour travailler, non plus du temps passé dans une autre province ou un autre territoire. Par exemple, si une IAA ayant d'abord obtenu son diplôme en Nouvelle-Écosse veut revenir dans cette province après avoir passé 10 ans dans une autre province ou dans un territoire, on ne saurait pas qu'il y a eu migration, car la province d'obtention du diplôme et la province d'inscription (Nouvelle-Écosse) seraient la même.

De plus, cet indicateur n'est pas en mesure de suivre la migration à l'intérieur d'une province ou d'un territoire. Or, la migration intraprovinciale est un phénomène particulièrement important dans le cas des populations des régions rurales ou éloignées.

Diplômées canadiennes et citoyens canadiens

Dans la présente analyse, les étudiantes de pays étrangers qui obtiennent leur diplôme d'un établissement de formation en soins infirmiers auxiliaires au Canada sont considérées comme des « diplômées canadiennes ». De la même façon, les Canadiennes qui obtiennent leur formation en soins infirmiers auxiliaires à l'extérieur du Canada mais reviennent travailler au pays sont considérées comme des « diplômées étrangères ». La citoyenneté et le lieu d'obtention du diplôme ne sont donc pas des équivalents.

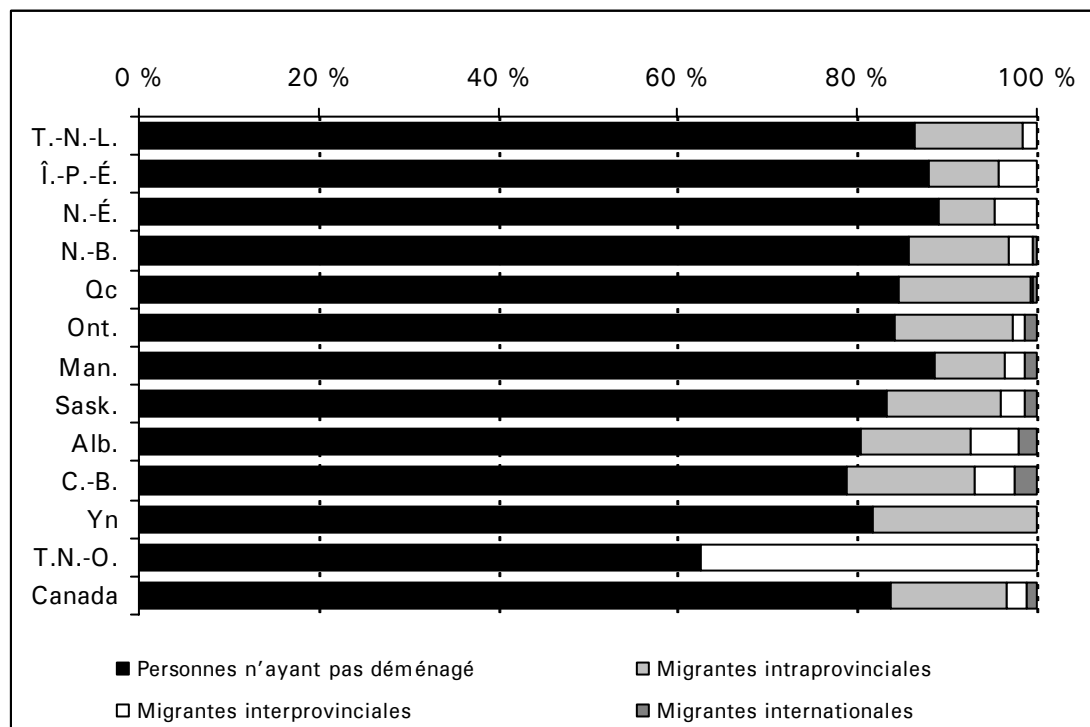
En 2007, l'ICIS a publié une série de rapports sur la répartition géographique et la mobilité des dispensateurs de soins au Canada. Le rapport intitulé *Répartition et migration interne des infirmières auxiliaires autorisées au Canada*² présente des comparaisons chronologiques de la main d'œuvre en soins infirmiers auxiliaires autorisés à partir des données du Recensement de la population de 1991, 1996 et 2001.

Selon le rapport, dans l'ensemble au Canada, la proportion globale de personnes n'ayant pas déménagéⁱ a augmenté, passant de 78 % en 1991 à 84 % en 1996 et en 2001².

De plus, la plupart des infirmières auxiliaires autorisées migrantes sont des migrantes intraprovinciales; elles représentaient 18 % de la main-d'œuvre globale en 1991, et 13 % en 1996 et en 2001².

La Colombie-Britannique a enregistré les plus fortes proportions de migrantes interprovinciales en 1991 (11 %) et en 1996 (7 %), puis ce fut au tour de l'Alberta en 2001 (5 %)².

Figure 13. Composition en pourcentage de la migration des infirmières auxiliaires autorisées (selon le lieu de résidence cinq ans auparavant), selon la province ou le territoire et au Canada, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

i. Aux fins du présent rapport, les personnes n'ayant pas déménagé désignent les *des infirmières auxiliaires autorisées* qui vivaient à la même adresse il y a cinq ans, au moment où les données du Recensement ont été recueillies.

Diplômées de programmes de soins infirmiers auxiliaires à l'étranger et au Canada

Le tableau 10 donne une répartition des données sur le lieu d'obtention du diplôme des IAA au Canada.

Des 50 168 IAA employées en soins infirmiers auxiliaires au Canada qui ont précisé leur *Lieu d'obtention du diplôme* en 2006, 97,5 % (48 936) avaient obtenu leur diplôme d'un programme canadien de soins infirmiers auxiliaires, 2,5 % (1 232) d'un programme à l'étranger.

Tableau 10. Répartition en pourcentage des IAA, selon le lieu d'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

| | Canada | | Étranger | | Total |
|---------------|---------------|-------------|--------------|------------|---------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | |
| T.-N.-L. | ** | ** | * | * | 2 634 |
| Î.-P.-É. | ** | ** | * | * | 598 |
| N.-É. | 3 165 | 99,7 | 9 | 0,3 | 3 174 |
| N.-B. | 2 639 | 99,7 | 7 | 0,3 | 2 646 |
| Qc | n/s | n/s | n/s | n/s | n/s |
| Ont. | 24 237 | 96,7 | 832 | 3,3 | 25 069 |
| Man. | 2 589 | 97,6 | 63 | 2,4 | 2 652 |
| Sask. | 2 193 | 98,7 | 30 | 1,3 | 2 223 |
| Alb. | 5 511 | 98,2 | 103 | 1,8 | 5 614 |
| C.-B. | 5 221 | 96,6 | 185 | 3,4 | 5 406 |
| Yn | 60 | 100,0 | 0 | 0,0 | 60 |
| T.N.-O. | ** | ** | * | * | 92 |
| Canada | 48 936 | 97,5 | 1 232 | 2,5 | 50 168 |

Remarques :

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels. La valeur de la cellule varie de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité. La valeur de la cellule est de 5 ou plus.

n/s Données non soumises à l'ICIS.

En 2006, le Québec n'a pas soumis de données pour le champ *Lieu d'obtention du diplôme* (n = 17 104).

Les IAA qui n'ont pas précisé le *Lieu d'obtention du diplôme* (2006, n = 28) ne sont pas comprises dans le tableau 10.

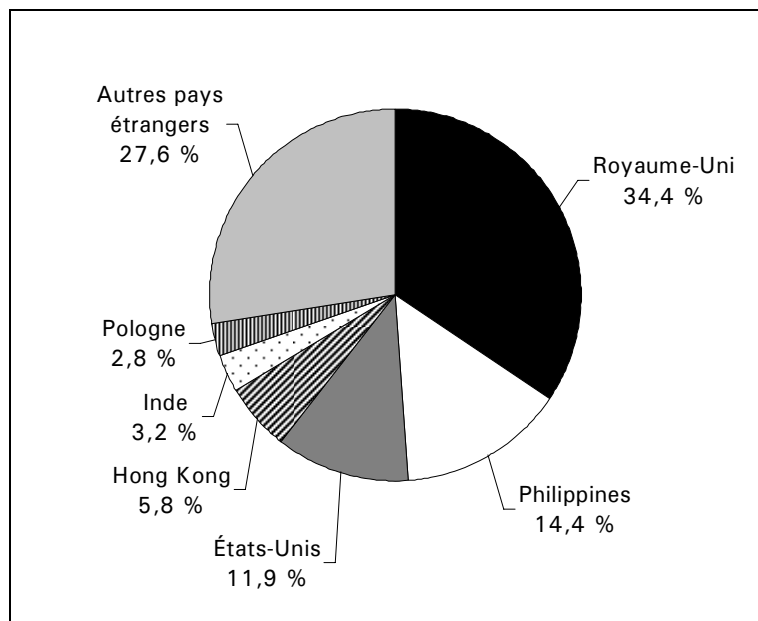
Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison des méthodes de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Source : BDIIAA, ICIS.

En ce qui concerne les 1 232 IAA du Canada qui ont obtenu leur diplôme d'un programme de formation en soins infirmiers à l'étranger, les six pays d'obtention de diplôme les plus souvent mentionnés sont présentés dans la figure 14.

Figure 14. Pourcentage des IAA diplômés à l'étranger, selon le pays d'obtention du diplôme, Canada, 2006



Source : BDIIAA, ICIS.

Près de la moitié des diplômées étrangères ont suivi une formation en soins infirmiers au Royaume-Uni (34,4 %) ou aux États-Unis (11,9 %). Les diplômées des Philippines représentent 14,4 % de toutes les diplômées étrangères de la main-d'œuvre des IAA.

Les diplômées étrangères de certains pays ont tendance à « se rassembler » dans une province ou une région du Canada. Par exemple, pratiquement toutes les diplômées de Hong Kong vivent maintenant en Ontario ou en Colombie-Britannique et pratiquement toutes les diplômées de la Jamaïque demeurent en Ontario.

Analyse de la répartition

La présente analyse sur les modes de répartition des IAA au Canada se divise en deux parties : (1) examen du lieu d'obtention du diplôme des membres de la main-d'œuvre de chaque province et territoire; (2) analyse de la mobilité des diplômées canadiennes dans tout le pays. Ces parties devraient être utilisées ensemble pour permettre une meilleure compréhension de la mobilité de la main-d'œuvre des IAA au Canada.

Composition de la main-d'œuvre

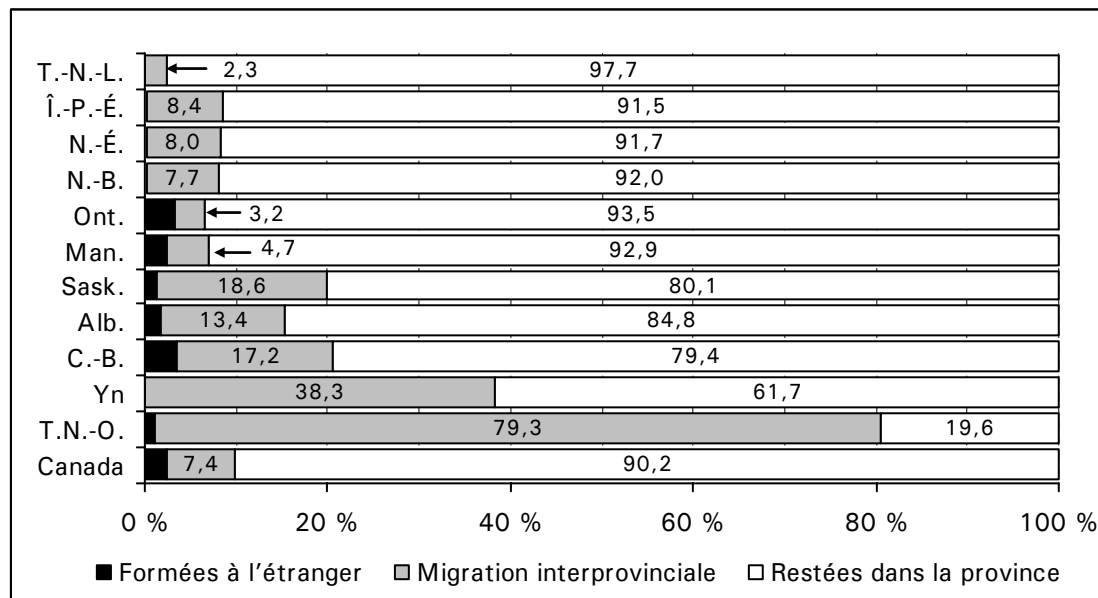
La main-d'œuvre de chaque province et territoire est composée de diplômées de la province ou du territoire même, de diplômées d'une autre province ou d'un autre territoire canadien, et de diplômées de l'étranger. La présente analyse fait ressortir la mobilité interprovinciale des IAA dans chaque province ou territoire, ce qui peut être utile pour les méthodes de recrutement.

Dans la figure 15, les IAA diplômées de l'étranger sont appelées « Formées à l'étranger », les diplômées de programmes de formation en soins infirmiers auxiliaires d'autres provinces ou territoires canadiens sont appelées « Diplômées interprovinciales », les diplômées de la province même sont appelées « Diplômées retenues en province », et celles qui ont omis de préciser leur lieu de formation sont appelées « Inconnu ».

En 2006, la main-d'œuvre des IAA qui avait le pourcentage le plus élevé de diplômées étrangères était celle de la Colombie-Britannique (3,4 %) et de l'Ontario (3,3 %). Par contre, seulement 0,3 % de la main-d'œuvre des IAA de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont obtenu leur diplôme d'un programme de formation en soins infirmiers auxiliaires à l'étranger.

Plus de 10 % de la main-d'œuvre des IAA en Saskatchewan (18,6 %), en Colombie-Britannique (17,2 %), en Alberta (13,4 %), au Yukon (38,3 %) et dans les Territoires du Nord-Ouest (79,3 %) sont diplômées dans d'autres provinces ou territoires.

Figure 15. Répartition en pourcentage de la main-d'œuvre des IAA selon le lieu d'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, 2006



Remarques :

Le Québec (n = 17 104) n'a pas présenté de données en 2006 sur le *Lieu d'obtention du diplôme*.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Les IAA qui n'ont pas précisé le *Lieu d'obtention du diplôme* (n = 28) sont exclues de la figure 15.

Les données de l'ICIS seront différentes des données provinciales et territoriales en raison des méthodes de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

Source : BDIIAA, ICIS.

Migration des diplômées

Une fois leur formation en soins infirmiers auxiliaires terminée, les diplômées qui désirent pratiquer ont le choix entre trois options : rester dans leur province ou territoire actuel de résidence, migrer vers une autre province ou un autre territoire canadien, ou émigrer dans un autre pays.

La présente partie analyse la destination des nouvelles diplômées. Veuillez prendre note que cette méthode n'est qu'un indicateur de migration et non une mesure précise. Cette analyse n'inclut pas toutes les diplômées des établissements canadiens de formation en soins infirmiers auxiliaires, puisque les diplômées ayant quitté la profession et celles ayant quitté le Canada afin de travailler à l'étranger (sans maintenir leur droit de pratique au Canada) sont exclues. L'information n'est disponible que pour celles qui occupaient un emploi au Canada en 2006.

De plus, cette méthode ne compare que deux moments précis : l'année d'obtention du diplôme et l'année d'inscription 2006. Il n'est pas possible d'identifier les mouvements migratoires multiples ayant eu lieu entre ces deux périodes.

Diplômées de l'extérieur de la province

Un haut pourcentage de diplômées de l'extérieur de la province ou de l'extérieur du pays peut être une indication des éléments suivants : le nombre de programmes de formation en soins infirmiers auxiliaires (ou de places) qui existent dans la province ou le territoire, les caractéristiques de migration de la population générale, la possibilité d'avoir un meilleur emploi ou une meilleure carrière que dans les provinces ou territoires voisins ou le fait que les personnes de cette province ou de ce territoire sont plus susceptibles de faire leurs études dans une autre province ou un autre pays avant de retourner « chez elles » pour travailler.

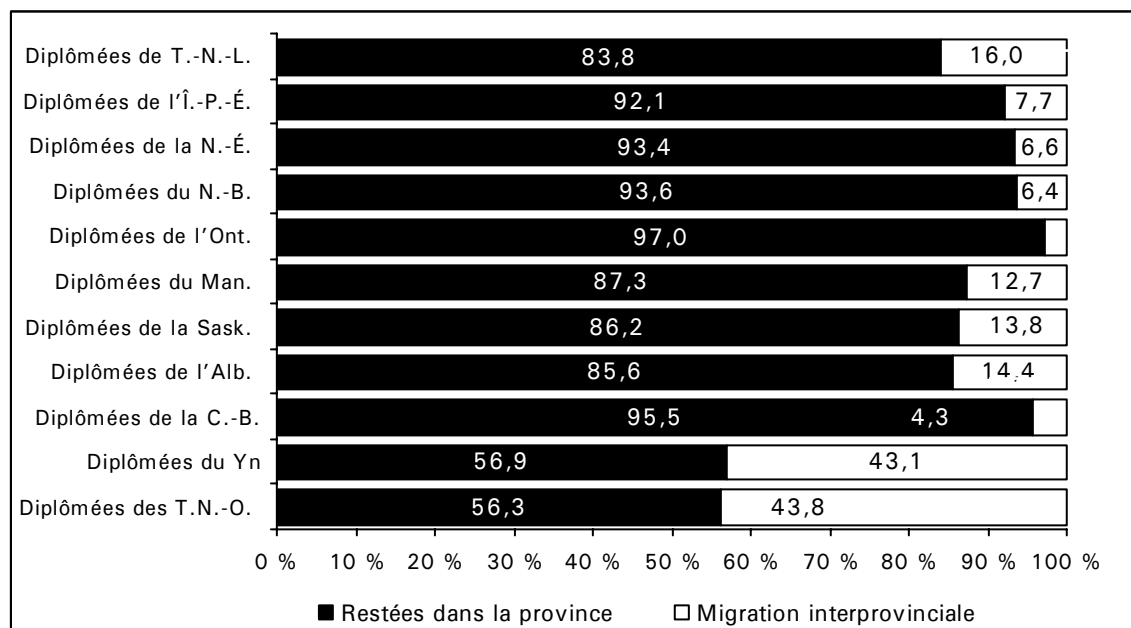
Quoi qu'il en soit, cette analyse fournit des renseignements utiles à une meilleure compréhension de la mobilité des diplômées. Une bonne partie de cette mobilité reflète les tendances de migration de l'est vers l'ouest observées chez la population canadienne en général.

Parmi les diplômées canadiennes de la main-d'œuvre des IAA en 2006 (à l'exception de celles du Québec dont les données ne sont pas disponibles), celles issues d'un programme de formation en soins infirmiers auxiliaires de l'Ontario (97,0 %), de la Colombie-Britannique (95,5 %), et du Nouveau-Brunswick (93,6 %) étaient les plus susceptibles d'occuper un emploi dans la province d'obtention de leur diplôme.

En revanche, 83,8 % des diplômées de programmes de soins infirmiers auxiliaires de Terre-Neuve-et-Labrador (employées au Canada en 2006), 85,6 % des diplômées de l'Alberta et 86,2 % des diplômées de la Saskatchewan sont restées dans ces provinces.

Globalement, plus de neuf diplômées de programmes canadiens de formation en soins infirmiers auxiliaires sur dix (93,2 %) qui occupaient un emploi au Canada en 2006 n'ont pas migré après l'obtention de leur diplôme ou ont fini par retourner dans la province d'obtention de leur diplôme. La figure 16 exclut le Québec, dont les données n'étaient pas disponibles.

Figure 16. Diplômées en soins infirmiers auxiliaires autorisés, selon la province ou le territoire d'inscription, 2006



Remarques :

Le Québec n'a pas présenté de données en 2006 sur le *Lieu d'obtention du diplôme*; par conséquent, il est exclu de la figure 16.

La figure 16 ne comprend que les diplômées d'un programme canadien de soins infirmiers auxiliaires (n = 48 559).

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Source : BDIIAA, ICIS.

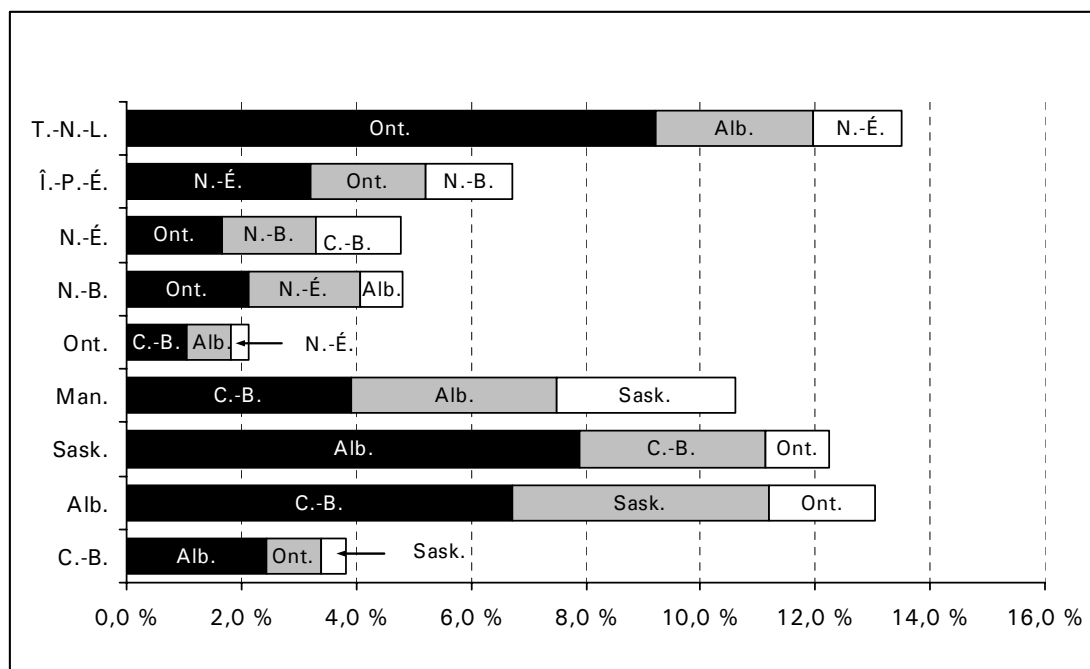
La figure 17 présente une analyse plus détaillée de chaque secteur de compétence, présentant les destinations les plus fréquentes des diplômées qui ont migré une fois leur diplôme obtenu. Rappelons que seulement les diplômées canadiennes qui occupaient un emploi au Canada en 2006 font l'objet de cette analyse.

La figure 17 établit une comparaison entre la province ou le territoire d'obtention du diplôme et la province ou le territoire actuel d'inscription à deux moments précis dans le temps. Les données de la figure 17 ne tiennent pas compte de la mobilité et de la migration survenue entre-temps.

Migration interne des IAA

Parmi les raisons qui motivent les IAA formées au Canada à déménager dans une autre province ou un autre territoire après avoir obtenu leur diplôme, on trouve les suivantes : possibilité d'avoir un emploi, meilleur revenu ou meilleurs avantages sociaux, possibilité de travailler à temps plein, raisons familiales, et croissance et développement personnels.

Figure 17. Les trois destinations les plus populaires des IAA diplômées qui quittent leur province ou territoire, selon la province ou le territoire d'obtention du diplôme, 2006



Remarques :

La figure 17 n'englobe que les trois destinations les plus fréquentes des IAA diplômées.

La figure 17 ne comprend que les diplômées d'un programme canadien de soins infirmiers auxiliaires (n = 48 559).

Les données du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ne sont pas présentées dans cette figure en raison des cellules à faibles valeurs. En 2006, 24,6 % (16) de toutes les diplômées du Yukon travaillaient en Colombie-Britannique, et 18,8 % (6) de celles des Territoires du Nord-Ouest travaillaient en Alberta.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Source : BDIIAA, ICIS.

Veillez vous référer aux tableaux de données H.IAA.1 et H. Sommaire, accessibles sur le site Web de l'ICIS, pour obtenir plus de données sur le lieu d'obtention du diplôme.

Notes méthodologiques

L'information qui suit doit être utilisée afin d'assurer une compréhension claire des concepts de base qui définissent les données fournies dans le présent document, des méthodes qui sous-tendent la collecte des données et des aspects essentiels de la qualité de ces dernières.

Cette information assurera une meilleure compréhension des points forts et des limites des données ainsi que de la façon dont elles peuvent être utilisées et analysées efficacement. L'information est particulièrement importante lorsque l'on fait des comparaisons avec d'autres sources de données, surtout lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions sur les changements enregistrés dans le temps.

L'Institut canadien d'information sur la santé est fondé sur des principes de qualité des données, de respect de la vie privée et de confidentialité. La collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données sont régis par l'engagement de l'ICIS envers la diffusion de données de qualité conforme aux pratiques de respect de la vie privée. Le document *Le respect de la vie privée et confidentialité de l'information sur la santé à l'ICIS : principes et politiques pour la protection de l'information sur la santé*, accessible sur le site Web de l'ICIS, fournit de plus amples renseignements sur les principes de l'ICIS en matière de respect de la vie privée.

Contexte

But

L'Institut canadien d'information sur la santé rédige la présente publication chaque année afin de fournir aux lecteurs les statistiques les plus récentes sur la main-d'œuvre en soins infirmiers auxiliaires. Divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ont recours aux données de l'ICIS afin de mieux comprendre le nombre et la répartition de la main-d'œuvre des IAA. Ces données contribuent à la formulation de politiques et à la prise de décision, particulièrement à l'échelle nationale, provinciale et territoriale.

Le présent rapport renferme des données rétrospectives et actuelles sur les tendances démographiques, la formation, l'emploi et la mobilité de la main-d'œuvre des IAA. Les statistiques de la Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (BDIIAA) sont complétées par de l'information détaillée sur le processus de collecte des données, les limitations pertinentes des données actuelles et une explication des méthodes d'analyse utilisées pour établir les statistiques.

Valeur

Les données sur le nombre et la répartition des IAA présentées ici sont une composante fondamentale de la planification des ressources humaines de la santé à l'échelle nationale, provinciale et territoriale. Toute planification ou projection du nombre de professionnels de la santé requis dans une province ou un territoire en particulier doit avoir pour point de départ la compréhension de l'effectif actuel et de son évolution.

Historique

La Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, gérée par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), contient de l'information sur le nombre et la répartition des infirmières auxiliaires autorisées au Canada pour les années 2002 à 2005.

Couverture des données

Définition de « infirmière autorisée »

Les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (IAA) sont des professionnels réglementés de la santé qui travaillent de façon indépendante ou en partenariat avec d'autres membres de l'équipe des soins de santé afin d'offrir des services de soins infirmiers aux particuliers, aux familles et aux groupes de tous âges.

Les IAA se servent de leurs connaissances, de leurs compétences et de leur jugement en matière de soins infirmiers afin d'évaluer des clients, de promouvoir la santé, de prévenir les maladies, d'offrir des soins palliatifs ou des soins de réadaptation et d'aider les clients à atteindre un état de santé optimal. Ils planifient, et évaluent les soins à prodiguer aux clients tout au long du cycle de vie.

Les IAA travaillent dans des cadres et des contextes variés, y compris dans les hôpitaux, les foyers pour personnes âgées, les unités de santé publique, les organismes communautaires de soins infirmiers, les cabinets privés, les cliniques, les cabinets de médecins, l'industrie, les établissements d'enseignement, les centres de soins de jour pour adultes, les résidences privées, les centres de santé communautaire, les centres de la petite enfance et les camps de jeunes³.

Population d'intérêt

La population d'intérêt de la BDIIAA correspond à toutes les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés s'étant inscrits et ayant obtenu un permis de pratique actif dans une province ou un territoire.

Population de référence

Comme l'ICIS ne peut pas attendre la fin de la période d'inscription de 12 mois de chaque province et territoire avant de recueillir les données, la population de référence de la BDIIAA correspond à toutes les infirmières autorisées s'étant inscrites et ayant obtenu un permis de pratique actif dans une province ou un territoire à l'intérieur des six premiers mois de la période d'inscription d'une province ou d'un territoire.

La différence subtile entre la population d'intérêt et la population de référence, c'est-à-dire la collecte des données sur les IAA qui s'inscrivent au cours des six premiers mois seulement, permet à l'ICIS de produire des données en temps opportun. Les analyses effectuées chaque année par l'ICIS indiquent que moins de 4 % des IAA s'inscrivent après les six premiers mois de la période d'inscription. Ainsi, les tendances présentées par l'ICIS concordent avec les tendances provinciales et territoriales qui comprennent les IAA inscrites après la période de six mois.

Critères d'inclusion des données

Les données recueillies par la BDIIAA comprennent :

- l'information sur l'inscription des IAA de 12 provinces et territoires du Canada;
- toutes les inscriptions de membres actifs en exercice que les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation ont reçues au cours des six premiers mois d'inscriptionⁱⁱ;
- les IAA qui travaillent dans le domaine des soins directs, en administration, en formation ou en recherche;
- les IAA qui travaillent en soins infirmiers, celles qui travaillent dans un domaine autre que les soins infirmiers, celles sans emploi et celles qui omettent de déclarer leur statut d'emploi au moment de leur inscription;
- les IAA qui occupent un emploi dans le secteur public ou privé;
- les IAA qui travaillent dans les hôpitaux, les cliniques, les centres de soins infirmiers ou d'autres établissements (comprend les emplois autonomes);
- les IAA en congé temporaire (congé parental ou congé d'invalidité de courte durée) qui prévoient recommencer le travail au cours de l'année d'inscription.

Critères d'exclusion des données

Les données recueillies pour la BDIIAA excluent :

- les infirmières autorisées et infirmières praticiennesⁱⁱⁱ;
- les infirmières psychiatriques autorisées^{iv};
- les aides-infirmières et les préposées aux soins non réglementées;
- les IAA qui travaillent dans le territoire du Nunavut;
- les IAA qui se sont inscrites et ont obtenu un permis de pratique actif après les six premiers mois de la période d'inscription;
- les IAA qui se sont inscrites à titre de membre inactif (lorsque leur organisme de réglementation provincial ou territorial dispose de leurs données);

ii. L'ICIS ne déclare que les données des *inscriptions uniques*. La définition et la méthode utilisées pour identifier les enregistrements uniques sont présentées à la section *Méthodes de traitement des données* des notes méthodologiques.

iii. Au Canada, les infirmières auxiliaires autorisées et les infirmières praticiennes sont formées et réglementées dans le cadre d'une profession distincte par rapport aux infirmières auxiliaires autorisées.

iv. Au Canada, les infirmières psychiatriques autorisées sont formées et réglementées dans le cadre d'une profession distincte en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba uniquement.

- les IAA qui vivent ou travaillent à l'extérieur du Canada, à l'exception de celles qui ont choisi de conserver leur permis d'exercice canadien;
- les IAA qui ont quitté la main-d'œuvre (p. ex. retraite, changement de profession).

Mise en application de la définition

Les méthodes par lesquelles les données sont définies et recueillies influencent grandement les types d'analyses et les statistiques finales produites. En fait, les écarts entre deux bases de données sont souvent imputables aux différences entre les définitions. Une personne qui n'est pas habituée à travailler avec des données et des statistiques peut éprouver des difficultés à comprendre pourquoi quelque chose d'apparemment aussi simple que le nombre d'infirmières auxiliaires autorisées peut varier en fonction de la définition.

L'ICIS, en consultation avec les intervenants en soins infirmiers auxiliaires, a élaboré une définition de l'infirmière auxiliaire autorisée (IAA) très pertinente dans la planification des ressources humaines de la santé et celle-ci répond aux besoins de la recherche. Cette définition n'est pas axée sur les fonctions et les responsabilités d'une IAA en exercice; elle précise plutôt les critères d'inclusion des IAA dans les statistiques finales.

La définition de l'ICIS reflète les définitions existantes de « infirmière autorisée » et de « infirmière psychiatrique autorisée » et répond aux besoins analytiques de l'organisme et de ses clients. La définition de l'ICIS est plus restreinte que celle des organismes provinciaux et territoriaux de réglementation, ce qui est acceptable puisque les fonctions principales des organismes de réglementation (inscription et octroi de permis) ne correspondent pas à celles de la Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés de l'ICIS (recherche et planification des ressources humaines de la santé). Aux fins d'inscription et d'octroi de permis, il est primordial de connaître le nombre de candidates inscrites actuellement admissibles à la pratique; aux fins de recherche, il est important de comprendre combien de candidates inscrites et admissibles pratiquent actuellement et combien sont actuellement sans emploi en soins infirmiers auxiliaires.

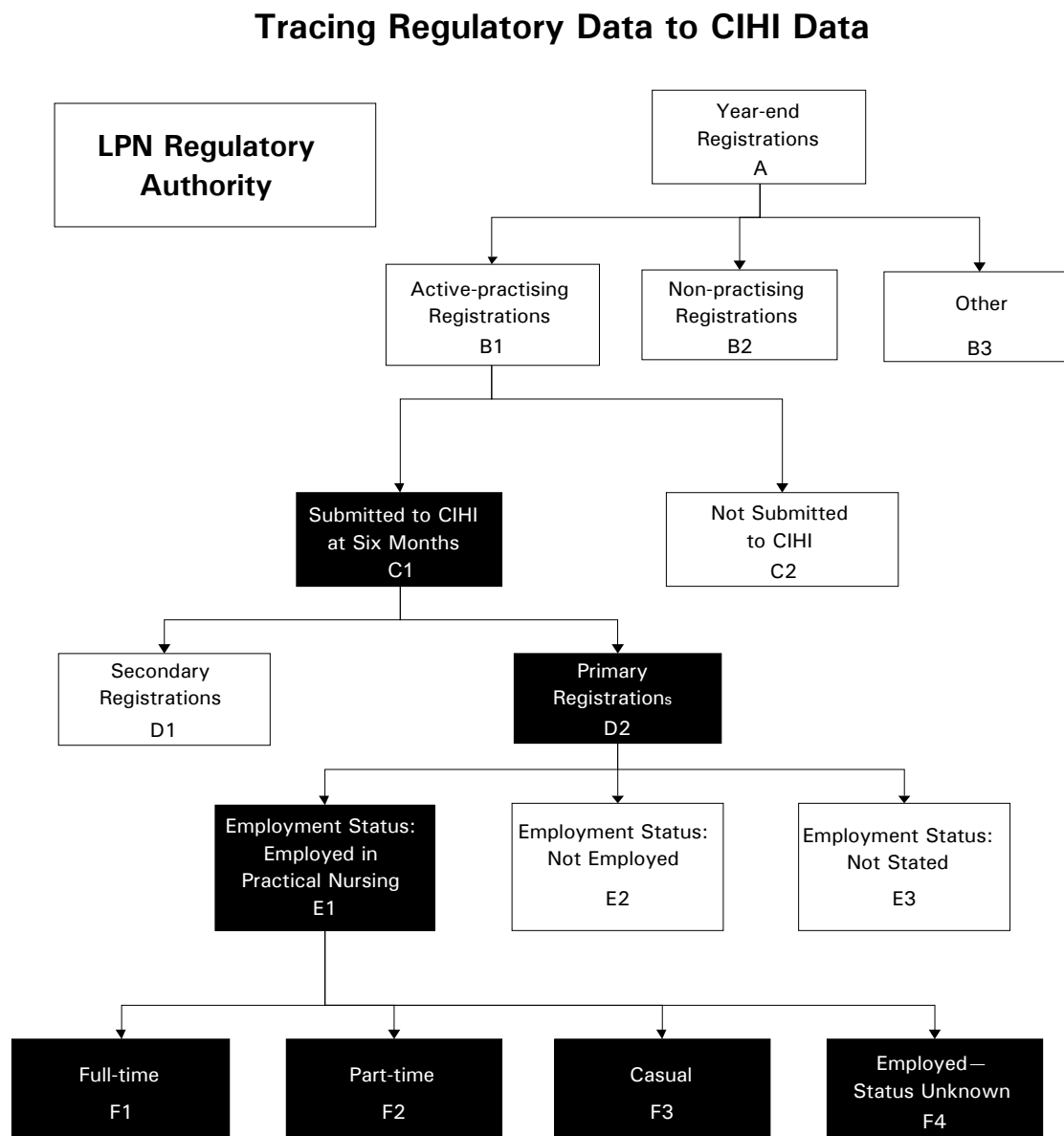
Malheureusement, ces différences dans les définitions peuvent prêter à confusion, surtout lorsqu'une série de statistiques est toujours moins élevée qu'une autre. Cela peut être à l'origine de tendances différentes (et, dans de rares cas, contradictoires) dans les données, ce qui peut soulever des questions sur l'exactitude (c.-à-d. quelle série de données est la plus exacte?) étant donné que des tendances différentes peuvent avoir de grandes répercussions sur la planification et les prévisions.

Afin de réduire la confusion, l'ICIS a créé un tableau dans lequel il illustre les différences entre sa définition et celle des organismes provinciaux et territoriaux de réglementation. Le tableau retrace les effets de la collecte et du traitement de l'ICIS sur les statistiques des organismes de réglementation et montre de quelle façon elles *deviennent* des statistiques de l'ICIS. Dans l'annexe B, ces tableaux sont complétés pour chaque province et territoire à l'aide des données de 2006.

Comment la définition se précise

Les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation fournissent généralement le nombre d'inscriptions et de permis de membres actifs en exercice en tant que *total*, car ce chiffre représente le nombre de candidates inscrites admissibles à la pratique en soins infirmiers auxiliaires au cours de l'année donnée.

Figure 18. Faire le pont entre les statistiques des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



Remarque : L'annexe B présente la même analyse pour chaque province et territoire.

A : Toutes les inscriptions

La case A représente le nombre total d'inscriptions soumises auprès des organismes provinciaux ou territoriaux de réglementation en soins infirmiers auxiliaires. Le total se compose des inscriptions des membres actifs en exercice (B1), de ceux non en exercice (B2) et d'autres inscriptions (B3).

B : Types d'inscriptions

La case B1 représente le nombre d'inscriptions de membres actifs en exercice que les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation ont reçu. Les membres actifs et en exercice sont admissibles à la pratique à titre d'infirmière auxiliaire dans le secteur de compétence en question.

La case B2 est le nombre d'inscriptions de membres non en exercice que les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation ont reçues. Ces membres inscrits mais non en exercice ne sont pas admissibles à la pratique à titre d'infirmière auxiliaire dans le secteur de compétence en question. Certains types de membres inscrits mais non en exercice le sont en raison d'une incapacité de longue durée, du statut d'associé ou du statut de retraité. Le nombre de membres inscrits mais non en exercice n'est pas soumis à l'ICIS. La case B3 inclut d'autres types d'inscriptions, comme celles des étudiantes.

C : Enregistrements soumis à l'ICIS

Afin de pouvoir analyser et soumettre des données en temps opportun, l'ICIS ne recueille que les inscriptions des membres actifs et en exercice soumises au cours des six premiers mois de l'année d'inscription (case C1). Les données sur les membres actifs et en exercice qui s'inscrivent entre les septième et douzième mois inclusivement (case C2) ne sont pas soumises à l'ICIS.

D : Élimination des inscriptions secondaires

Étant donné que des incitatifs financiers et administratifs encouragent les infirmières auxiliaires à maintenir leur inscription dans un secteur de compétence même lorsqu'elles s'inscrivent dans un autre, l'ICIS évalue chaque enregistrement afin de déterminer si l'inscription reflète la province ou le territoire principal d'emploi (case D2). Il est important de repérer les inscriptions secondaires et de les exclure des analyses, car l'ICIS vise à déclarer le nombre précis d'IAA (et non les équivalents temps plein). L'annexe A est un organigramme qui illustre ce processus.

E : Statut d'emploi

Alors que les statistiques des organismes provinciaux et territoriaux de réglementation comprennent tous les membres actifs et en exercice, sans égard au statut d'emploi, celles de l'ICIS n'englobent habituellement que les membres qui déclarent explicitement leur emploi en soins infirmiers auxiliaires (case E1). Les membres qui travaillent dans un domaine autre que les soins infirmiers auxiliaires (case E2), ceux sans emploi (également dans la case E2) et ceux qui n'indiquent pas leur statut d'emploi (case E3) sont exclus des statistiques finales. L'ICIS définit la main-d'œuvre des IAA comme les personnes à l'emploi en soins infirmiers auxiliaires au moment de leur inscription (case E1).

F : Emploi à temps plein/à temps partiel

La plupart des analyses que l'ICIS produit, comme celle sur les emplois à temps plein ou à temps partiel de la main-d'œuvre des IAA, comprend seulement les IAA employées en soins infirmiers auxiliaires.

Vous trouverez dans le tableau 11 une comparaison des données de l'année 2006 qui montre l'effet de la délimitation de cette définition.

Tableau 11. Comparaison des chiffres des organismes de réglementation couvrant 12 mois et des chiffres de l'ICIS couvrant 6 mois, Canada, 2006

| | T.-N.-L. | I.-P.-É. | N.-É. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Yn | T.N.-O. | Nun. | Total |
|---|----------|----------|-------|-------|--------|--------|-------|-------|-------|-------|----|---------|------|--------|
| Total des IAA actives et en exercice | 2 762 | 649 | 3 515 | 2 907 | 19 696 | 29 975 | 2 860 | 2 345 | 6 715 | 5 940 | 62 | 103 | .. | 77 529 |
| Nombre d'enregistrements soumis à l'ICIS | 2 691 | 649 | 3 379 | 2 809 | 18 757 | 29 975 | 2 740 | 2 258 | 6 353 | 5 865 | 62 | 103 | .. | 75 641 |
| Inscriptions primaires | 2 686 | 656 | 3 361 | 2 796 | 18 727 | 29 575 | 2 729 | 2 251 | 6 247 | 5 782 | 61 | 97 | .. | 74 968 |
| Travaillent en soins infirmiers auxiliaires | 2 639 | 599 | 3 174 | 2 646 | 17 104 | 25 084 | 2 652 | 2 224 | 5 614 | 5 412 | 60 | 92 | .. | 67 300 |

Remarque : Renseignements non recueillis par l'ICIS.

Sources : BDIIAA de l'ICIS et organismes provinciaux et territoriaux de réglementation des IAA.

Périodes d'inscription

La période d'inscription de 12 mois varie d'une province ou d'un territoire à l'autre, étant donné que chacun est responsable de fixer la date du début et de la fin de la période d'inscription. Bien que la période d'inscription de la plupart des secteurs de compétence s'étende soit de janvier à décembre, soit d'avril à mars, il est impossible pour l'ICIS de recueillir des données comparables à une date précise pendant l'année civile. Par exemple, la collecte de données faite le 30 juin de chaque année représenterait huit mois d'inscription en Nouvelle-Écosse, mais seulement trois mois d'inscription au Québec. De plus, même si la plupart des renouvellements d'inscription se produisent un à deux mois avant le début de l'année d'inscription, il n'est tout de même pas possible de choisir une seule date de collecte sur le calendrier civil.

Les périodes d'inscription de chaque province et territoire sont présentées à la figure 19. Cette figure représente l'année d'inscription 2006.

Figure 19. Périodes d'inscription de 12 mois des IAA, selon la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

| | 2005 | | | | | 2006 | | | | | | | | | | | | 2007 | | | | |
|----------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. | Janv. | Févr. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juill. | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. | Janv. | Févr. | Mars | Avril | |
| T.-N.-L. | | | | | | | | | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx |
| Î.-P.-É. | | | | | | | | | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx |
| N.-É. | | | xxxxx | xxxxx | | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | | | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx |
| N.-B. | | | | | | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx |
| Qc | | | | | | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx |
| Ont. | | | | | | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx |
| Man. | | | | | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx |
| Sask. | | | | | | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx |
| Alb. | | | | | | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx |
| C.-B. | | | | | | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx |
| Yn | | | | | | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx |
| T.N.-O. | | | | | | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx | xxxxx |

Remarques :

L'ICIS recueille les inscriptions de membres actifs en exercice soumises lors des six premiers mois de la période d'inscription.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Afin de fournir des données en temps opportun, l'ICIS ne peut pas attendre que la période d'inscription de 12 mois soit terminée dans chaque province et territoire. Par conséquent, les données de la BDIIAA sont recueillies pour les six premiers mois de chaque année d'inscription des provinces et territoires. Cette période de soumission décalée assure que les données des provinces et des territoires sont comparables, mais au détriment de comparaisons ponctuelles. En l'absence de comparaisons ponctuelles, il est difficile de déterminer la répercussion d'événements nationaux ou mondiaux sur la main-d'œuvre en soins infirmiers, tels que les accords fédéraux, provinciaux ou territoriaux sur la santé.

Lorsque vous comparez les données de l'ICIS aux chiffres de fin d'année des provinces et territoires, veuillez vous renseigner sur les différentes méthodes dans la section *Comparabilité* des notes méthodologiques.

Méthodes de collecte des données

Sources des données

Les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation responsables de l'octroi de permis aux IAA recueillent des données pour la Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés. Les IAA qui désirent exercer la profession doivent s'inscrire chaque année.

Une entente de données régit la collecte de données sur les IAA à l'ICIS. Chaque année, les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation et l'ICIS révisent les principaux éléments de données de base que les provinces et les territoires incluent dans leur formulaire d'inscription. Dans le cadre de l'entente actuelle, chaque organisme de réglementation soumet 20 éléments de données recueillis auprès de chaque infirmière auxiliaire autorisée.

Collecte de données

Les organismes de réglementation sont responsables de la collecte des données auprès de chaque infirmière auxiliaire autorisée. Les données sont saisies manuellement dans un système, puis soumises à l'ICIS dans un fichier provincial ou territorial selon un format normalisé. Les éléments de données recueillis à partir des formulaires d'inscription et d'obtention de permis ne sont pas tous envoyés à l'ICIS. En effet, outre les éléments décrits dans l'entente de données, chaque organisme de réglementation procède à la collecte de renseignements supplémentaires pour ses propres fins de documentation ou de recherche.

Vous trouverez à l'annexe C les coordonnées des associations des provinces et des territoires.

Concepts et définitions clés

Chaque élément de données énuméré correspond à un champ dans le dossier d'inscription de l'infirmière auxiliaire autorisée. Seuls les éléments de données utilisés dans les tableaux contenus dans le document *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2006* sont décrits ci-dessous. Pour obtenir la liste complète des éléments de données contenus dans la BDIIAA et un exemplaire du *Dictionnaire des données et manuel de traitement du Système sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés*, veuillez écrire à l'adresse personnelinfirmier@icis.ca ou consulter le site Web de l'ICIS à l'adresse www.icis.ca/infirmier.

Province ou territoire d'inscription

Province ou territoire dans laquelle ou lequel une IAA s'inscrit pour pratiquer en soins infirmiers auxiliaires.

Sexe

Sexe déclaré par l'IAA.

Année de naissance

Année à quatre chiffres de naissance de l'infirmière auxiliaire. Âge au 31 décembre de l'année d'inscription.

Formation initiale d'infirmière auxiliaire

Programme de formation de base ou équivalent qui prépare une IAA à l'admission à la pratique et qui mène à l'inscription initiale de l'IAA.

Lieu d'obtention du diplôme

Province, territoire ou pays où la formation initiale d'infirmière auxiliaire a été effectuée.

Année d'obtention du diplôme

Année de l'obtention du diplôme initial en soins infirmiers auxiliaires autorisés.

Statut d'emploi

L'emploi actuel dans un ou plusieurs domaines directement associés à la pratique des soins infirmiers auxiliaires : soins directs, administration, formation ou recherche. Le statut est déclaré par l'intéressée en fonction des pratiques d'embauche de l'employeur ou de la convention collective. Il repose sur le « statut officiel » avec l'employeur principal. Reflète l'emploi de la personne inscrite au moment où elle a rempli le formulaire ou au moment où l'inscription et le permis entrent en vigueur.

Milieu de travail

Milieu principal d'emploi.

Champ d'activité

Activités principales au sein de l'organisme ou de l'établissement de l'emploi principal.

Poste

Rôle actuel dans le milieu de travail principal, selon le titre ou la description du poste.

Emplois multiples

Personne employée comme IAA par plus d'un employeur.

Méthodes de traitement des données

Traitement des fichiers

Une fois que l'ICIS a reçu les fichiers de données provinciales et territoriales, il soumet tous les enregistrements à un traitement en deux étapes avant de les incorporer à la base de données nationale.

La première étape de traitement consiste à s'assurer que les données sont bien disposées et que toutes les réponses réussissent des tests précis de validation et de logique. Lorsque les codes soumis ne correspondent pas aux codes normalisés de l'ICIS, un rapport d'exception est produit pour identifier l'erreur. De plus, les données sont soumises à un contrôle qui permet de vérifier la relation logique entre des champs spécifiques. Par exemple, une erreur est signalée dans le rapport d'exception si l'*année d'obtention du diplôme* est antérieure à l'*année de naissance*.

L'ICIS et le représentant respectif de l'organisme provincial ou territorial de réglementation vérifient conjointement les erreurs et, si possible, les corrigent. S'il est impossible d'effectuer une correction, le code est remplacé par la valeur implicite pertinente^v.

La deuxième étape de traitement débute dès que le fichier a réussi tous les tests de validation et de logique. Étant donné que les infirmières auxiliaires autorisées peuvent s'inscrire simultanément dans plus d'une province ou d'un territoire, une méthode a été mise en place afin de repérer les IAA résidant à l'étranger ou inscrites dans plus d'une province ou d'un territoire.

Pour obtenir plus de renseignements sur cette méthode, écrivez à l'adresse personnelinfirmier@icis.ca.

Identification des inscriptions secondaires

Afin de calculer avec exactitude le nombre d'IAA inscrites et exerçant au Canada, il faut déterminer les enregistrements dont les données ne correspondent pas toutes au secteur de compétence déclarant.

Par exemple, des incitatifs administratifs encouragent les IAA à conserver leur droit de pratiquer au Canada même si elles vivent ou travaillent à l'étranger. Ainsi, une IAA vivant à l'étranger peut continuer de s'inscrire chaque année auprès d'un organisme canadien de réglementation des IAA, même si elle n'a pas l'intention de revenir au Canada au cours des 12 prochains mois. Étant donné que l'ICIS ne fait état que de l'effectif des IAA au Canada, il doit repérer les IAA vivant à l'étranger et retirer leurs données de l'analyse.

Dans le cas des IAA qui vivent et travaillent au Canada, l'ICIS doit également repérer les inscriptions dont les données ne correspondent pas toutes au secteur de compétence déclarant. En effet, à l'instar de la situation présentée ci-dessus, des incitatifs administratifs encouragent les IAA à conserver leur droit de pratiquer dans une province ou un territoire même si elles vivent ou travaillent dans un autre secteur de compétence au Canada. Une IAA peut donc continuer de s'inscrire dans une province tout en vivant ou en travaillant dans une autre. L'intégration de ces deux inscriptions dans les analyses entraînerait un comptage double. Par conséquent, l'ICIS évalue chaque inscription pour s'assurer qu'elles reflètent le secteur de compétence déclarant. Ces inscriptions secondaires sont appelées « doubles interprovinciaux ».

Toutes les données reçues des provinces et des territoires sont versées dans la BDIIAA. Toutefois, seules les inscriptions uniques sont présentées dans cette publication, dans les communiqués et dans les demandes spéciales de renseignements. Une inscription unique répond aux conditions suivantes :

v. Pour obtenir plus de renseignements sur cette méthode, écrivez à l'adresse personnelinfirmier@icis.ca.

La *Province, le territoire ou le pays de résidence* est soit le Canada, soit « Non précisé » ;

- Pour les IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires, la Province ou le territoire d'emploi équivaut à la Province ou au territoire d'inscription; si la Province ou le territoire d'emploi est « Non précisé », la Province ou le territoire de résidence équivaut alors à la Province ou au territoire d'inscription; ou
- Pour les IAA ne travaillant pas en soins infirmiers auxiliaires (ou celles dont le Statut d'emploi est « Non précisé »), la Province ou le territoire de résidence équivaut à la Province ou au territoire d'inscription; si la Province ou le territoire de résidence est « Non précisé », la Province ou le territoire d'inscription est alors accepté.

Un graphique illustre le processus d'identification des inscriptions secondaires dans l'annexe A. Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au chef de section des Bases de données sur le personnel infirmier.

Cette méthode d'élimination des doubles interprovinciaux et des IAA vivant à l'étranger donne lieu à certaines erreurs. Par exemple :

1. Une IAA réside aux États-Unis mais travaille au Canada. Elle est éliminée par erreur car elle est considérée comme *résidant à l'étranger*.
2. Une IAA réside et s'inscrit dans une province ou un territoire au début de l'année et, dans une période de un à six mois plus tard, déménage et s'inscrit dans une autre province ou un autre territoire. Cette double inscription évidente ne sera pas détectée et l'IAA sera comptée deux fois.
3. Une IAA ne travaillant pas en soins infirmiers auxiliaires s'inscrit dans une province ou un territoire autre que sa province ou son territoire de résidence. Cette inscription sera identifiée à tort comme une inscription secondaire.

En théorie, les infirmières auxiliaires autorisées qui s'inscrivent et travaillent dans plus d'une province ou d'un territoire en même temps sont calculées deux fois dans la BDIIAA, puisque la province ou le territoire d'emploi correspondront à la province ou au territoire d'inscription dans chaque secteur de compétence.

La méthode d'élimination des doubles interprovinciaux a été mise au point par Statistique Canada au début des années 1980. Cette méthodologie a été évaluée en 2000 pour la Base de données sur les infirmières et infirmiers autorisés et s'est avérée un outil précieux. On a donc révisé cette méthode pour l'adapter aux besoins particuliers de la nouvelle Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés en 2002.

Sommaire des enregistrements reçus par l'ICIS

Le tableau 12 comprend un résumé des enregistrements reçus par l'ICIS de chaque organisme provincial et territorial de réglementation de 2003 à 2006.

Tableau 12. Nombre d'enregistrements d'IAA soumis à l'ICIS, selon la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2003 à 2006

| | T.-N.-L. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Yn | T.N.-O. | Canada |
|---|----------|----------|-------|-------|--------|--------|-------|-------|-------|-------|----|---------|--------|
| 2006 | | | | | | | | | | | | | |
| <i>Nombre total d'enregistrements</i> | 2 691 | 656 | 3 379 | 2 809 | 18 757 | 29 975 | 2 740 | 2 258 | 6 353 | 5 865 | 62 | 103 | 75 648 |
| Inscriptions secondaires | 5 | 0 | 18 | 13 | 30 | 400 | 11 | 7 | 106 | 83 | 1 | 6 | 680 |
| Inscriptions primaires | 2 686 | 656 | 3 361 | 2 796 | 18 727 | 29 575 | 2 729 | 2 251 | 6 247 | 5 782 | 61 | 97 | 74 968 |
| Travaillent en soins infirmiers auxiliaires | 2 639 | 599 | 3 174 | 2 646 | 17 104 | 25 084 | 2 652 | 2 224 | 5 614 | 5 412 | 60 | 92 | 67 300 |
| Autre | 47 | 43 | 32 | 55 | 257 | 4 230 | 27 | 21 | 633 | 155 | 0 | 5 | 5 505 |
| Non précisé | 0 | 14 | 155 | 95 | 1 366 | 261 | 50 | 6 | 0 | 215 | 1 | 0 | 2 163 |
| 2005 | | | | | | | | | | | | | |
| <i>Nombre total d'enregistrements</i> | 2 758 | 650 | 3 286 | 2 746 | 18 005 | 29 415 | 2 650 | 2 293 | 5 862 | 5 246 | 58 | 107 | 72 969 |
| Inscriptions secondaires | 3 | 0 | 37 | 1 | 20 | 395 | 9 | 8 | 100 | 81 | 2 | 1 | 656 |
| Inscriptions primaires | 2 755 | 650 | 3 249 | 2 745 | 17 985 | 29 020 | 2 641 | 2 285 | 5 762 | 5 165 | 56 | 106 | 72 419 |
| Travaillent en soins infirmiers auxiliaires | 2 696 | 606 | 3 127 | 2 633 | 16 293 | 24 458 | 2 590 | 2 194 | 5 313 | 4 884 | 56 | 101 | 64 951 |
| Autre | 58 | 22 | 22 | 0 | 123 | 4 351 | 34 | 88 | 449 | 257 | 0 | 5 | 5 409 |
| Non précisé | 1 | 22 | 100 | 112 | 1 569 | 211 | 17 | 3 | 0 | 24 | 0 | 0 | 2 059 |
| 2004 | | | | | | | | | | | | | |
| <i>Nombre total d'enregistrements</i> | 2 763 | 647 | 3 257 | 2 720 | 17 028 | 29 907 | 2 553 | 2 191 | 5 516 | 5 189 | 56 | 100 | 71 927 |
| Inscriptions secondaires | 4 | 0 | 20 | 6 | 32 | 408 | 8 | 15 | 81 | 65 | 2 | 5 | 646 |
| Inscriptions primaires | 2 759 | 647 | 3 237 | 2 714 | 16 996 | 29 499 | 2 545 | 2 176 | 5 435 | 5 124 | 54 | 95 | 71 281 |
| Travaillent en soins infirmiers auxiliaires | 2 710 | 628 | 3 058 | 2 556 | 15 472 | 24 467 | 2 415 | 2 131 | 5 051 | 4 811 | 53 | 91 | 63 443 |
| Autre | 45 | 18 | 60 | 0 | 165 | 4 381 | 33 | 43 | 384 | 310 | 1 | 4 | 5 444 |
| Non précisé | 4 | 1 | 119 | 158 | 1 359 | 651 | 97 | 2 | 0 | 3 | 0 | 0 | 2 394 |
| 2003 | | | | | | | | | | | | | |
| <i>Nombre total d'enregistrements</i> | 2 779 | 635 | 3 342 | 2 583 | 16 341 | 30 579 | 2 484 | 2 142 | 5 176 | 4 760 | 62 | 104 | 70 987 |
| Inscriptions secondaires | 0 | 0 | 25 | 9 | 15 | 441 | 11 | 11 | 41 | 24 | 0 | 6 | 583 |
| Inscriptions primaires | 2 779 | 635 | 3 317 | 2 574 | 16 326 | 30 138 | 2 473 | 2 131 | 5 135 | 4 736 | 62 | 98 | 70 404 |
| Travaillent en soins infirmiers | 2 719 | 619 | 3 022 | 2 429 | 14 831 | 25 730 | 2 417 | 2 056 | 4 766 | 4 391 | 60 | 98 | 63 138 |
| Autre | 58 | 10 | 221 | 0 | 241 | 4 405 | 12 | 72 | 369 | 308 | 2 | 0 | 5 698 |
| Non précisé | 2 | 6 | 74 | 145 | 1 254 | 3 | 44 | 3 | 0 | 37 | 0 | 0 | 583 |

Remarques :

La catégorie *Autre* comprend les IAA qui *Travaillent dans un domaine autre que les soins infirmiers auxiliaires* et celles qui sont *Sans emploi*.

Les données du Nunavut ne sont pas recueillies.

Veillez consulter les notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDIIAA.

Source : BDIIAA, ICIS.

Méthodes d'analyse

Données du Nunavut

Le territoire du Nunavut n'a pas participé à la collecte pour les années de 2002 à 2006. L'ICIS tentera d'obtenir les données du Nunavut pour les publications à venir.

Statistiques sur les régions urbaines et rurales

À des fins analytiques, les régions urbaines sont définies (en partie) comme les collectivités comptant plus de 10 000 habitants. Statistique Canada les classe dans la catégorie des régions métropolitaines de recensement (RMR) ou des agglomérations de recensement (AR). Les régions rurales et éloignées correspondent aux collectivités situées à l'extérieur des frontières des RMR/AR et sont appelées « régions rurales et petites villes » (RRPV) par Statistique Canada.

Les régions rurales et petites villes (RRPV) sont subdivisées en fonction du degré auquel elles sont influencées (en termes d'intégration sociale et économique) par les grands centres urbains (c.-à-d. les RMR et les AR). La classification géographique basée sur les zones d'influence métropolitaines (ZIM) divise les municipalités des RRPV en quatre sous-groupes : ZIM forte, ZIM modérée, ZIM faible et Aucune ZIM. Les catégories *urbaines*, *rurales* et *éloignées* s'appliquent aux collectivités (villes, villages, etc.) qui peuvent correspondre à la désignation de Statistique Canada « Subdivision de recensement » (SDR). En 2004, il a été possible de déterminer la SDR de résidence des IAA, à l'exclusion de 1,0 % d'entre elles.

On a combiné les catégories RMR/AR et ZIM. On peut interpréter ces dernières de la façon simple qui suit : RMR/AR = grand centre urbain (régions urbaines); ZIM forte et modérée = villages et régions rurales situés relativement près des grands centres urbains (régions rurales); ZIM faible et Aucune ZIM = villages, régions rurales et éloignées situés à bonne distance des grands centres urbains (régions éloignées).

On peut trouver des détails sur les systèmes de classification des RRVP et des ZIM dans les ouvrages de McNiven et coll. (2000)⁴, de Du Plessis et coll. (2001)⁵ et de l'ICIS (2002)⁶.

Calculs

Sauf avis contraire, tous les chiffres présentés concernent les infirmières auxiliaires autorisées qui travaillent en soins infirmiers auxiliaires. Ils excluent les IAA qui ne travaillent pas en soins infirmiers auxiliaires, celles qui travaillent dans un domaine autre que les soins infirmiers auxiliaires et celles qui ne précisent pas leur statut d'emploi. Les données sur les IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires reflètent plus exactement le nombre réel d'IAA qui exercent au pays.

Suppression des données

L'ICIS a adopté des directives afin de régir la publication et la diffusion de toute information sur la santé qui lui est transmise de manière à en préserver la confidentialité et à protéger les renseignements personnels.

Pour assurer l'anonymat de chaque IAA, les cellules comprenant des valeurs de 1 à 4 ont été supprimées des tableaux présentés dans le présent document. Cette situation peut être sans importance dans les provinces plus peuplées, car il sera difficile d'identifier une IAA travaillant quelque part en Ontario ou en Colombie-Britannique; malgré cela, l'ICIS s'engage à protéger toute information de nature confidentielle sur les IAA.

Cependant, la suppression de cellules ne s'applique pas aux valeurs *Non précisé* dans les tableaux de données. En effet, la suppression de cellules a pour but de protéger l'anonymat. Puisqu'il est impossible de relier des réponses *Non précisé* entre les tableaux, les risques d'identification par recoupements seront minimes. Par conséquent, la suppression des valeurs *Non précisé* et *Inconnu* n'est pas nécessaire.

Les cellules comprenant des valeurs de 1 à 4 dans les tableaux de la section *Analyse des données* du présent rapport et la section *Tableaux de données* présentée sur le site Web de l'ICIS ont été remplacées par un seul astérisque (*). Cependant, la présentation des totaux par ligne et colonne exige la suppression d'une deuxième valeur afin d'empêcher le lecteur de déterminer la valeur supprimée au moyen de la soustraction. Par conséquent, une deuxième valeur est également supprimée dans chaque ligne et colonne comportant une valeur supprimée. De façon générale, c'est la prochaine plus petite valeur qui sera supprimée. Toutefois, dans le cas où la deuxième valeur est supérieure à 4, elle doit alors être remplacée par un symbole différent, d'où l'utilisation d'un double astérisque (**) dans la publication sur les IAA.

Ces politiques régissent également la diffusion des données de l'ICIS à l'égard des demandes spéciales de renseignements et des études analytiques spéciales.

Symboles

Dans le présent rapport, on a employé des symboles standards et numériques partout où c'était possible de le faire. Ces symboles sont :

- * Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels. La valeur de la cellule varie de 1 à 4.
- ** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité. La valeur de la cellule est de 5 ou plus.
- Renseignement ne s'applique pas ou n'existe pas.
- .. Renseignement non recueilli par l'ICIS.
- n/s Données non soumises à l'ICIS.
- < 0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

D'autres symboles sont expliqués au besoin sous le tableau ou la figure où ils apparaissent.

Évaluation de la qualité des données

Afin d'assurer un degré élevé d'exactitude et d'utilité dans la diffusion des données, la Division de la qualité des données de l'ICIS a élaboré un système pour évaluer et communiquer les rapports sur la qualité des données figurant dans les bases de données et les registres de l'ICIS. Le système s'articule sur les cinq dimensions de la qualité des données : actualité, exactitude, facilité d'utilisation, comparabilité et pertinence. Le paragraphe qui suit décrit brièvement l'actualité, la facilité d'utilisation et la pertinence. Par la suite, l'exactitude et la comparabilité sont décrites plus en détail puisqu'elles sont davantage liées au traitement des données.

L'actualité est assurée par la collecte des données à l'issue des six premiers mois de la période d'inscription. En moyenne, plus de 95 % du nombre total d'enregistrements est obtenu à l'intérieur de ce délai. Cette méthode permet à l'ICIS d'analyser et de diffuser les données en temps opportun. La facilité d'utilisation comprend la disponibilité et la documentation des données ainsi que leur facilité d'interprétation. La section des notes méthodologiques contribue à la facilité d'utilisation, car les limites de l'interprétation des données y sont clairement définies. La pertinence du fichier comprend l'adaptabilité et la valeur des données. Dans le cas de la BDIIAA, l'intérêt vif et constant des décisionnaires, des chercheurs et des médias confirme la valeur des données sur le personnel infirmier autorisé. De plus, la décision de l'ICIS de collaborer avec les organismes de réglementation des infirmières autorisées et des infirmières psychiatriques autorisées afin de fournir une image d'ensemble plus complète de la main-d'œuvre réglementée en soins infirmiers contribue à assurer l'adaptabilité et la valeur des données.

Exactitude

L'exactitude est une évaluation du caractère adéquat des données par rapport à la réalité. Dans le contexte de la BDIIAA, cette évaluation vise l'exactitude des données figurant dans le document en fonction de la population cible, soit toutes les IAA qui s'inscrivent à titre de membre actif et en exercice au Canada dans les six premiers mois de l'année d'inscription.

Les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation recueillent les données à des fins administratives, conformément à une entente selon laquelle un sous-ensemble des données est soumis à l'ICIS à des fins de recherche et d'analyse. Par conséquent, il est important de noter que bien que les critères d'exactitude et d'intégralité correspondant aux exigences financières et administratives d'un registre puissent être moins rigoureux que ceux de la recherche, ils sont tout de même élevés. Néanmoins, des améliorations dans les systèmes de collecte des données, ainsi que la reconnaissance par les autorités compétentes de la nécessité de produire des données de qualité, ont donné lieu à l'amélioration de la BDIIAA. La section qui suit souligne les points auxquels il faut faire attention lors de l'analyse des données présentées dans le document *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2006*.

Sous-dénombrement

Un sous-dénombrement a lieu lorsque des données qui auraient dû être recueillies pour la base de données ne sont pas incluses.

Les données de la BDIIAA sont recueillies six mois après le début de la période d'inscription de douze mois de chaque province ou territoire^{vi}. Cependant, la population cible de la base de données étant composée uniquement d'IAA qui s'inscrivent et exercent dans les six premiers mois de l'année d'inscription, il ne s'agit pas ici d'un sous-dénombrement.

Il existe trois sources de sous-dénombrement connues dans les données de la BDIIAA : les nouvelles inscriptions, la date butoir pour les données de l'Ontario et les données de Terre-Neuve-et-Labrador.

Nouvelles inscriptions

Les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Ontario ne présentent pas à l'ICIS de données sur les nouvelles inscriptions, ce qui englobe les nouvelles diplômées et les nouvelles arrivantes dans la province ou le territoire. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, quant à eux, présentent à l'ICIS des données sur certaines nouvelles inscriptions. Le Yukon présente des données sur les nouvelles diplômées et sur les nouvelles inscriptions des autres provinces et territoires du Canada, mais pas sur les inscriptions en provenance de l'étranger. Les Territoires du Nord-Ouest présentent des données sur les nouvelles diplômées, mais pas sur les nouvelles inscriptions des autres provinces et territoires du Canada ou de l'étranger. Puisque de nombreuses nouvelles inscriptions proviennent d'infirmières auxiliaires autorisées en exercice, ceci cause un sous-dénombrement dans la BDIIAA.

Date butoir pour les données de l'Ontario

Les données de l'Ontario n'englobent que les IAA inscrites avant le 15 avril 2006, soit la date officielle de suspension en 2006 en cas de non-paiement des frais de renouvellement. Ceci ne représente que les premiers 4,5 mois de l'année d'inscription, plutôt que 6 mois pour les autres organismes de réglementation des IAA.

L'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, fournisseur de données de l'ICIS, utilise également cette date butoir en préparation des statistiques de fin d'année.

Sous-dénombrement des données de 2006 de Terre-Neuve-et-Labrador

Une fois l'analyse des données terminée, il est ressorti un sous-dénombrement de 8 IAA dans les données de 2006 de Terre-Neuve-et-Labrador. Sept d'entre elles travaillent en soins infirmiers, mais ne figurent pas parmi les chiffres publiés. Les 8 IAA seront ajoutées à la BDIIAA et figureront dans la prochaine version du présent rapport.

vi. Vous trouverez à la figure 16 une illustration de la période d'inscription 2006 pour chaque province et territoire.

Surdénombrement

Le surdénombrement désigne l'inclusion de données au-delà de la population cible.

Il existe actuellement deux cas de surdénombrement dans les données sur les IAA de 2003 à 2006.

Inscriptions de personnes n'exerçant pas

La population cible de la BDIIAA est composée uniquement d'IAA qui s'inscrivent et exercent, et non des personnes n'exerçant pas. Actuellement, seul l'Ontario n'offre pas à ses membres le choix entre le statut d'infirmière auxiliaire autorisée exerçant ou n'exerçant pas; il n'y existe qu'un seul type d'inscription.

Par conséquent, les données que cette province présente à l'ICIS se rapportent aussi aux IAA non en exercice à l'heure actuelle. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une source de surdénombrement — les personnes inscrites dans ces provinces étant toutes considérées comme en exercice — il en résulte que certains champs de données compteront une plus grande proportion de valeurs « Non précisé ». On devrait donc en tenir compte dans l'analyse des données provinciales et territoriales de la BDIIAA.

IAA en congé

La population cible exclut toute IAA n'exerçant pas actuellement. Les IAA en congé temporaire (congé de maternité ou de paternité, congé de formation ou invalidité de courte durée) se situent dans une zone grise. Bien que ces IAA puissent être en congé au moment de l'inscription annuelle, elles prévoient peut-être recommencer à exercer au cours de la période d'inscription de 12 mois.

Une IAA en congé temporaire peut donc s'inscrire en tant qu'infirmière auxiliaire en exercice (si elle en a le choix) même si, dans les faits, elle n'exerce pas au moment de son inscription.

L'ICIS examine actuellement la façon dont les fournisseurs de données codifient le « Statut d'emploi » des IAA en congé temporaire. À l'heure actuelle, il est tenu pour acquis que les IAA en congé temporaire s'inscrivent comme exerçant, fournissent des renseignements complets sur leur emploi à temps plein (si possible) et comptent réintégrer ce poste à la fin du congé temporaire.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une source de surdénombrement, il faut tenir compte, lors de l'analyse des données de la BDIIAA, du fait que certaines IAA n'exercent qu'une partie de l'année.

Non-réponse

Dans la BDIIAA, une non-réponse aux éléments désigne la proportion de réponses « Non précisé » pour chacun des éléments de données, comme l'indique le tableau 13.

En ce qui concerne les IAA qui ne travaillent actuellement pas en soins infirmiers auxiliaires, on renvoie par défaut tous les éléments de données liés à l'emploi à la mention « Non précisé ». Afin de calculer le nombre de non-réponses, il est plus exact de n'inclure que les IAA à l'emploi en soins infirmiers auxiliaires.

Le pourcentage de non-réponses varie d'un élément à l'autre, mais voici dans quelle catégorie on trouve les pourcentages les plus élevés : *Formation dans un domaine autre que les soins infirmiers* avec 38,1 % et *Autre formation en soins infirmiers (non auxiliaires)* avec 56,4 %.

Tableau 13. Pourcentage des enregistrements dont les réponses portent la mention « Non précisé », selon l'élément de données et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

| | T.-N.-L. | I.-P.-E. | N.-E. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Yn | T.N.-O. | Canada |
|--|----------|----------|-------|--------|--------|-------|-------|-------|------|-------|--------|---------|--------|
| Sexe | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Année de naissance | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 3,33 | 0,00 | <0,1 |
| Formation initiale en soins infirmiers auxiliaires | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Année d'obtention du diplôme | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,12 | 0,05 | 0,00 | 0,04 | 0,00 | 0,83 | 0,00 | 0,00 | 0,12 |
| Province ou pays d'obtention du diplôme | 0,19 | 0,17 | 0,00 | 0,00 | 100,00 | 0,06 | 0,00 | 0,04 | 0,00 | 0,11 | 0,00 | 0,00 | 25,46 |
| Autre formation en soins infirmiers – Non-IAA | 100,00 | 99,50 | 9,23 | 100,00 | 88,31 | 0,00 | 12,63 | 21,36 | 0,00 | 63,80 | 0,00 | 100,00 | 38,09 |
| Formation dans un domaine autre que les soins infirmiers | 0,00 | 98,33 | 10,37 | 100,00 | 92,90 | 57,50 | 11,84 | 19,11 | 0,00 | 60,25 | 0,00 | 100,00 | 56,42 |
| Emploi en soins infirmiers auxiliaires – Statut inconnu | 0,11 | 0,00 | 0,09 | 0,08 | 2,35 | 0,00 | 3,24 | 0,13 | 0,00 | 0,78 | 0,00 | 1,09 | 0,80 |
| Emplois multiples | 0,00 | 0,00 | 0,03 | 0,00 | 0,01 | 0,00 | 0,00 | 1,89 | 0,00 | 0,70 | 0,00 | 100,00 | 0,26 |
| Province/territoire d'emploi | 0,15 | 0,00 | 4,47 | 0,08 | 0,00 | 0,00 | 0,34 | 0,04 | 0,00 | 0,24 | 0,00 | 1,09 | 0,26 |
| Milieu de travail – Principal | 0,30 | 0,67 | 1,58 | 0,00 | 2,17 | 6,35 | 0,45 | 0,18 | 0,00 | 0,33 | 0,00 | 0,00 | 3,06 |
| Champ d'activité – Principal | 1,93 | 1,34 | 1,76 | 0,00 | 2,45 | 4,96 | 0,15 | 0,22 | 0,00 | 0,30 | 0,00 | 0,00 | 2,68 |
| Poste – Principal | 0,30 | 0,67 | 1,73 | 0,00 | 1,93 | 4,45 | 0,00 | 0,18 | 0,00 | 0,26 | 100,00 | 1,09 | 2,37 |
| Province/pays de résidence | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,11 | 0,00 | 0,00 | 0,02 | 0,00 | 1,09 | 0,01 |
| Code postal du lieu de résidence | 0,08 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,08 | 0,00 | 0,00 | 0,09 | 0,00 | 0,00 | 0,01 |
| Code postal de l'employeur principal | 0,68 | 1,17 | 4,47 | 1,25 | 0,20 | 0,51 | 0,34 | 0,13 | 0,36 | 1,53 | 0,00 | 1,09 | 0,71 |
| Date d'inscription | 0,08 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | <0,1 |

Remarques :

< 0,1 Pourcentage inférieur à 0,05 %; la valeur est remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Le tableau 13 ne comprend que les IAA qui travaillent en soins infirmiers auxiliaires.

Les valeurs de 100,00 indiquent qu'un élément de données n'a pas été soumis pour l'année de données 2006.

Pour les champs Code postal du lieu de résidence et Code postal de l'employeur (premier, deuxième et troisième), les non-réponses étaient définies comme un code postal qui ne correspondait pas à celui du Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) de Statistique Canada publié en juillet 2006.

Source : BDIIAA, ICIS.

L'ICIS n'a imputé aucune valeur manquante pour les données de 2006. Au lieu de cela, plusieurs éléments avec un grand pourcentage de valeurs « Non précisé » n'ont pas été inclus dans les sections *Analyse des données* et *Tableaux de données*^{vii}. Dans d'autres cas, le nombre de valeurs « Non précisé » était clairement désigné dans l'analyse.

vii. Les tableaux de données sont disponibles dans la publication d'accompagnement, *Points saillants sur la main-d'œuvre infirmière réglementée au Canada, 2006* et sur le site Web de l'ICIS à l'adresse www.icis.ca/infirmier.

Comparabilité

La comparabilité évalue la façon dont les données de cette année se comparent à celles des années précédentes ainsi que la façon dont les données de la BDIIAA se comparent aux données sur les infirmières auxiliaires autorisées trouvées dans d'autres sources.

Données rétrospectives

Auparavant, les données sur les IAA étaient publiées dans la série de l'ICIS intitulée *Tendances relatives au personnel de la santé du Canada* (anciennement *Le personnel de la santé au Canada*). Les données de 1993 à 2001 diffusées par l'intermédiaire de cette série ne sont pas directement comparables à celles contenues dans la présente publication en raison des différentes méthodes de collecte utilisées. Dans la série *Tendances relatives au personnel de la santé*, les données sur les IAA de 2002 à aujourd'hui sont conformes aux figures présentées dans cette série de publications.

La présente publication met en évidence les données sur les IAA de 2003 à 2006. Compte tenu des limites quant à leur comparabilité historique, les données de 2002 sur les IAA ne sont pas, de façon générale, incluses dans la section sur l'analyse des données du présent document. Vous trouverez de l'information détaillée sur les limites de comparabilité des données sur les IAA sous l'en-tête « Nombre d'IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires autorisés » ci-dessous.

Terre-Neuve-et-Labrador

En 2006, l'ICIS et le College of Licensed Practical Nurses of Newfoundland and Labrador (CLPNNL) ont revu les données du champ *Lieu d'obtention du diplôme* pour les années de données 2002 à 2005. À la suite de cet exercice, le CLPNNL a relevé des incohérences dans les données, et a soumis les corrections à l'ICIS. Ces corrections ont été apportées dans la BDIIAA et sont prises en compte dans le présent rapport.

Île-du-Prince-Édouard

En 2005, l'ICIS a fait état d'un sous-dénombrement de 6 IAA dans les données de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces 6 IAA travaillaient en soins infirmiers auxiliaires et auraient dû figurer dans les chiffres publiés. Les 6 enregistrements ont été ajoutés à la BDIIAA et ont été inclus dans le présent rapport.

Québec

En 2006, l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) et l'ICIS ont revu les données des champs *Autre formation en soins infirmiers* et *Formation dans un domaine autre que les soins infirmiers* des années de données 2002 à 2005. À la suite de cet exercice, l'OIIAQ a relevé des erreurs dans les soumissions de données quant au niveau de formation, où « Doctorat » aurait dû être classé en tant que « Diplôme ». L'ICIS a apporté les corrections nécessaires dans la BDIIAA. Le présent rapport tient compte des corrections apportées.

Veillez tenir compte de la révision des données rétrospectives lors de la comparaison des données de la BDIIAA au fil du temps.

Données de 2006

Veillez tenir compte des limites de comparabilité suivantes pour les données de l'année 2006 lors de l'examen des données déclarées dans les sections *Analyse des données* et *Tableaux de données* du présent document, des tableaux de données de la publication d'accompagnement *Points saillants sur la main-d'œuvre infirmière réglementée au Canada, 2006* ainsi que des données du site Web de l'ICIS.

Nombre d'IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires autorisés — Une nouvelle méthode a été mise au point pour déclarer les données sur l'emploi en vue de la préparation des données de 2003 de l'Ontario et de leur soumission à la Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés.

Auparavant, lorsqu'une IAA omettait de préciser son statut d'emploi (c.-à-d. temps plein, temps partiel ou emploi occasionnel) sur son formulaire d'inscription, on indiquait par défaut le statut *Non précisé* au moment de la soumission des données à l'ICIS. Selon la méthode de traitement et de déclaration de l'ICIS, les IAA qui omettent de préciser leur statut d'emploi sont exclues des statistiques finales, car les chiffres de l'ICIS n'englobent que les IAA employées à temps plein, à temps partiel ou à titre occasionnel. Par conséquent, certaines IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires autorisés ont été exclues des analyses par erreur.

À compter de l'année de données 2004, les IAA qui ont un employeur en soins infirmiers auxiliaires autorisés mais qui omettent de préciser leur statut d'emploi (c.-à-d. temps plein, temps partiel ou emploi occasionnel) sont présentées à l'ICIS sous la catégorie *Travaillent en soins infirmiers auxiliaires autorisés (statut inconnu)*. Étant donné que l'on considère maintenant que ces IAA occupent un emploi, leurs données sont incluses dans les statistiques finales de l'ICIS.

Cette méthode améliorée a pour résultat la production de statistiques plus exactes qui concordent davantage avec les statistiques publiées par les organismes provinciaux de réglementation; elle pourrait également inclure les IAA en congé temporaire, par exemple en congé d'invalidité de courte durée ou de maternité. Cependant, elle aura des répercussions sur les analyses des tendances. Veuillez communiquer avec le chef de section, Bases de données sur les soins infirmiers, pour obtenir de plus amples renseignements sur la collecte, le traitement et la déclaration des données de la BDIIAA.

Pour obtenir une liste complète des éléments de données soumis par les organismes de réglementation, veuillez consulter le site Web de l'ICIS^{viii}.

viii. La liste complète des éléments de données soumis à l'ICIS par les organismes de réglementation est disponible sur le site Web de l'ICIS à l'adresse www.icis.ca/infirmier.

Limites des données

Comparabilité générale

- *Manitoba* — À partir de l'année de données 2003, les données de l'ICIS ne comprennent que les IAA qui se sont inscrites entre le 1^{er} décembre et le 31 mai.
- *Territoires du Nord-Ouest* — En 2003, le formulaire de renouvellement a été changé afin de recueillir des données plus précises et pertinentes. Ce changement a permis d'obtenir un portrait plus exact des chiffres totaux sur les IAA par rapport à l'année précédente. Étant donné que le nombre total d'inscriptions à titre d'IAA dans les Territoires du Nord-Ouest est très faible, il existe des différences considérables dans les pourcentages entre 2002 et 2006. Pour cette raison, il faut faire preuve de prudence lorsque l'on effectue des comparaisons entre les données de 2003 et 2006.

Données démographiques

Lieu de résidence

- *Yukon* — Pour les années de données de 2002 à 2006, ce champ a été dérivé du champ *Code postal du lieu de résidence*.

Formation

- *Colombie-Britannique* — Afin d'améliorer la qualité des données, le College of Licensed Practical Nurses of British Columbia (CLPNBC) a remis des documents d'information à ses membres expliquant comment remplir les sections relatives à la formation du formulaire de renouvellement annuel. À la suite de cette initiative, le nombre de membres ayant sélectionné *Aucun* dans les champs *Autre formation en soins infirmiers et Formation* dans un domaine autre que les soins infirmiers a diminué.

Formation initiale en soins infirmiers

- *Nouvelle-Écosse* — Dans le cas du champ *Formation initiale d'infirmière auxiliaire*, le College of Licensed Practical Nurses of Nova Scotia (CLPNNS) a inclus les options *Certificat* et *Diplôme* dans son formulaire annuel de renouvellement d'inscription, telles qu'elles sont recueillies par l'ICIS sous la catégorie *Diplôme*.
- *Saskatchewan* — La *Saskatchewan Association of Licensed Practical Nurses* (SALPN) a ajouté au champ de son formulaire d'inscription qui touche la formation, les options *Certificat* et *Diplôme* comme niveau de formation atteint au cours des 12 derniers mois. Pour l'année de données 2003, une faible proportion de nouvelles inscriptions portent le statut *Diplôme* et une forte proportion (32,6 %) portent la mention *Non précisé* sur le formulaire d'inscription. La SALPN pense que ce champ n'était pas assez clair sur le formulaire et il est possible que certains membres aient coché *Non précisé* au lieu de *Diplôme*. Par conséquent, la catégorie *Diplôme* du champ *Formation initiale d'infirmière auxiliaire* est sous-représentée.

Lieu d'obtention du diplôme

Québec — L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) ne soumet pas cet élément de données et le champ afférent comporte la mention « Non précisé », par défaut.

Autre formation en soins infirmiers (non auxiliaires)

- Les provinces et territoires suivants n'ont pas recueilli cet élément de données pour les années de données 2002 à 2006 :
 - Terre-Neuve-et-Labrador
 - Nouveau-Brunswick
 - Territoires du Nord-Ouest

Formation dans un domaine autre que les soins infirmiers

- Les provinces et territoires suivants n'ont pas recueilli cet élément de données pour les années de données 2002 à 2006 :
 - Nouveau-Brunswick
 - Territoires du Nord-Ouest

Emploi

Le tableau 14 présente la disponibilité des éléments de données sur l'emploi pour l'année de données 2006 par province et territoire.

Tableau 14. Éléments de données sur l'emploi disponibles dans la Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Canada, 2006

| | T.-N.-L. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Yn | T.N.-O. |
|--|----------|----------|-------|-------|----|------|------|-------|------|-------|------|---------|
| Milieu de travail (premier) | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Milieu de travail (deuxième) | X | ✓ | 2003 | ✓ | ✓ | X | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | 2003 | X |
| Milieu de travail (troisième) | X | ✓ | 2003 | X | ✓ | X | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | X | X |
| Champ d'activité (premier) | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Champ d'activité (deuxième) | X | ✓ | 2003 | ✓ | ✓ | X | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | 2003 | X |
| Champ d'activité (troisième) | X | ✓ | 2003 | X | ✓ | X | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | X | X |
| Poste (premier) | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | X | 2004 |
| Poste (deuxième) | X | ✓ | 2003 | ✓ | ✓ | X | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | X | X |
| Poste (troisième) | X | ✓ | 2003 | X | ✓ | X | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | X | X |
| Code postal du premier lieu de travail | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Code postal du deuxième lieu de travail | X | ✓ | 2003 | ✓ | ✓ | X | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | X |
| Code postal du troisième lieu de travail | X | ✓ | 2003 | X | ✓ | X | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | X | X |

Remarques :

- ✓ L'élément de donnée est présentement disponible.
- X L'élément de donnée n'est pas présentement disponible.
- 2003 L'élément de donnée est devenu disponible en 2003.
- 2004 L'élément de donnée est devenu disponible en 2004.

Source : BDIIAA, ICIS.

Emploi (suite)

- *Québec* — Depuis l'année de données 2005, l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec communique avec toute personne inscrite qui omet d'inclure certains renseignements sur le milieu de travail, le champ d'activité ou le poste dans le formulaire d'inscription et d'obtention de permis. L'amélioration du processus d'inscription et de renouvellement a permis de réduire le nombre de réponses *Non précisé* pour ces éléments de données. Pour cette raison, les comparaisons entre les données de 2002 et 2005 doivent être faites avec précaution.
- *Ontario* — En 2004, l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO) a établi et adopté la définition de la pratique et de l'emploi afin d'aider ses membres à fournir de l'information sur leur pratique. Ces nouvelles définitions ont considérablement amélioré la granularité des données recueillies par l'OIIO sur le *milieu de travail*, le *champ d'activité* et le *poste*. Par contre, elles ont également compliqué la comparaison avec les rapports antérieurs, et les valeurs correspondant à ces trois catégories ont par conséquent été modifiées. Veuillez consulter le Rapport statistique de l'OIIO en date du 1^{er} janvier 2004 pour plus de détails sur ce changement et pour connaître la définition de la pratique et de l'emploi de l'OIIO^{ix}.

Statut d'emploi

- *Ontario* — Selon l'OIIO, des changements apportés à la variable *Travaillent en soins infirmiers auxiliaires autorisés (statut inconnu)* découlent de l'amélioration du processus de renouvellement. Ce changement a permis à l'OIIO de réduire le nombre de réponses « Non précisé » dans cette catégorie.
- *Saskatchewan* — Pour l'année de données 2004, afin de mieux refléter le nombre d'IAA travaillant en Saskatchewan, l'ICIS a classé les IAA qui travaillaient en soins infirmiers auxiliaires mais qui n'ont pas précisé leur statut d'emploi (p. ex. temps plein, temps partiel ou emploi à titre occasionnel) dans la catégorie *Travaille en soins infirmiers auxiliaires (statut inconnu)*.

L'ICIS et la the Saskatchewan Association of Licensed Practical Nurses revoient actuellement les données de 2005; les données des prochains rapports pourraient faire l'objet d'une révision.

- *Colombie-Britannique* — Les données relatives au Statut d'emploi (temps plein, temps partiel) sont disponibles depuis 2003, ce qui a permis de brosser un tableau plus précis de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés de la Colombie-Britannique.
- *Yukon* — Les données relatives au Statut d'emploi (temps plein, temps partiel) sont disponibles depuis 2003, ce qui a permis de brosser un tableau plus précis de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du Yukon.

ix. Le Rapport statistique de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (2004) et la définition de la pratique et de l'emploi sont disponibles sur le site Web de l'OIIO à l'adresse www.cno.org.

Emplois multiples

- *Terre-Neuve-et-Labrador*— Avant 2005, toutes les IAA qui travaillaient dans leur domaine étaient considérées comme ayant un seul employeur. En 2006, le College of Licensed Practical Nurses of Newfoundland and Labrador (CLPNL) a modifié la méthodologie. En conséquence, les données de 2002 à 2005 ont été revues et corrigées dans la Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (BDIIAA) de l'ICIS. Toutefois, les données de 2004 et 2005 font actuellement l'objet d'une révision par l'ICIS et le CLPNL. Les données peuvent être révisées dans les publications à venir.
- *Alberta* — Pour l'année de données 2003, les enregistrements qui contiennent des non-réponses ont été renvoyés par défaut à *Non précisé*.
- *Yukon* — Cet élément de données n'est pas disponible pour les années de données 2002 et 2004.
- *Territoires du Nord-Ouest* — Cet élément de données n'a pas été recueilli pour les années de données 2002 à 2006.

Lieu de l'emploi

- *Yukon* — En ce qui a trait aux données de 2002 à 2006, ce champ dérivait des champs *Code postal du lieu de résidence* et *Code postal du lieu d'emploi*.

Milieu de travail

- *Québec* — Les données du sous-élément *Centre de santé mentale* n'ont pas été recueillies pour les années 2002 à 2006, car ce type d'établissement, tel que défini dans le document *Dictionnaire des données et manuel de traitement du Système sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés*, n'existe pas au Québec.
- En 2002, le sous-élément *Agence de services à domicile* a été déclaré incorrectement en raison d'une erreur de mappage. Celui-ci est remplacé par le sous-ensemble *Agence privée de soins infirmiers/service privé* à compter de 2004.

Au cours des deux dernières années, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a fusionné la plupart des hôpitaux publics, des établissements de soins de longue durée et des centres de santé communautaire en 95 centres de santé et de services sociaux (CSSS). Depuis la fusion, l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) a reclassé les définitions visant le champ *Milieu de travail*. Par conséquent, il faut faire preuve de prudence lors des comparaisons avec les rapports antérieurs de l'ICIS. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les changements apportés, veuillez communiquer avec l'OIIAQ, à www.oiaq.org.

- *Ontario* — Selon l'OIIO, l'amélioration du processus de renouvellement a permis de réduire le nombre de réponses *Non précisé* dans cette catégorie.
- *Manitoba* — En 2003, l'élément *Santé communautaire* a été mappé de façon plus convenable en deux catégories : *Centre de santé communautaire* et *Agence de services à domicile*. Il faut donc faire preuve de prudence lors des comparaisons à l'aide des données de 2002 pour ce champ.

- *Alberta* — Pour l'année de données 2003, le nombre de personnes inscrites ayant sélectionné le sous-élément *Hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie)* a diminué, tandis que le nombre de personnes inscrites ayant sélectionné le sous-élément *Centre de soins infirmiers/ établissement de soins de longue durée* a augmenté. Selon le College of Licensed Practical Nurses of Alberta (CLPNA), ce changement est attribuable aux nombreux hôpitaux qui possèdent des unités de soins de longue durée ou des centres de soins infirmiers depuis la restructuration du réseau de la santé menée en Alberta par les régions régionales de la santé.

Champ d'activité

- *Terre-Neuve-et-Labrador* — Avant 2004, les IAA qui travaillaient dans plusieurs cliniques étaient mappées à la catégorie *Autres soins directs*, car la catégorie *Soins infirmiers dans plusieurs domaines* cliniques n'existait pas dans les formulaires d'inscription et de renouvellement du College of Licensed Practical Nurses of Newfoundland and Labrador (CLPNL). Depuis 2004, lorsqu'une IAA sélectionne *volant*, cette information est mappée à la catégorie *Soins infirmiers dans plusieurs domaines* afin de mieux refléter la main-d'œuvre du CLPNL. Cela peut expliquer l'augmentation du nombre d'IAA qui ont déclaré des *Soins infirmiers dans plusieurs domaines* et une diminution du nombre d'IAA qui ont déclaré *Autres soins directs*.
- *Ontario* — Selon l'OIIO, l'amélioration du processus de renouvellement peut expliquer la réduction du nombre de réponses *Non précisé* dans cette catégorie.
- *Yukon* — Pour les années de données de 2002 à 2006, tout enregistrement qui indiquait plus d'un champ d'activité a été codifié sous la catégorie *Soins infirmiers dans plusieurs domaines*.
- *Territoires du Nord-Ouest* — Pour l'année de données de 2006, tout enregistrement qui indiquait plus d'un champ d'activité a été codifié sous la catégorie *Soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques*.

Poste

- *Nouveau-Brunswick* — Afin d'améliorer la qualité des données, l'Association des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du Nouveau-Brunswick a expliqué à ses membres comment remplir la section *Poste* du formulaire de renouvellement annuel. À la suite de cette initiative, le nombre de membres sélectionnant la catégorie *Autre* a diminué.

Produits et services concernant la main-d'œuvre des IAA

Publications sur la main-d'œuvre des IAA :

- *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2005;*
- *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2004;*
- *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2003;*
- *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés au Canada, 2002.*

Ces documents peuvent être téléchargés gratuitement en format PDF à partir du site Web de l'ICIS à l'adresse www.icis.ca. On peut également se procurer la version imprimée en communiquant avec le Bureau des commandes de l'ICIS au numéro 613-241-7860.

Le document intitulé *Dictionnaire des données et manuel de traitement du Système sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés* est également disponible sur demande auprès du chef de section des Bases de données sur le personnel infirmier, ou sur le site Web de l'ICIS à l'adresse www.icis.ca/infirmier. Il rend compte des éléments des données (et de leurs définitions) recueillis pour la BDIIAA, de même que des spécifications de fichier envoyées aux organismes provinciaux et territoriaux de réglementation pour la soumission des données.

Une bonne partie des tableaux et des figures fournis dans la section *Analyse des données* du présent document peuvent être visualisés et téléchargés sur le site Web de l'ICIS à l'adresse www.icis.ca/infirmier.

Demandes de services

L'ICIS répond aux demandes spéciales de renseignements et de projets analytiques spéciaux selon le principe du recouvrement des coûts en utilisant des données de la BDIIAA. Les demandes spéciales de renseignements sont généralement des demandes d'information qui n'exigent pas de ressources importantes de programmation et qui peuvent être traitées au moyen du rapport standard. Les projets spéciaux exigent une planification de projet et l'apport de ressources supplémentaires.

Pour connaître les coûts associés à ces produits et services, veuillez vous adresser à la personne suivante :

Chef de section, Bases de données sur le personnel infirmier
Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario)
K2A 4H6
Tél. : 613-241-7860
Télec. : 613-241-8120
Adresse de courriel : personnelinfirmier@icis.ca
Site Web : www.icis.ca/infirmier

Profils provinciaux et territoriaux

Canada — Main-d'œuvre des IAA

| | | Canada | | Canada (%) | |
|--|------------------------------------|--------|--------|------------|--------|
| | | 2003 | 2006 | 2003 | 2006 |
| IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires | | 63 138 | 67 300 | 63 138 | 67 300 |
| Sexe | Homme | 4 306 | 4 679 | 6,8 | 7,0 |
| | Femme | 58 832 | 62 621 | 93,2 | 93,0 |
| Âge moyen | Ans | 44,4 | 44,1 | 44,4 | 44,1 |
| Répartition selon l'âge | < 35 ans | 12 046 | 15 038 | 19,1 | 22,3 |
| | 35-49 ans | 29 016 | 28 095 | 46,0 | 41,7 |
| | 50 ans + | 22 074 | 24 165 | 35,0 | 35,9 |
| | Non précisé | 2 | 2 | < 0,1 | < 0,1 |
| Statut d'emploi | Temps plein | 31 764 | 31 282 | 50,3 | 46,5 |
| | Temps partiel | 22 038 | 23 991 | 34,9 | 35,6 |
| | Occasionnel | 8 810 | 11 485 | 14,0 | 17,1 |
| | Inconnu | 526 | 542 | 0,8 | 0,8 |
| Milieu de travail | Hôpital | 29 525 | 30 402 | 46,8 | 45,2 |
| | Org. de santé communautaire | 3 834 | 4 111 | 6,1 | 6,1 |
| | Centre d'accueil | 23 351 | 26 468 | 37,0 | 39,3 |
| | Autres milieux de travail | 4 943 | 4 260 | 7,8 | 6,3 |
| | Non précisé | 1 485 | 2 059 | 2,4 | 3,1 |
| Champ d'activité | Soins directs | 59 710 | 64 562 | 94,6 | 95,9 |
| | Administration/formation/recherche | 1 158 | 936 | 1,8 | 1,4 |
| | Non précisé | 2 270 | 1 802 | 3,6 | 2,7 |
| Poste | Postes de gestion | 775 | 853 | 1,2 | 1,3 |
| | IAA de chevet/communautaire | 56 345 | 60 831 | 89,2 | 90,4 |
| | Autres postes | 4 452 | 4 024 | 7,1 | 6,0 |
| | Non précisé | 1 566 | 1 592 | 2,5 | 2,4 |
| Statut d'emplois multiples | Un employeur | 52 909 | 56 073 | 83,8 | 83,3 |
| | Plusieurs employeurs | 9 416 | 11 052 | 14,9 | 16,4 |
| | Non précisé | 813 | 175 | 1,3 | 0,3 |
| Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières | Diplôme | 63 138 | 67 300 | 100,0 | 100,0 |
| | Baccalauréat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Maîtrise/doctorat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| Lieu d'obtention du diplôme | Formées au Canada | 46 257 | 48 936 | 73,3 | 72,7 |
| | Formées à l'étranger | 1 055 | 1 232 | 1,7 | 1,8 |
| | Non précisé | 15 826 | 17 132 | 25,0 | 25,5 |

Remarques :

< 0,1 pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers au moment de l'inscription annuelle. Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

En 2006, l'ICIS et le College of Licensed Practical Nurses of Newfoundland and Labrador (CLPNL) ont révisé les données du champ Lieu d'obtention du diplôme pour les années de données 2002 à 2005. La révision a permis au CLPNL de déceler des incohérences dans les données. Il a donc soumis des corrections à l'ICIS, corrections qui ont été mises en œuvre dans le présent document ainsi que dans tous les documents de la Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (BDIIAA). Toute comparaison entre les données de 2003 et de 2006 doit être faite avec prudence.

Québec ne soumet pas de données pour la section *lieu d'obtention du diplôme*.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la comparabilité des données de l'Ontario de la BDIIAA, veuillez consulter les notes relatives à l'emploi dans les limites des données.

Yukon ne soumet pas de données pour la section *poste*.

Les Territoires du Nord-Ouest n'ont pas soumis de données pour la section *poste* pour l'année 2003. Les Territoires du Nord-Ouest ne soumettent pas de données pour la section *statut d'emplois multiples*.

Les données pour le Nunavut ne sont pas recueillies.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse personnelinfirmier@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Terre-Neuve et Labrador — Main-d'œuvre des IAA

| | | Terre-Neuve et Labrador | | 2006 (%) | |
|--|------------------------------------|-------------------------|-------|----------|--------|
| | | 2003 | 2006 | T.-N.-L. | Canada |
| IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires | | 2 719 | 2 639 | 2 639 | 67 300 |
| Sexe | Homme | 378 | 332 | 12,6 | 7,0 |
| | Femme | 2 341 | 2 307 | 87,4 | 93,0 |
| Âge moyen | Ans | 43,8 | 44,5 | 44,5 | 44,1 |
| Répartition selon l'âge | < 35 ans | 483 | 447 | 16,9 | 22,3 |
| | 35-49 ans | 1 400 | 1 303 | 49,4 | 41,7 |
| | 50 ans + | 836 | 889 | 33,7 | 35,9 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | < 0,1 |
| Statut d'emploi | Temps plein | 1 604 | 1 434 | 54,3 | 46,5 |
| | Temps partiel | 147 | 170 | 6,4 | 35,6 |
| | Occasionnel | 968 | 1 032 | 39,1 | 17,1 |
| | Inconnu | 0 | 3 | 0,1 | 0,8 |
| Milieu de travail | Hôpital | 1 208 | 1 141 | 43,2 | 45,2 |
| | Org. de santé communautaire | 36 | 74 | 2,8 | 6,1 |
| | Centre d'accueil | 1 406 | 1 379 | 52,3 | 39,3 |
| | Autres milieux de travail | 43 | 37 | 1,4 | 6,3 |
| | Non précisé | 26 | 8 | 0,3 | 3,1 |
| Champ d'activité | Soins directs | 2 621 | ** | ** | 95,9 |
| | Administration/formation/recherche | * | * | * | 1,4 |
| | Non précisé | ** | 51 | 1,9 | 2,7 |
| Poste | Postes de gestion | 0 | 0 | 0,0 | 1,3 |
| | IAA de chevet/communautaire | 2 596 | 2 511 | 95,1 | 90,4 |
| | Autres postes | 106 | 120 | 4,5 | 6,0 |
| | Non précisé | 17 | 8 | 0,3 | 2,4 |
| Statut d'emplois multiples | Un employeur | 2 483 | 2 317 | 87,8 | 83,3 |
| | Plusieurs employeurs | 236 | 322 | 12,2 | 16,4 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,3 |
| Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières | Diplôme | 2 719 | 2 639 | 100,0 | 100,0 |
| | Baccalauréat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Maîtrise/doctorat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| Lieu d'obtention du diplôme | Formées au Canada | 2 708 | ** | ** | 72,7 |
| | Formées à l'étranger | 0 | * | * | 1,8 |
| | Non précisé | 11 | 5 | 0,2 | 25,5 |

Remarques :

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus.

< 0,1 pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

En 2006, l'ICIS et le College of Licensed Practical Nurses of Newfoundland and Labrador (CLPNL) ont révisé les données du champ Lieu d'obtention du diplôme pour les années de données 2002 à 2005. La révision a permis au CLPNL de déceler des incohérences dans les données. Il a donc soumis des corrections à l'ICIS, corrections qui ont été mises en œuvre dans le présent document ainsi que dans tous les documents de la Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (BDIIAA). Toute comparaison entre les données de 2003 et de 2006 doit être faite avec prudence.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse personnelinfirmier@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Île-du-Prince-Édouard — Main-d'œuvre des IAA

| | | Île-du-Prince-Édouard | | 2006 (%) | |
|--|------------------------------------|-----------------------|------|----------|--------|
| | | 2003 | 2006 | Î.P.É | Canada |
| IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires | | 619 | 599 | 599 | 67 300 |
| Sexe | Homme | 46 | 51 | 8,5 | 7,0 |
| | Femme | 573 | 548 | 91,5 | 93,0 |
| Âge moyen | Ans | 44,4 | 45,0 | 45,0 | 44,1 |
| Répartition selon l'âge | < 35 ans | 108 | 98 | 16,4 | 22,3 |
| | 35-49 ans | 313 | 286 | 47,7 | 41,7 |
| | 50 ans + | 198 | 215 | 35,9 | 35,9 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | < 0,1 |
| Statut d'emploi | Temps plein | 231 | 253 | 42,2 | 46,5 |
| | Temps partiel | 232 | 229 | 38,2 | 35,6 |
| | Occasionnel | 156 | 117 | 19,5 | 17,1 |
| | Inconnu | 0 | 0 | 0,0 | 0,8 |
| Milieu de travail | Hôpital | 298 | 297 | 49,6 | 45,2 |
| | Org. de santé communautaire | ** | 10 | 1,7 | 6,1 |
| | Centre d'accueil | 245 | 245 | 40,9 | 39,3 |
| | Autres milieux de travail | 37 | 43 | 7,2 | 6,3 |
| | Non précisé | ** | 4 | 0,7 | 3,1 |
| Champ d'activité | Soins directs | 607 | ** | ** | 95,9 |
| | Administration/formation/recherche | 6 | * | * | 1,4 |
| | Non précisé | 6 | 8 | 1,3 | 2,7 |
| Poste | Postes de gestion | 10 | 10 | 1,7 | 1,3 |
| | IAA de chevet/communautaire | 529 | 546 | 91,2 | 90,4 |
| | Autres postes | 70 | ** | ** | 6,0 |
| | Non précisé | 10 | * | * | 2,4 |
| Statut d'emplois multiples | Un employeur | 506 | 458 | 76,5 | 83,3 |
| | Plusieurs employeurs | 113 | 141 | 23,5 | 16,4 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,3 |
| Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières | Diplôme | 619 | 599 | 100,0 | 100,0 |
| | Baccalauréat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Maîtrise/doctorat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| Lieu d'obtention du diplôme | Formées au Canada | ** | ** | ** | 72,7 |
| | Formées à l'étranger | * | * | * | 1,8 |
| | Non précisé | 0 | 1 | 0,2 | 25,5 |

Remarques :

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus.

< 0,1 pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers au moment de l'inscription annuelle.

Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse personnelinfirmier@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Nouvelle-Écosse — Main-d'œuvre des IAA

| | | Nouvelle-Écosse | | 2006 (%) | |
|--|------------------------------------|-----------------|-------|----------|--------|
| | | 2003 | 2006 | N.-É. | Canada |
| IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires | | 3 022 | 3 174 | 3 174 | 67 300 |
| Sexe | Homme | 149 | 163 | 5,1 | 7,0 |
| | Femme | 2 873 | 3,011 | 94,9 | 93,0 |
| Âge moyen | Ans | 42,9 | 44,4 | 44,4 | 44,1 |
| Répartition selon l'âge | < 35 ans | 675 | 591 | 18,6 | 22,3 |
| | 35-49 ans | 1 530 | 1 517 | 47,8 | 41,7 |
| | 50 ans + | 817 | 1 066 | 33,6 | 35,9 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | < 0,1 |
| Statut d'emploi | Temps plein | 1 496 | 1 587 | 50,0 | 46,5 |
| | Temps partiel | 772 | 786 | 24,8 | 35,6 |
| | Occasionnel | ** | 798 | 25,1 | 17,1 |
| | Inconnu | * | 3 | 0,1 | 0,8 |
| Milieu de travail | Hôpital | 1 398 | 1 492 | 47,0 | 45,2 |
| | Org. de santé communautaire | 300 | 320 | 10,1 | 6,1 |
| | Centre d'accueil | 1 115 | 1 130 | 35,6 | 39,3 |
| | Autres milieux de travail | 185 | 182 | 5,7 | 6,3 |
| | Non précisé | 24 | 50 | 1,6 | 3,1 |
| Champ d'activité | Soins directs | 2 965 | 3 072 | 96,8 | 95,9 |
| | Administration/formation/recherche | 35 | 46 | 1,4 | 1,4 |
| | Non précisé | 22 | 56 | 1,8 | 2,7 |
| Poste | Postes de gestion | 52 | 69 | 2,2 | 1,3 |
| | IAA de chevet/communautaire | 2 810 | 2 906 | 91,6 | 90,4 |
| | Autres postes | 126 | 144 | 4,5 | 6,0 |
| | Non précisé | 34 | 55 | 1,7 | 2,4 |
| Statut d'emplois multiples | Un employeur | 2 575 | 2 587 | 81,5 | 83,3 |
| | Plusieurs employeurs | 447 | 586 | 18,5 | 16,4 |
| | Non précisé | 0 | 1 | < 0,1 | 0,3 |
| Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières | Diplôme | 3 022 | 3 174 | 100,0 | 100,0 |
| | Baccalauréat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Maîtrise/doctorat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| Lieu d'obtention du diplôme | Formées au Canada | 3 013 | 3 165 | 99,7 | 72,7 |
| | Formées à l'étranger | 9 | 9 | 0,3 | 1,8 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 25,5 |

Remarques :

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus.

< 0,1 pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers au moment de l'inscription annuelle.

Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse personnelinfirmier@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Nouveau Brunswick — Main-d'œuvre des IAA

| | | Nouveau Brunswick | | 2006 (%) | |
|--|------------------------------------|-------------------|-------|----------|--------|
| | | 2003 | 2006 | N.-B. | Canada |
| IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires | | 2 429 | 2 646 | 2 646 | 67 300 |
| Sexe | Homme | 235 | 280 | 10,6 | 7,0 |
| | Femme | 2 194 | 2 366 | 89,4 | 93,0 |
| Âge moyen | Ans | 42,8 | 43,0 | 43,0 | 44,1 |
| Répartition selon l'âge | < 35 ans | 590 | 670 | 25,3 | 22,3 |
| | 35-49 ans | 1 119 | 1 147 | 43,3 | 41,7 |
| | 50 ans + | 720 | 829 | 31,3 | 35,9 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | < 0,1 |
| Statut d'emploi | Temps plein | 1 153 | 1 274 | 48,1 | 46,5 |
| | Temps partiel | 793 | 795 | 30,0 | 35,6 |
| | Occasionnel | 483 | 575 | 21,7 | 17,1 |
| | Inconnu | 0 | 2 | 0,1 | 0,8 |
| Milieu de travail | Hôpital | 1 237 | 1 375 | 52,0 | 45,2 |
| | Org. de santé communautaire | 61 | 50 | 1,9 | 6,1 |
| | Centre d'accueil | 1 057 | 1 126 | 42,6 | 39,3 |
| | Autres milieux de travail | 72 | 95 | 3,6 | 6,3 |
| | Non précisé | 2 | 0 | 0,0 | 3,1 |
| Champ d'activité | Soins directs | 2 319 | 2 553 | 96,5 | 95,9 |
| | Administration/formation/recherche | 91 | 93 | 3,5 | 1,4 |
| | Non précisé | 19 | 0 | 0,0 | 2,7 |
| Poste | Postes de gestion | 39 | 52 | 2,0 | 1,3 |
| | IAA de chevet/communautaire | 2 071 | 2 344 | 88,6 | 90,4 |
| | Autres postes | 318 | 250 | 9,4 | 6,0 |
| | Non précisé | 1 | 0 | 0,0 | 2,4 |
| Statut d'emplois multiples | Un employeur | 2 139 | 2 330 | 88,1 | 83,3 |
| | Plusieurs employeurs | 290 | 316 | 11,9 | 16,4 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,3 |
| Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières | Diplôme | 2 429 | 2 646 | 100,0 | 100,0 |
| | Baccalauréat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Maîtrise/doctorat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| Lieu d'obtention du diplôme | Formées au Canada | 2 419 | 2 639 | 99,7 | 72,7 |
| | Formées à l'étranger | 10 | 7 | 0,3 | 1,8 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 25,5 |

Remarques :

< 0,1 pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.
 Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers au moment de l'inscription annuelle.
 Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.
 Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.
 Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse personnelinfirmier@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Québec — Main-d'œuvre des IAA

| | | Québec | | 2006 (%) | |
|--|------------------------------------|--------|--------|----------|--------|
| | | 2003 | 2006 | Qc | Canada |
| IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires | | 14 831 | 17 104 | 17 104 | 67 300 |
| Sexe | Homme | 1 189 | 1 392 | 8,1 | 7,0 |
| | Femme | 13 642 | 15 712 | 91,9 | 93,0 |
| Âge moyen | Ans | 44,4 | 43,0 | 43,0 | 44,1 |
| Répartition selon l'âge | < 35 ans | 2 675 | 4 313 | 25,2 | 22,3 |
| | 35-49 ans | 6 882 | 7 274 | 42,5 | 41,7 |
| | 50 ans + | 5 274 | 5 517 | 32,3 | 35,9 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | < 0,1 |
| Statut d'emploi | Temps plein | 5 875 | 6 187 | 36,2 | 46,5 |
| | Temps partiel | 6 857 | ** | ** | 35,6 |
| | Occasionnel | 2 099 | 3 045 | 17,8 | 17,1 |
| | Inconnu | 0 | ** | ** | 0,8 |
| Milieu de travail | Hôpital | 5 608 | 6 166 | 36,1 | 45,2 |
| | Org. de santé communautaire | 148 | 193 | 1,1 | 6,1 |
| | Centre d'accueil | 8 133 | 9 019 | 52,7 | 39,3 |
| | Autres milieux de travail | 833 | 1 355 | 7,9 | 6,3 |
| | Non précisé | 109 | 371 | 2,2 | 3,1 |
| Champ d'activité | Soins directs | 14 512 | 16 581 | 96,9 | 95,9 |
| | Administration/formation/recherche | 48 | 104 | 0,6 | 1,4 |
| | Non précisé | 271 | 419 | 2,4 | 2,7 |
| Poste | Postes de gestion | 39 | 0 | 0,0 | 1,3 |
| | IAA de chevet/communautaire | 13 937 | 16 125 | 94,3 | 90,4 |
| | Autres postes | 703 | 649 | 3,8 | 6,0 |
| | Non précisé | 152 | 330 | 1,9 | 2,4 |
| Statut d'emplois multiples | Un employeur | 12 724 | 14 492 | 84,7 | 83,3 |
| | Plusieurs employeurs | 2 107 | 2 610 | 15,3 | 16,4 |
| | Non précisé | 0 | 2 | < 0,1 | 0,3 |
| Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières | Diplôme | 14 831 | 17 104 | 100,0 | 100,0 |
| | Baccalauréat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Maîtrise/doctorat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| Lieu d'obtention du diplôme | Formées au Canada | n/s | n/s | n/s | 72,7 |
| | Formées à l'étranger | n/s | n/s | n/s | 1,8 |
| | Non précisé | 14 831 | 17 104 | 100,0 | 25,5 |

Remarques :

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus.

n/s Données non soumises.

< 0,1 pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers au moment de l'inscription annuelle.

Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse personnelinfirmier@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Ontario — Main-d'œuvre des IAA

| | | Ontario | | 2006 (%) | |
|--|------------------------------------|---------|--------|----------|--------|
| | | 2003 | 2006 | Ont. | Canada |
| IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires | | 25 730 | 25 084 | 25 084 | 67 300 |
| Sexe | Homme | 1 549 | 1 488 | 5,9 | 7,0 |
| | Femme | 24 181 | 23 596 | 94,1 | 93,0 |
| Âge moyen | Ans | 44,6 | 45,1 | 45,1 | 44,1 |
| Répartition selon l'âge | < 35 ans | 4 788 | 4 800 | 19,1 | 22,3 |
| | 35-49 ans | 11 847 | 10 431 | 41,6 | 41,7 |
| | 50 ans + | 9 095 | 9 853 | 39,3 | 35,9 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | < 0,1 |
| Statut d'emploi | Temps plein | 15 097 | 13 765 | 54,9 | 46,5 |
| | Temps partiel | 8 600 | 9 027 | 36,0 | 35,6 |
| | Occasionnel | 2 033 | 2 292 | 9,1 | 17,1 |
| | Inconnu | 0 | 0 | 0,0 | 0,8 |
| Milieu de travail | Hôpital | 12 023 | 11 202 | 44,7 | 45,2 |
| | Org. de santé communautaire | 2 300 | 2 273 | 9,1 | 6,1 |
| | Centre d'accueil | 7 338 | 8 489 | 33,8 | 39,3 |
| | Autres milieux de travail | 2 767 | 1 528 | 6,1 | 6,3 |
| | Non précisé | 1 302 | 1 592 | 6,3 | 3,1 |
| Champ d'activité | Soins directs | 23 138 | 23 400 | 93,3 | 95,9 |
| | Administration/formation/recherche | 768 | 441 | 1,8 | 1,4 |
| | Non précisé | 1 824 | 1 243 | 5,0 | 2,7 |
| Poste | Postes de gestion | 489 | 548 | 2,2 | 1,3 |
| | IAA de chevet/communautaire | 22 212 | 21 533 | 85,8 | 90,4 |
| | Autres postes | 1 954 | 1 887 | 7,5 | 6,0 |
| | Non précisé | 1 075 | 1 116 | 4,4 | 2,4 |
| Statut d'emplois multiples | Un employeur | 22 480 | 22 238 | 88,7 | 83,3 |
| | Plusieurs employeurs | 3 250 | 2 846 | 11,3 | 16,4 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,3 |
| Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières | Diplôme | 25 730 | 25 084 | 100,0 | 100,0 |
| | Baccalauréat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Maîtrise/doctorat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| Lieu d'obtention du diplôme | Formées au Canada | 24 860 | 24 237 | 96,6 | 72,7 |
| | Formées à l'étranger | 854 | 832 | 3,3 | 1,8 |
| | Non précisé | 16 | 15 | 0,1 | 25,5 |

Remarques :

< 0,1 pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers au moment de l'inscription annuelle. Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la comparabilité des données de l'Ontario de la BDIIAA, veuillez consulter les notes relatives à l'emploi dans les limites des données de l'Ontario des notes méthodologiques.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse personnelinfirmier@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Manitoba — Main-d'œuvre des IAA

| | | Manitoba | | 2006 (%) | |
|--|------------------------------------|----------|-------|----------|--------|
| | | 2003 | 2006 | Man. | Canada |
| IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires | | 2 417 | 2 652 | 2 652 | 67 300 |
| Sexe | Homme | 89 | 130 | 4,9 | 7,0 |
| | Femme | 2 328 | 2 522 | 95,1 | 93,0 |
| Âge moyen | Ans | 45,0 | 45,2 | 45,2 | 44,1 |
| Répartition selon l'âge | < 35 ans | 439 | 546 | 20,6 | 22,3 |
| | 35-49 ans | 1 050 | 1 040 | 39,2 | 41,7 |
| | 50 ans + | 928 | 1 066 | 40,2 | 35,9 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | < 0,1 |
| Statut d'emploi | Temps plein | 837 | 867 | 32,7 | 46,5 |
| | Temps partiel | 1 358 | 1 414 | 53,3 | 35,6 |
| | Occasionnel | 222 | 285 | 10,7 | 17,1 |
| | Inconnu | 0 | 86 | 3,2 | 0,8 |
| Milieu de travail | Hôpital | 1 011 | 1 055 | 39,8 | 45,2 |
| | Org. de santé communautaire | 183 | 242 | 9,1 | 6,1 |
| | Centre d'accueil | 1 015 | 1 162 | 43,8 | 39,3 |
| | Autres milieux de travail | 208 | 181 | 6,8 | 6,3 |
| | Non précisé | 0 | 12 | 0,5 | 3,1 |
| Champ d'activité | Soins directs | 2 373 | 2 615 | 98,6 | 95,9 |
| | Administration/formation/recherche | 44 | 33 | 1,2 | 1,4 |
| | Non précisé | 0 | 4 | 0,2 | 2,7 |
| Poste | Postes de gestion | 19 | 51 | 1,9 | 1,3 |
| | IAA de chevet/communautaire | 2 349 | 2 498 | 94,2 | 90,4 |
| | Autres postes | 49 | 103 | 3,9 | 6,0 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 2,4 |
| Statut d'emplois multiples | Un employeur | 1 774 | 1 937 | 73,0 | 83,3 |
| | Plusieurs employeurs | 643 | 715 | 27,0 | 16,4 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,3 |
| Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières | Diplôme | 2 417 | 2 652 | 100,0 | 100,0 |
| | Baccalauréat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Maîtrise/doctorat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| Lieu d'obtention du diplôme | Formées au Canada | 2 377 | 2 589 | 97,6 | 72,7 |
| | Formées à l'étranger | 40 | 63 | 2,4 | 1,8 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 25,5 |

Remarques :

< 0,1 pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers au moment de l'inscription annuelle. Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues. Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse personnelinfirmier@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Saskatchewan — Main-d'œuvre des IAA

| | | Saskatchewan | | 2006 (%) | |
|--|------------------------------------|--------------|-------|----------|--------|
| | | 2003 | 2006 | Sask. | Canada |
| IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires | | 2 056 | 2 224 | 2 224 | 67 300 |
| Sexe | Homme | 53 | 67 | 3,0 | 7,0 |
| | Femme | 2 003 | 2 157 | 97,0 | 93,0 |
| Âge moyen | Ans | 44,4 | 44,1 | 44,1 | 44,1 |
| Répartition selon l'âge | < 35 ans | 418 | 567 | 25,5 | 22,3 |
| | 35-49 ans | 921 | 782 | 35,2 | 41,7 |
| | 50 ans + | 717 | 875 | 39,3 | 35,9 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | < 0,1 |
| Statut d'emploi | Temps plein | 1 026 | 1 015 | 45,6 | 46,5 |
| | Temps partiel | 443 | 750 | 33,7 | 35,6 |
| | Occasionnel | ** | 456 | 20,5 | 17,1 |
| | Inconnu | ** | 3 | 0,1 | 0,8 |
| Milieu de travail | Hôpital | 1 409 | 1 500 | 67,4 | 45,2 |
| | Org. de santé communautaire | 167 | 194 | 8,7 | 6,1 |
| | Centre d'accueil | 368 | 440 | 19,8 | 39,3 |
| | Autres milieux de travail | 110 | 86 | 3,9 | 6,3 |
| | Non précisé | 2 | 4 | 0,2 | 3,1 |
| Champ d'activité | Soins directs | 2 024 | 2 196 | 98,7 | 95,9 |
| | Administration/formation/recherche | 29 | 23 | 1,0 | 1,4 |
| | Non précisé | 3 | 5 | 0,2 | 2,7 |
| Poste | Postes de gestion | 15 | 17 | 0,8 | 1,3 |
| | IAA de chevet/communautaire | 1 817 | 2 039 | 91,7 | 90,4 |
| | Autres postes | 214 | 164 | 7,4 | 6,0 |
| | Non précisé | 10 | 4 | 0,2 | 2,4 |
| Statut d'emplois multiples | Un employeur | 1 125 | 1 632 | 73,4 | 83,3 |
| | Plusieurs employeurs | 322 | 550 | 24,7 | 16,4 |
| | Non précisé | 609 | 42 | 1,9 | 0,3 |
| Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières | Diplôme | 2 056 | 2 224 | 100,0 | 100,0 |
| | Baccalauréat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Maîtrise/doctorat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| Lieu d'obtention du diplôme | Formées au Canada | 2 019 | 2 193 | 98,6 | 72,7 |
| | Formées à l'étranger | 37 | 30 | 1,3 | 1,8 |
| | Non précisé | 0 | 1 | < 0,1 | 25,5 |

Remarques :

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus.

< 0,1 pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers au moment de l'inscription annuelle. Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse personnelinfirmier@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Alberta — Main-d'œuvre des IAA

| | | Alberta | | 2006 (%) | |
|--|------------------------------------|---------|-------|----------|--------|
| | | 2003 | 2006 | Alb. | Canada |
| IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires | | 4 766 | 5 614 | 5 614 | 67 300 |
| Sexe | Homme | 229 | 253 | 4,5 | 7,0 |
| | Femme | 4 537 | 5 361 | 95,5 | 93,0 |
| Âge moyen | Ans | 44,4 | 43,5 | 43,5 | 44,1 |
| Répartition selon l'âge | < 35 ans | 1 058 | 1 567 | 27,9 | 22,3 |
| | 35-49 ans | 1 937 | 2 007 | 35,7 | 41,7 |
| | 50 ans + | 1 771 | 2 040 | 36,3 | 35,9 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | < 0,1 |
| Statut d'emploi | Temps plein | 1 872 | 2 244 | 40,0 | 46,5 |
| | Temps partiel | 2 249 | 2 568 | 45,7 | 35,6 |
| | Occasionnel | 645 | 802 | 14,3 | 17,1 |
| | Inconnu | 0 | 0 | 0,0 | 0,8 |
| Milieu de travail | Hôpital | 2 791 | 3 163 | 56,3 | 45,2 |
| | Org. de santé communautaire | 405 | 520 | 9,3 | 6,1 |
| | Centre d'accueil | 1 232 | 1 516 | 27,0 | 39,3 |
| | Autres milieux de travail | 338 | 415 | 7,4 | 6,3 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 3,1 |
| Champ d'activité | Soins directs | 4 693 | 5 510 | 98,1 | 95,9 |
| | Administration/formation/recherche | 73 | 104 | 1,9 | 1,4 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 2,7 |
| Poste | Postes de gestion | 47 | 49 | 0,9 | 1,3 |
| | IAA de chevet/communautaire | 4 477 | 5 245 | 93,4 | 90,4 |
| | Autres postes | 211 | 320 | 5,7 | 6,0 |
| | Non précisé | 31 | 0 | 0,0 | 2,4 |
| Statut d'emplois multiples | Un employeur | 3 708 | 4 189 | 74,6 | 83,3 |
| | Plusieurs employeurs | 1 058 | 1 425 | 25,4 | 16,4 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,3 |
| Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières | Diplôme | 4 766 | 5 614 | 100,0 | 100,0 |
| | Baccalauréat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Maîtrise/doctorat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| Lieu d'obtention du diplôme | Formées au Canada | 4 658 | 5 511 | 98,2 | 72,7 |
| | Formées à l'étranger | 101 | 103 | 1,8 | 1,8 |
| | Non précisé | 7 | 0 | 0,0 | 25,5 |

Remarques :

< 0,1 pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers au moment de l'inscription annuelle. Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse personnelinfirmier@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Colombie-Britannique — Main-d'œuvre des IAA

| | | Colombie-Britannique | | 2006 (%) | |
|--|------------------------------------|----------------------|-------|----------|--------|
| | | 2003 | 2006 | C.-B. | Canada |
| IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires | | 4 391 | 5 412 | 5 412 | 67 300 |
| Sexe | Homme | 378 | 506 | 9,3 | 7,0 |
| | Femme | 4 013 | 4 906 | 90,7 | 93,0 |
| Âge moyen | Ans | 45,3 | 42,9 | 43,5 | 44,1 |
| Répartition selon l'âge | < 35 ans | 785 | 1 417 | 26,2 | 22,3 |
| | 35-49 ans | 1 938 | 2 239 | 41,4 | 41,7 |
| | 50 ans + | 1 668 | 1 756 | 32,5 | 35,9 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | < 0,1 |
| Statut d'emploi | Temps plein | 2 462 | 2 542 | 47,0 | 46,5 |
| | Temps partiel | 564 | 768 | 14,2 | 35,6 |
| | Occasionnel | 1 130 | 2 060 | 38,1 | 17,1 |
| | Inconnu | 235 | 42 | 0,8 | 0,8 |
| Milieu de travail | Hôpital | 2 460 | 2 945 | 54,4 | 45,2 |
| | Org. de santé communautaire | 200 | 230 | 4,2 | 6,1 |
| | Centre d'accueil | 1 400 | 1 901 | 35,1 | 39,3 |
| | Autres milieux de travail | 322 | 318 | 5,9 | 6,3 |
| | Non précisé | 9 | 18 | 0,3 | 3,1 |
| Champ d'activité | Soins directs | 4 324 | 5 313 | 98,2 | 95,9 |
| | Administration/formation/recherche | 59 | 83 | 1,5 | 1,4 |
| | Non précisé | 8 | 16 | 0,3 | 2,7 |
| Poste | Postes de gestion | 65 | 57 | 1,1 | 1,3 |
| | IAA de chevet/communautaire | 3 547 | 4 996 | 92,3 | 90,4 |
| | Autres postes | 701 | 345 | 6,4 | 6,0 |
| | Non précisé | 78 | 14 | 0,3 | 2,4 |
| Statut d'emplois multiples | Un employeur | 3 378 | 3 840 | 71,0 | 83,3 |
| | Plusieurs employeurs | 942 | 1 534 | 28,3 | 16,4 |
| | Non précisé | 71 | 38 | 0,7 | 0,3 |
| Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières | Diplôme | 4 391 | 5 412 | 100,0 | 100,0 |
| | Baccalauréat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Maîtrise/doctorat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| Lieu d'obtention du diplôme | Formées au Canada | 4 189 | 5 221 | 96,5 | 72,7 |
| | Formées à l'étranger | 0 | 185 | 3,4 | 1,8 |
| | Non précisé | 202 | 6 | 0,1 | 25,5 |

Remarques :

< 0,1 pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers au moment de l'inscription annuelle. Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues. Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse personnelinfirmier@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Yukon — Main-d'œuvre des IAA

| | | Yukon | | 2006 (%) | |
|--|------------------------------------|-------|------|----------|--------|
| | | 2003 | 2006 | Yn | Canada |
| IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires | | 60 | 60 | 60 | 67,300 |
| Sexe | Homme | * | * | * | 7,0 |
| | Femme | ** | ** | ** | 93,0 |
| Âge moyen | Ans | 45,9 | 47,6 | 47,6 | 44,1 |
| Répartition selon l'âge | < 35 ans | 7 | 5 | 8,3 | 22,3 |
| | 35-49 ans | 28 | 27 | 45,0 | 41,7 |
| | 50 ans + | 23 | 26 | 43,3 | 35,9 |
| | Non précisé | 2 | 2 | 3,3 | < 0,1 |
| Statut d'emploi | Temps plein | 37 | 40 | 66,7 | 46,5 |
| | Temps partiel | 13 | 8 | 13,3 | 35,6 |
| | Occasionnel | 10 | 12 | 20,0 | 17,1 |
| | Inconnu | 0 | 0 | 0,0 | 0,8 |
| Milieu de travail | Hôpital | 20 | 17 | 28,3 | 45,2 |
| | Org. de santé communautaire | 0 | * | * | 6,1 |
| | Centre d'accueil | 28 | 37 | 61,7 | 39,3 |
| | Autres milieux de travail | 11 | ** | ** | 6,3 |
| | Non précisé | 1 | 0 | 0,0 | 3,1 |
| Champ d'activité | Soins directs | 58 | 55 | 91,7 | 95,9 |
| | Administration/formation/recherche | * | 5 | 8,3 | 1,4 |
| | Non précisé | * | 0 | 0,0 | 2,7 |
| Poste | Postes de gestion | n/s | n/s | n/s | 1,3 |
| | IAA de chevet/communautaire | n/s | n/s | n/s | 90,4 |
| | Autres postes | n/s | n/s | n/s | 6,0 |
| | Non précisé | 60 | 60 | 100,0 | 2,4 |
| Statut d'emplois multiples | Un employeur | 17 | 53 | 88,3 | 83,3 |
| | Plusieurs employeurs | 8 | 7 | 11,7 | 16,4 |
| | Non précisé | 35 | 0 | 0,0 | 0,3 |
| Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières | Diplôme | 60 | 60 | 100,0 | 100,0 |
| | Baccalauréat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Maîtrise/doctorat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| Lieu d'obtention du diplôme | Formées au Canada | 60 | 60 | 100,0 | 72,7 |
| | Formées à l'étranger | 0 | 0 | 0,0 | 1,8 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 25,5 |

Remarques :

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus.

n/s Données non soumises.

< 0,1 pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers au moment de l'inscription annuelle. Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues. Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse personnelinfirmier@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

Territoires du Nord-Ouest — Main-d'œuvre des IAA

| | | Territoires du Nord-Ouest | | 2006 (%) | |
|--|------------------------------------|---------------------------|------|----------|--------|
| | | 2003 | 2006 | T.N.-O. | Canada |
| IAA travaillant en soins infirmiers auxiliaires | | 98 | 92 | 92 | 67 300 |
| Sexe | Homme | ** | ** | ** | 7,0 |
| | Femme | ** | ** | ** | 93,0 |
| Âge moyen | Ans | 43,3 | 44,9 | 44,9 | 44,1 |
| Répartition selon l'âge | < 35 ans | 20 | 17 | 18,5 | 22,3 |
| | 35-49 ans | 51 | 42 | 45,7 | 41,7 |
| | 50 ans + | 27 | 33 | 35,9 | 35,9 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | < 0,1 |
| Statut d'emploi | Temps plein | 74 | 74 | 80,4 | 46,5 |
| | Temps partiel | 10 | ** | ** | 35,6 |
| | Occasionnel | 14 | 11 | 12,0 | 17,1 |
| | Inconnu | 0 | * | * | 0,8 |
| Milieu de travail | Hôpital | 62 | 49 | 53,3 | 45,2 |
| | Org. de santé communautaire | * | * | * | 6,1 |
| | Centre d'accueil | 14 | 24 | 26,1 | 39,3 |
| | Autres milieux de travail | 17 | ** | ** | 6,3 |
| | Non précisé | ** | 0 | 0,0 | 3,1 |
| Champ d'activité | Soins directs | 76 | 92 | 100,0 | 95,9 |
| | Administration/formation/recherche | 0 | 0 | 0,0 | 1,4 |
| | Non précisé | 22 | 0 | 0,0 | 2,7 |
| Poste | Postes de gestion | n/s | 0 | 0,0 | 1,3 |
| | IAA de chevet/communautaire | n/s | 88 | 95,6 | 90,4 |
| | Autres postes | n/s | * | * | 6,0 |
| | Non précisé | 98 | * | * | 2,4 |
| Statut d'emplois multiples | Un employeur | n/s | n/s | n/s | 83,3 |
| | Plusieurs employeurs | n/s | n/s | n/s | 16,4 |
| | Non précisé | 98 | 92 | 100,0 | 0,3 |
| Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières | Diplôme | 98 | 92 | 100,0 | 100,0 |
| | Baccalauréat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Maîtrise/doctorat | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| Lieu d'obtention du diplôme | Formées au Canada | ** | ** | ** | 72,7 |
| | Formées à l'étranger | * | * | * | 1,8 |
| | Non précisé | 0 | 0 | 0,0 | 25,5 |

Remarques :

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur la protection des renseignements personnels; la valeur de la cellule varie de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 et plus.

n/s Données non soumises.

< 0,1 pourcentage inférieur à 0,05 %; valeur remplacée pour éviter l'affichage des cellules 0,0 qui ne sont pas de vraies valeurs nulles.

Les données ne reflètent que les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) employées en soins infirmiers au moment de l'inscription annuelle. Les IAA n'occupant pas un emploi en soins infirmiers et celles qui ont omis de préciser leur statut d'emploi sont exclues.

Il se peut que les totaux ne correspondent pas à cent pour cent en raison de l'arrondissement.

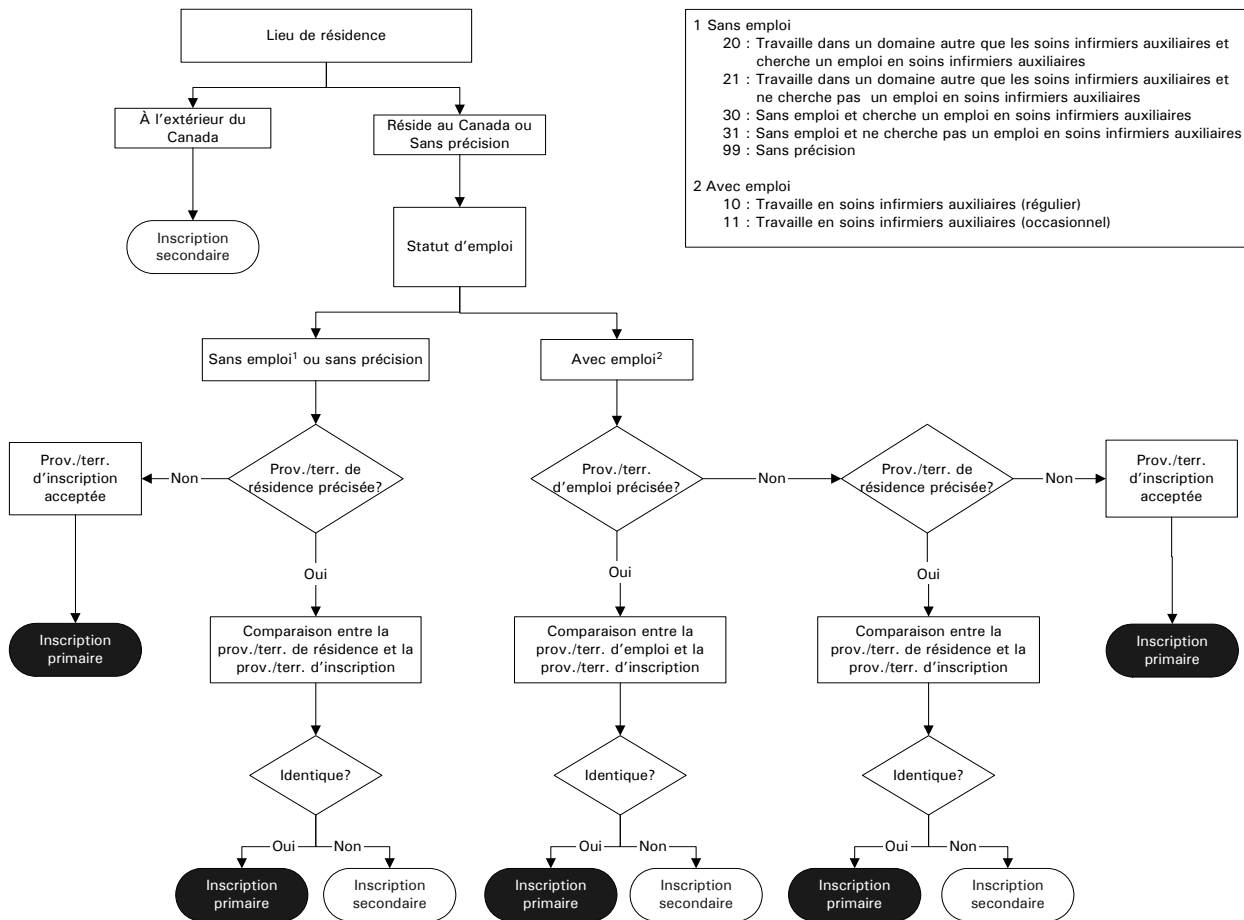
Les données de l'ICIS diffèrent des données provinciales et territoriales en raison de la collecte, du traitement et de la méthodologie de déclaration de l'ICIS.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur la méthodologie en nous écrivant à l'adresse personnelinfirmier@icis.ca.

Source : Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, Institut canadien d'information sur la santé.

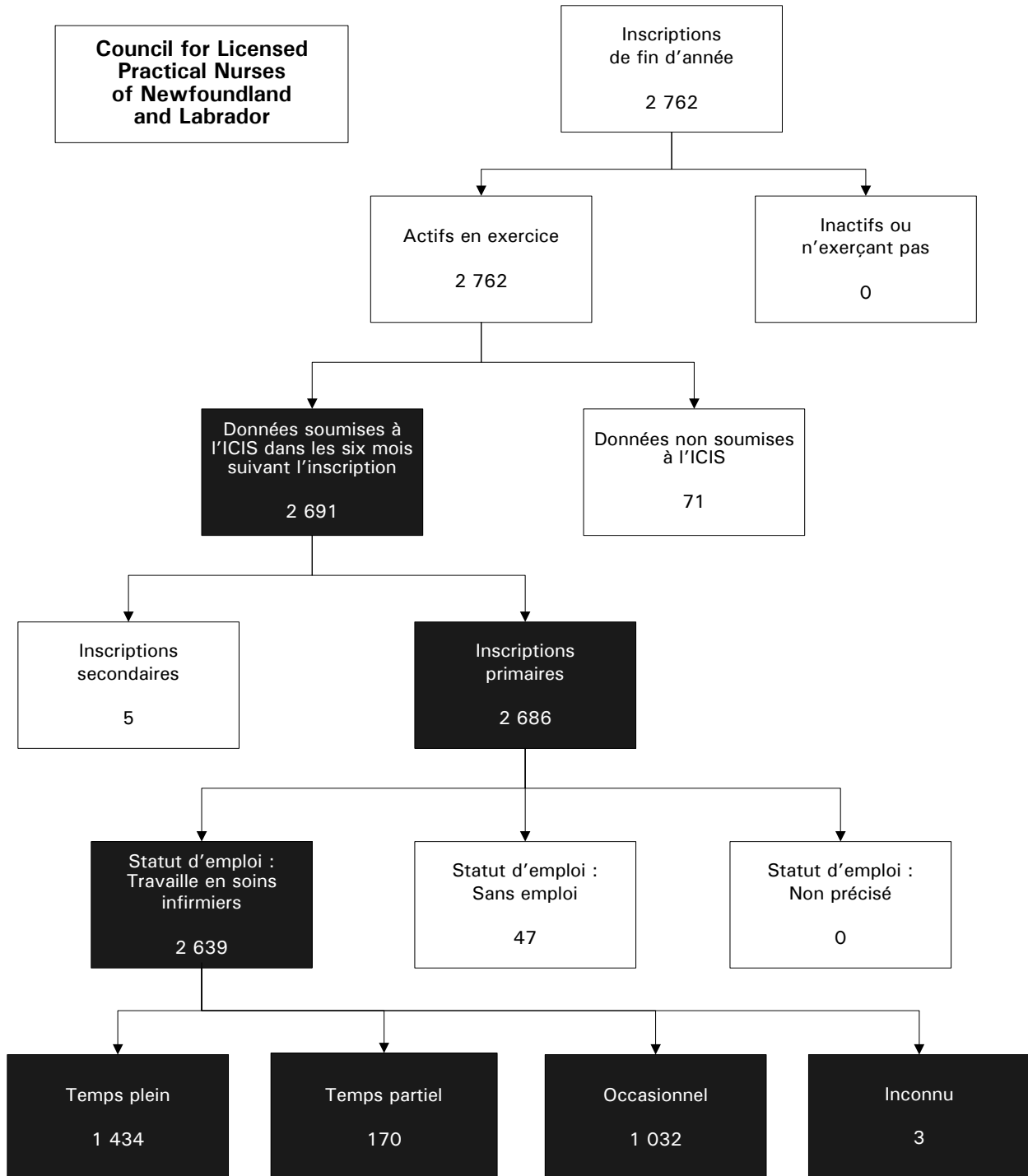
Annexe A
Processus d'identification
des inscriptions secondaires

**Base de données sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés
Processus d'identification des inscriptions secondaires**



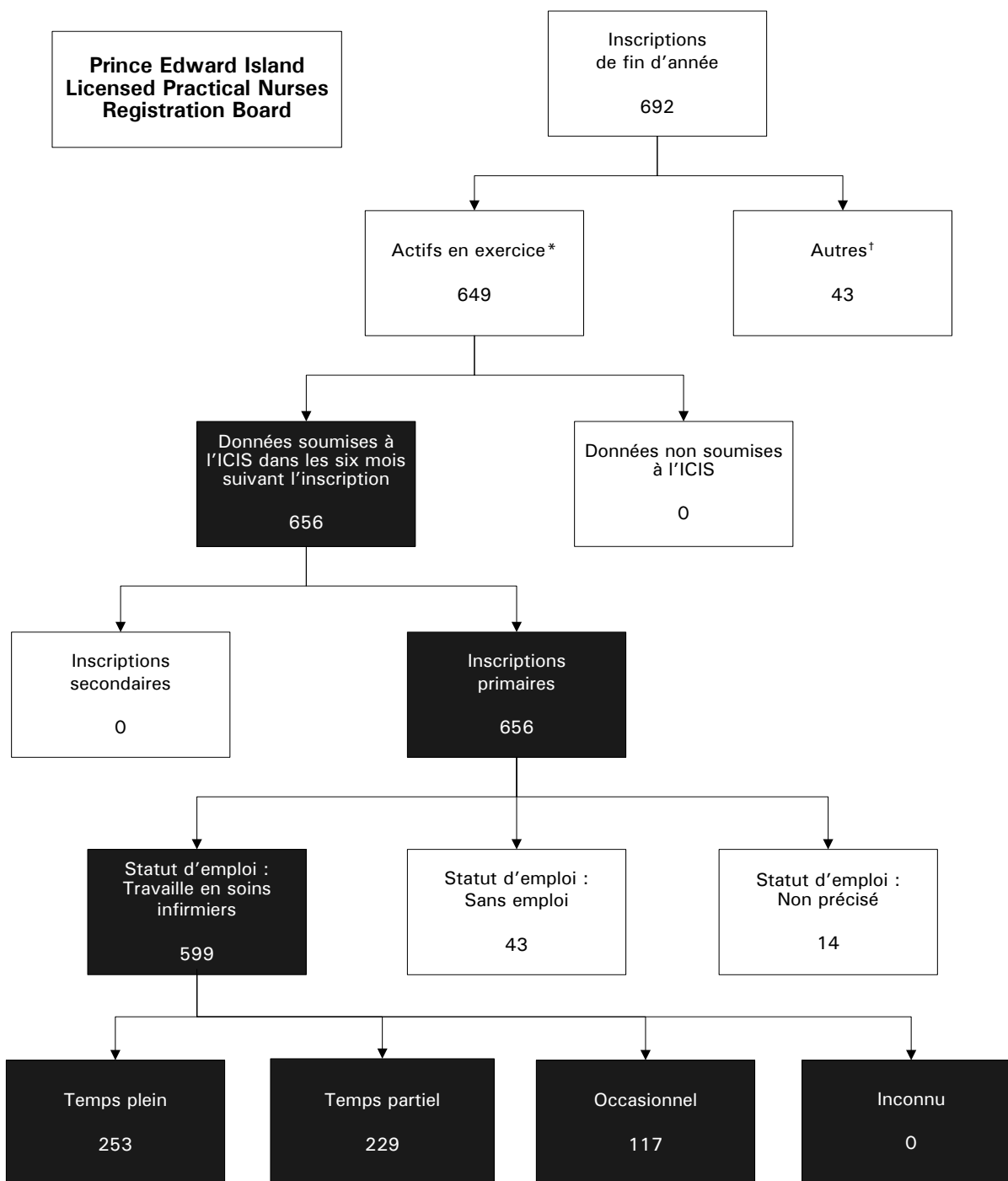
Annexe B
**Comparaison des statistiques de l'ICIS à
celles des organismes de réglementation**

Faire le pont entre les données des
organismes de réglementation et celles de l'ICIS



Sources : BDIIAA de l'ICIS et l'organisme provincial de réglementation des IAA.

Faire le pont entre les données des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



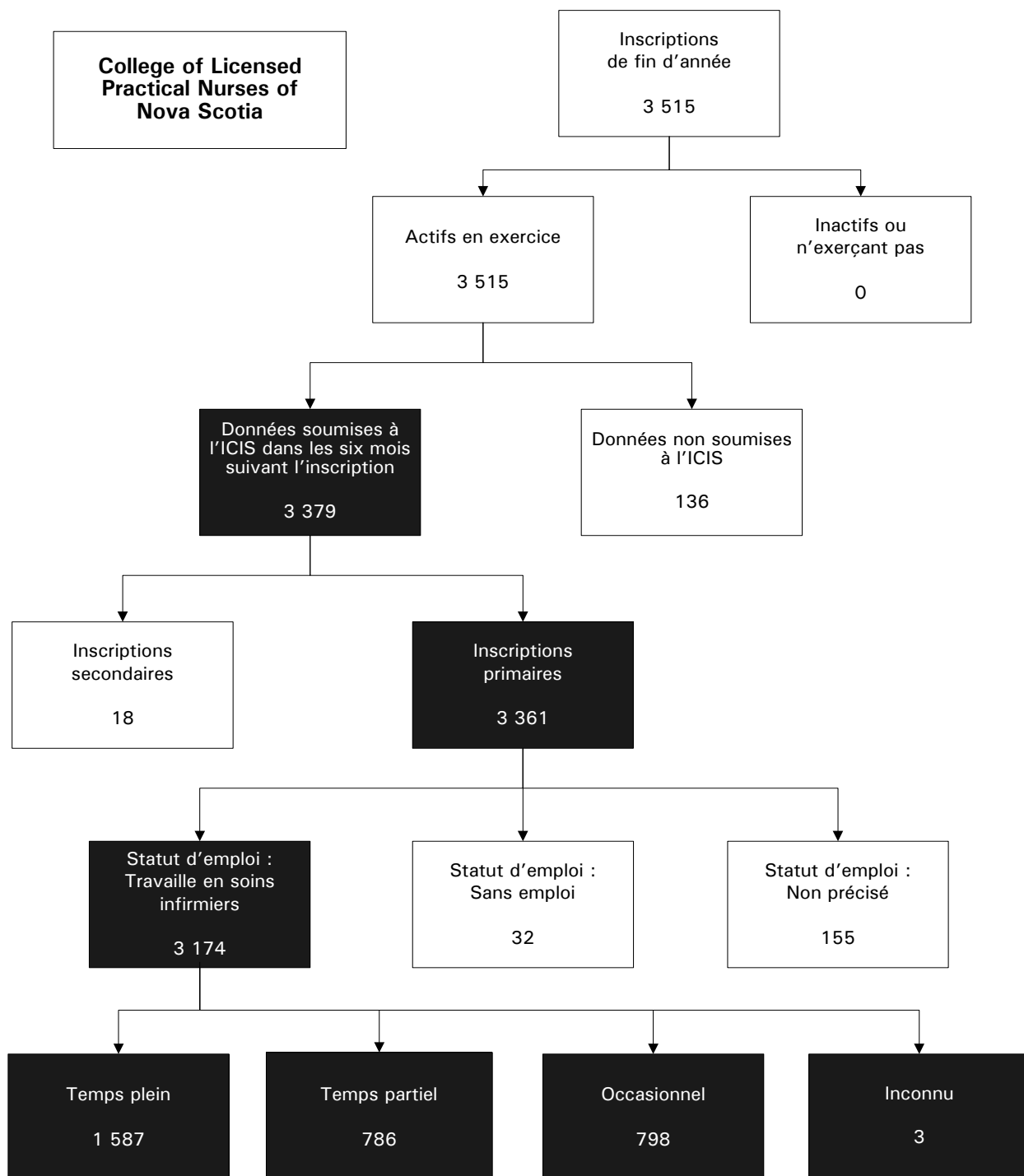
Remarques :

* À la fin d'année, le nombre d'actifs en exercice d'IAA décroît de 649.

† Les inscriptions de fin d'année qui sont « Temporaires » incluent infirmière qui sont en congé d'incapacité, en congé de maternité ou de paternité, infirmière à la recherche d'emploi, employé autre qu'infirmière et infirmier à la retraite.

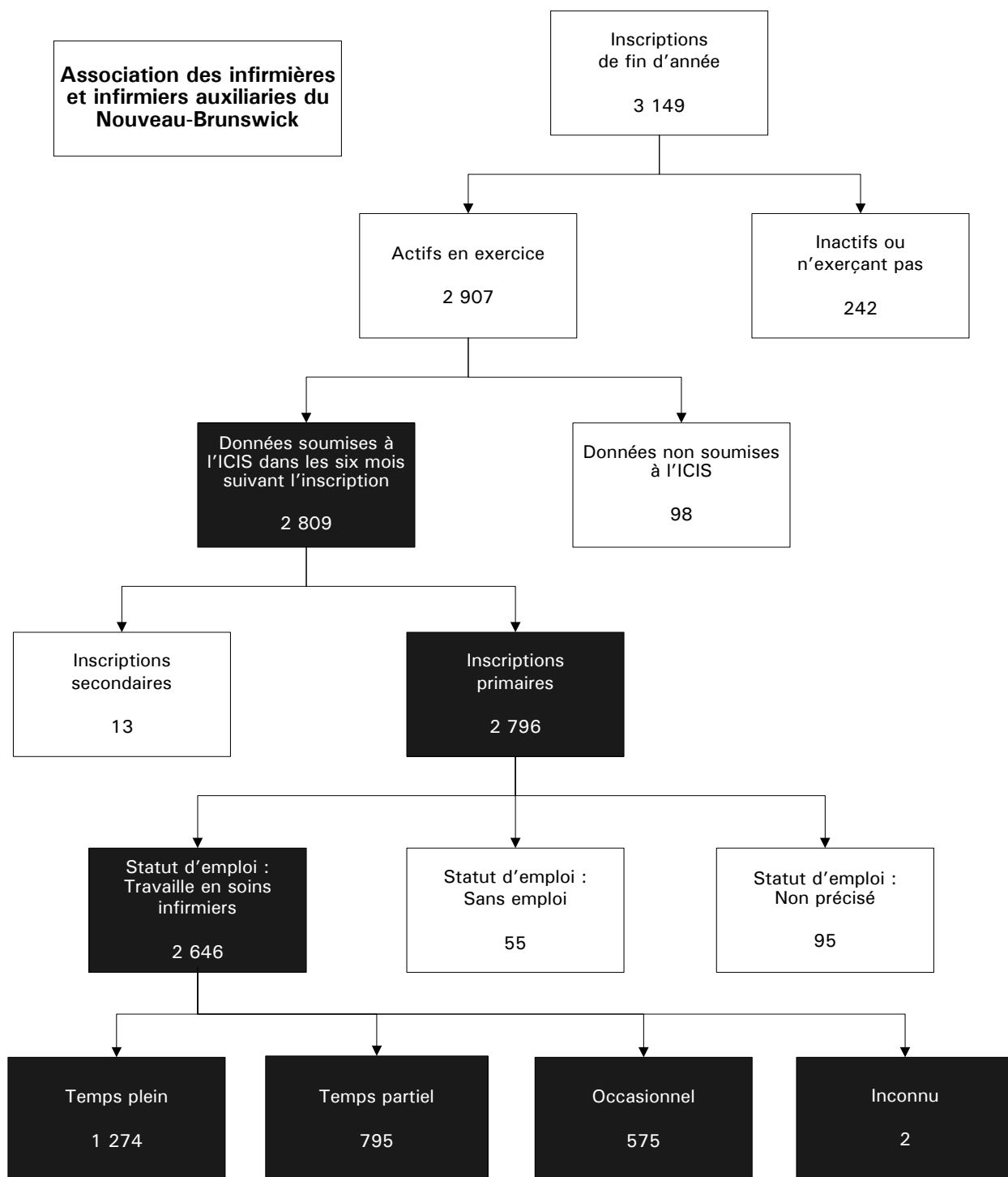
Sources : BDIIAA de l'ICIS et l'organisme provincial de réglementation des IAA.

Faire le pont entre les données des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



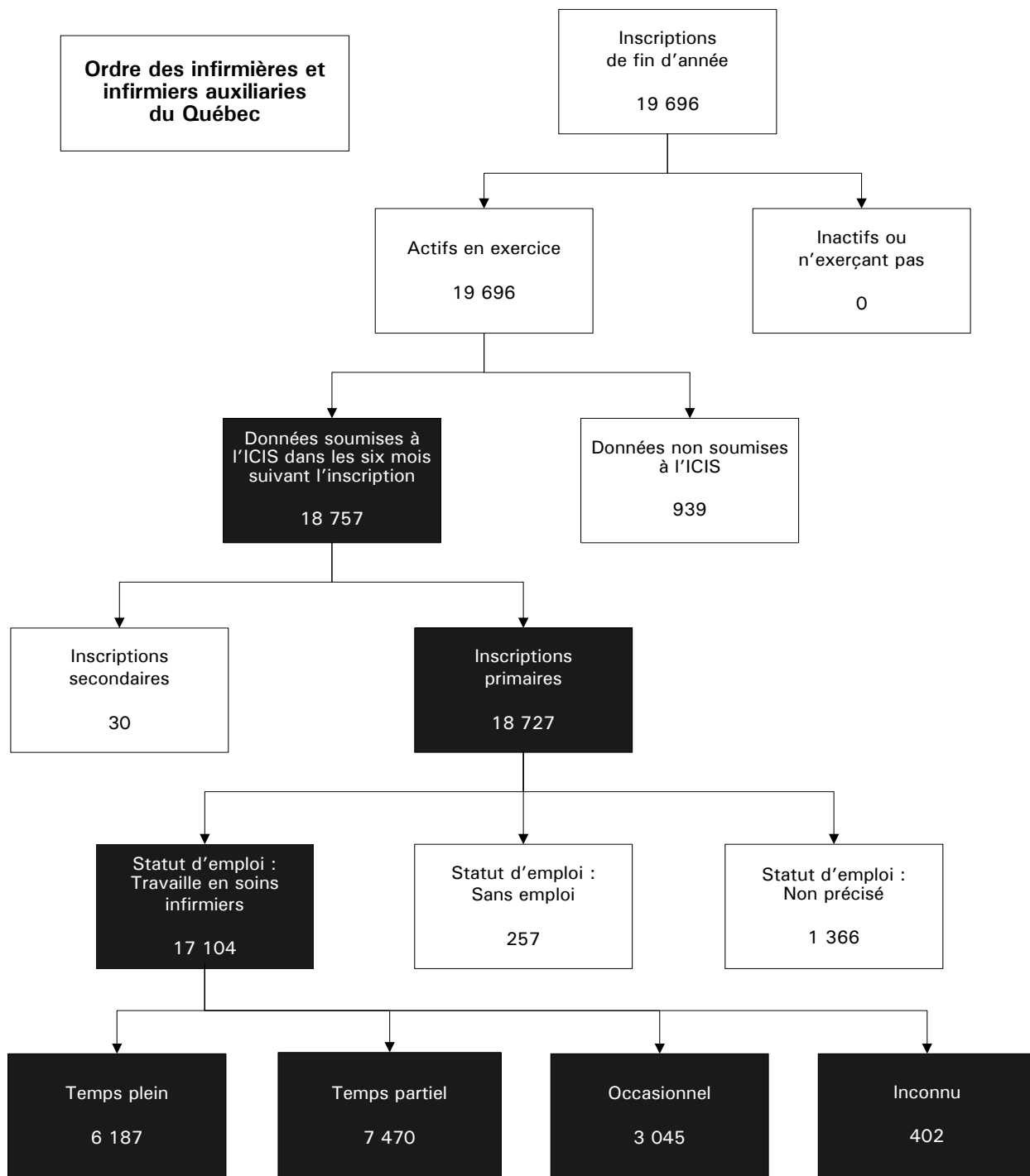
Sources : BDIIAA de l'ICIS et l'organisme provincial de réglementation des IAA.

Faire le pont entre les données des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



Sources : BDIIAA de l'ICIS et l'organisme provincial de réglementation des IAA.

Faire le pont entre les données des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



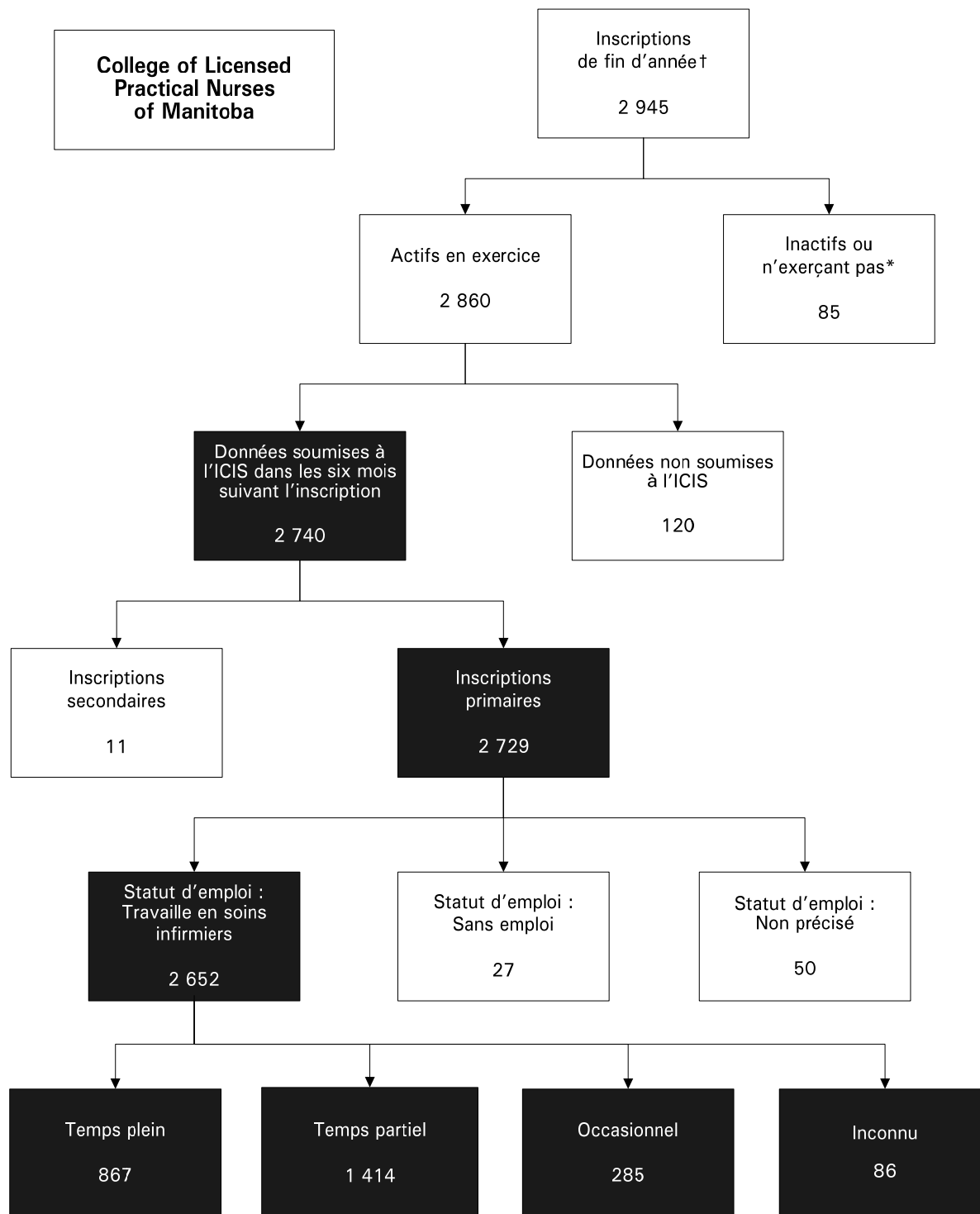
Sources : BDIIAA de l'ICIS et l'organisme provincial de réglementation des IAA.

Faire le pont entre les données des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



Sources : BDIIAA de l'ICIS et l'organisme provincial de réglementation des IAA.

Faire le pont entre les données des organismes de réglementation et celles de l'ICIS

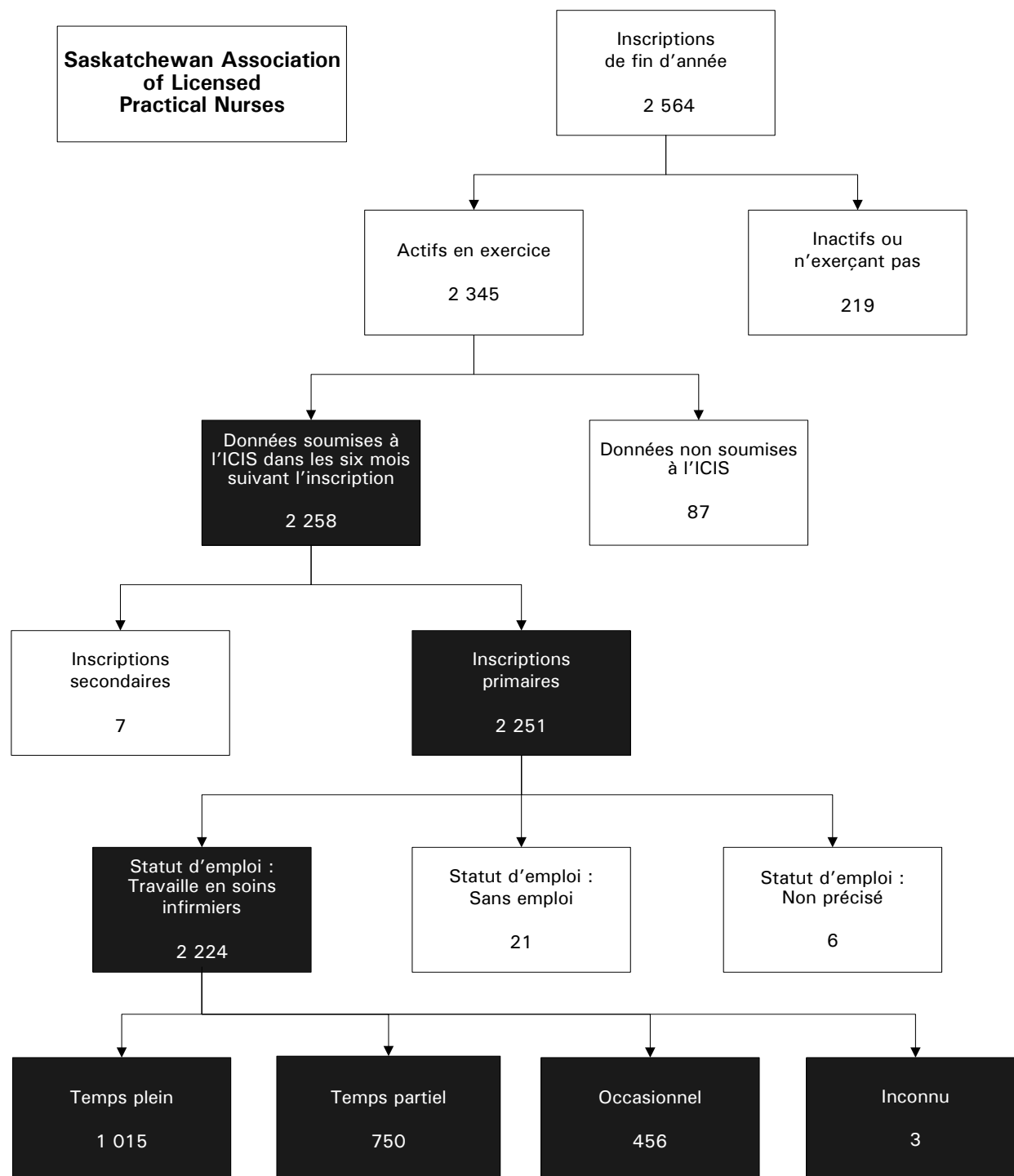


Remarque :

* Les inscriptions de fin d'année qui sont « Inactifs ou n'exerçant pas » incluent infirmières avec le statut d'associé (85).

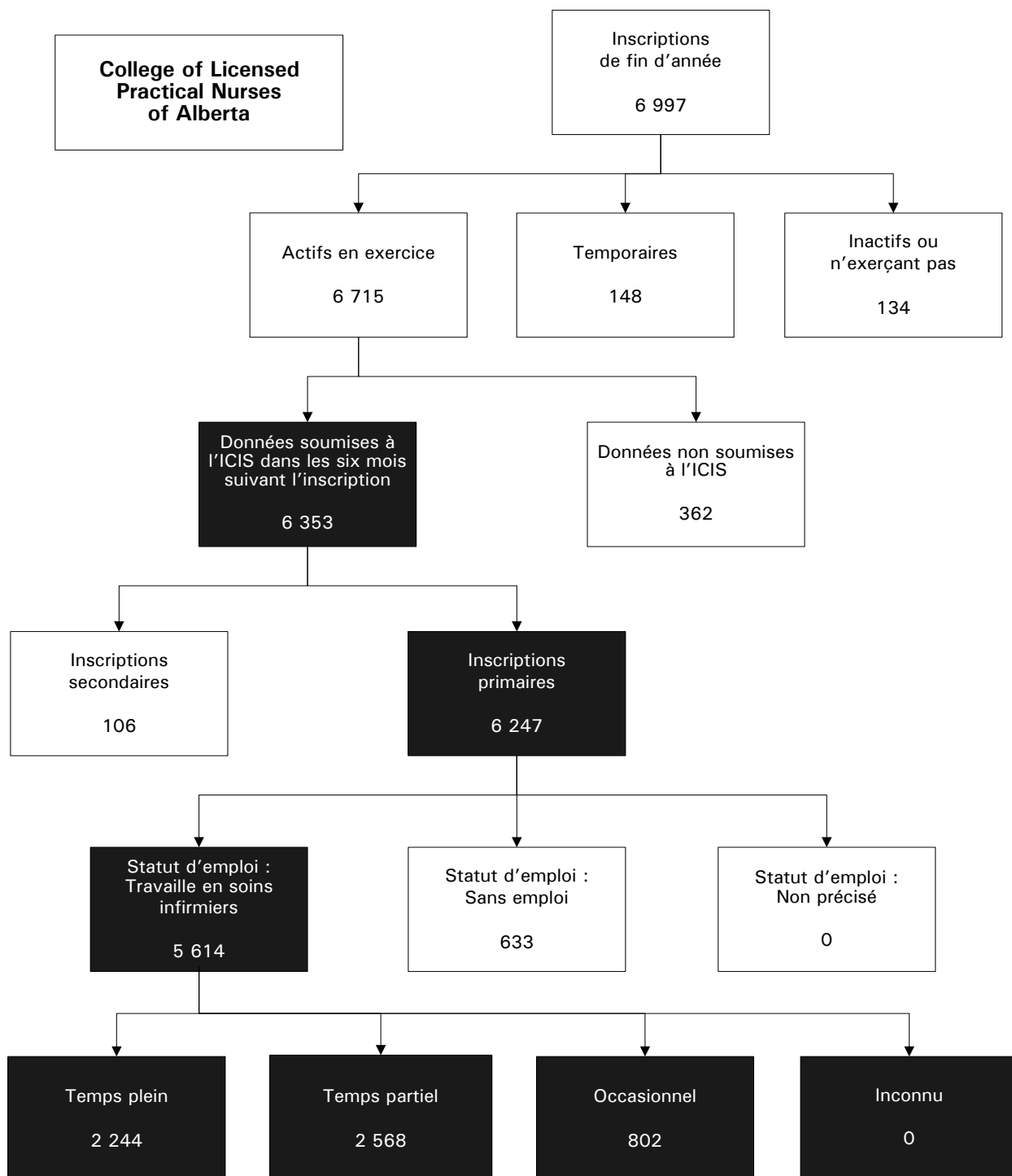
Sources : BDIIAA de l'ICIS et l'organisme provincial de réglementation des IAA.

Faire le pont entre les données des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



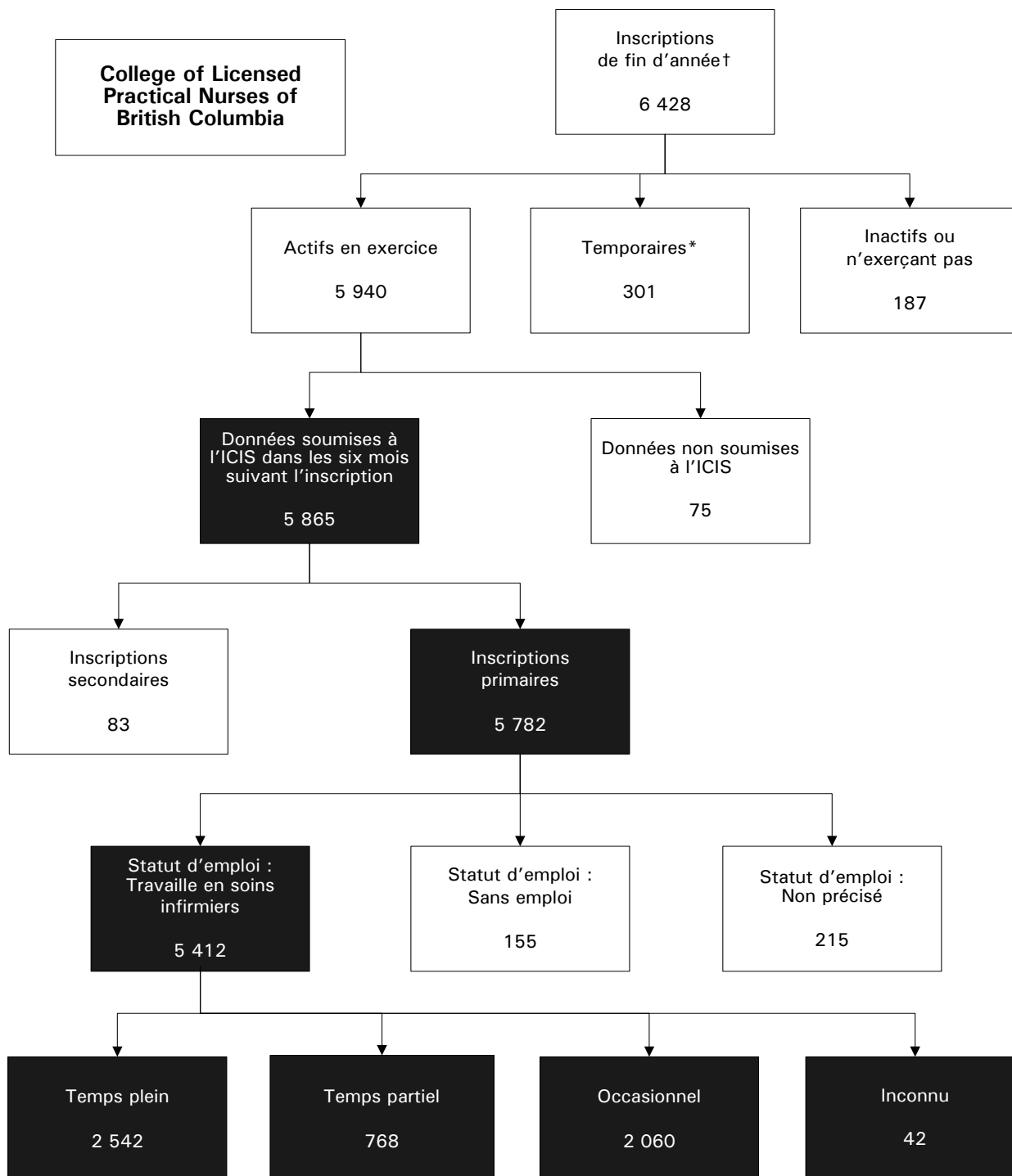
Sources : BDIIAA de l'ICIS et l'organisme provincial de réglementation des IAA.

Faire le pont entre les données des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



Sources : BDIIAA de l'ICIS et l'organisme provincial de réglementation des IAA.

Faire le pont entre les données des organismes de réglementation et celles de l'ICIS

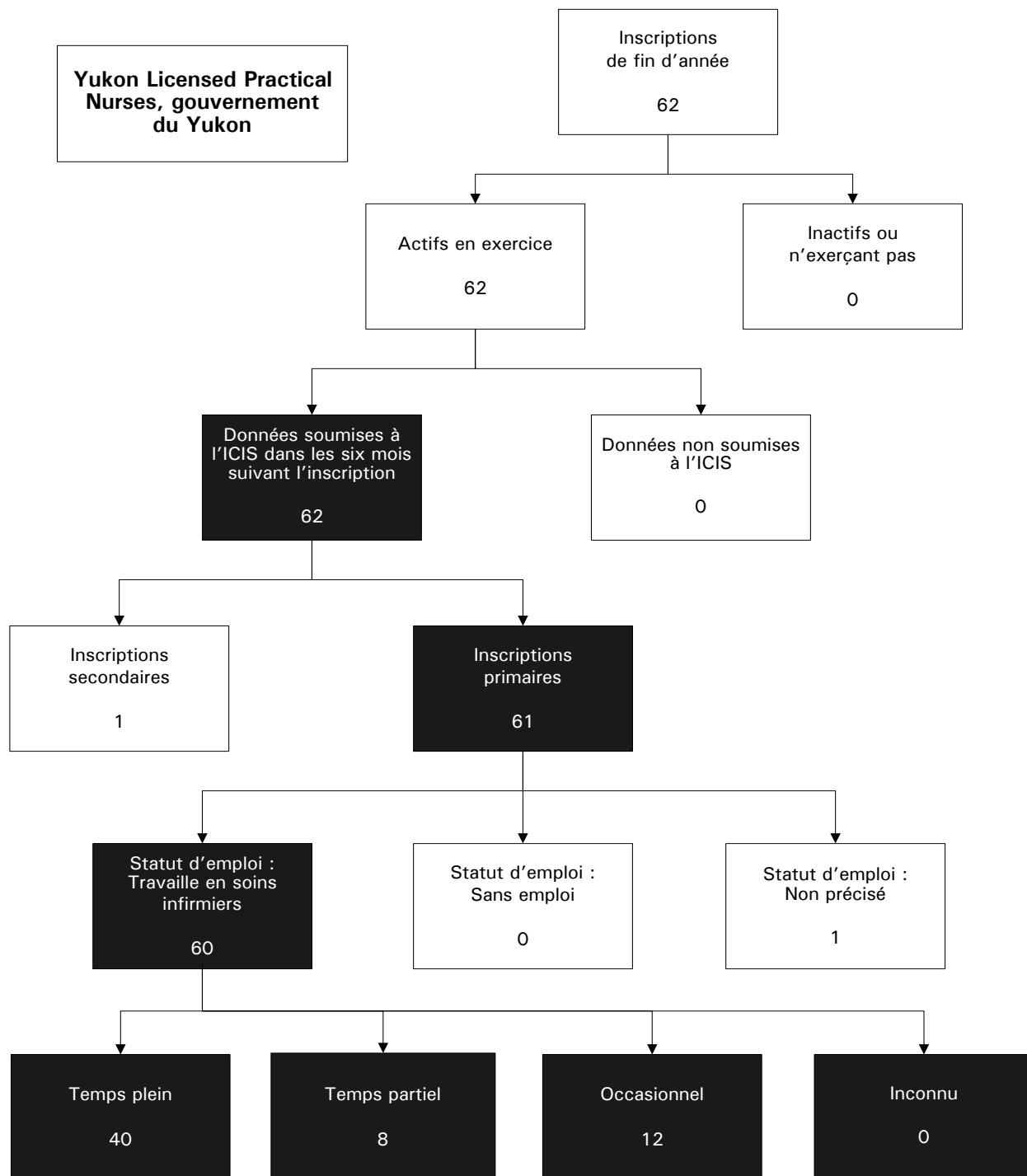


Remarque :

* Les inscriptions de fin d'année qui sont « Temporaires » incluent infirmières avec un permis d'intérim (301).

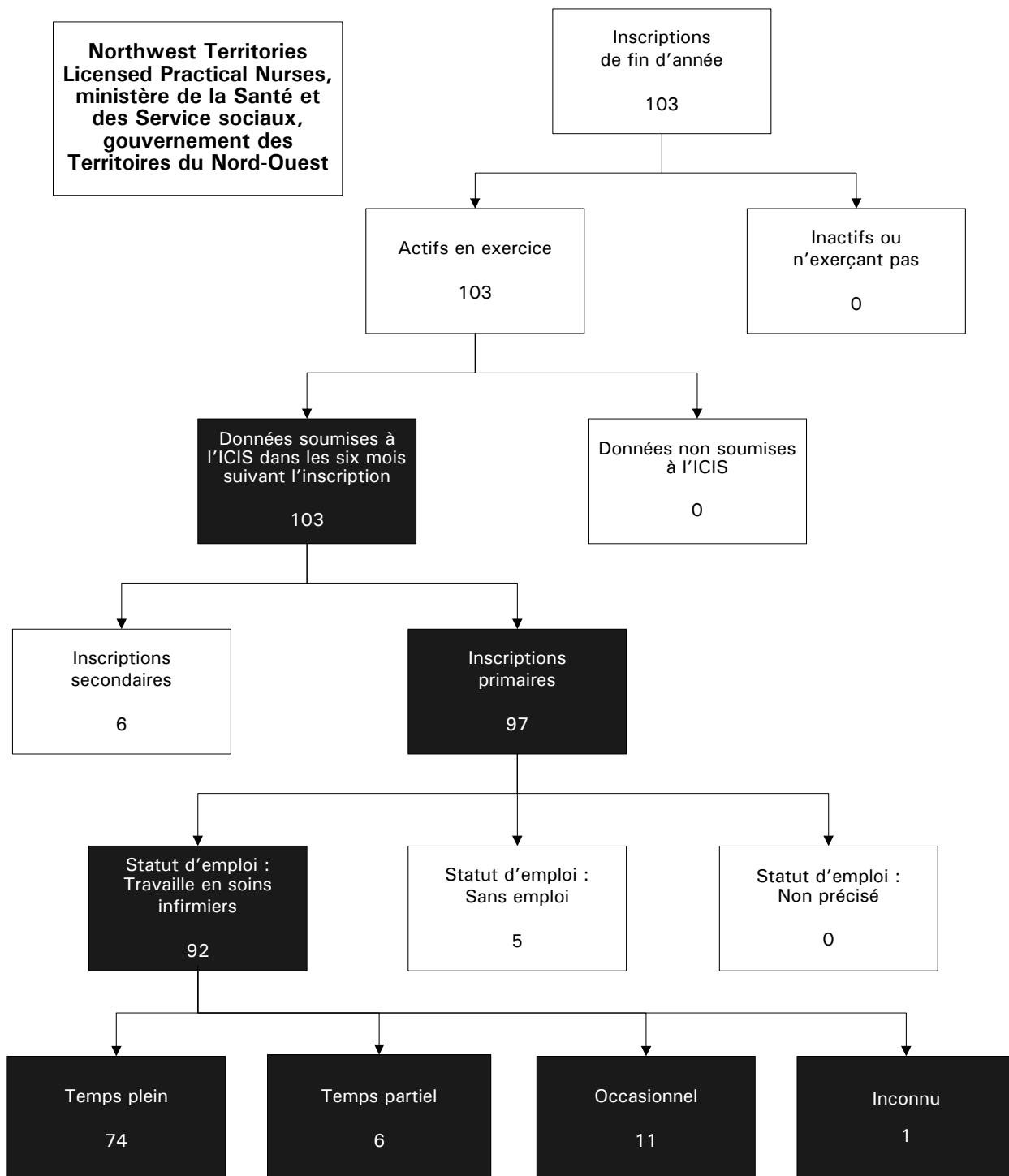
Sources : BDIIAA de l'ICIS et l'organisme provincial de réglementation des IAA.

Faire le pont entre les données des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



Sources : BDIIAA de l'ICIS et l'organisme territorial de réglementation des IAA.

Faire le pont entre les données des organismes de réglementation et celles de l'ICIS



Sources : BDIIAA de l'ICIS et l'organisme territorial de réglementation des IAA.

Annexe C
Références en soins infirmiers auxiliaires

Références en soins infirmiers auxiliaires

Organismes provinciaux et territoriaux de réglementation

Terre-Neuve-et-Labrador

Council for Licensed Practical Nurses of Newfoundland and Labrador

9, rue Paton

St. John's (T.-N.-L.) A1B 4S8

Site Web : www.clpnnl.ca

Île-du-Prince-Édouard

Prince Edward Island Licensed Practical Nurses Registration Board

161 St. Peters Road

C.P. 3235

Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N9

Nouvelle-Écosse

College of Licensed Practical Nurses of Nova Scotia

2000, rue Barrington

Bureau 1212, Tour Cogswell

Halifax (N.-É.) B3J 3K1

Site Web : www.clpnns.ca

Nouveau-Brunswick

L'Association des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du Nouveau-Brunswick

384, rue Smythe

Fredericton (N.-B.) E3B 3E4

Site Web : www.anblpn.ca

Québec

Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

531, rue Sherbrooke Est

Montréal (Qc) H2L 1K2

Site Web : www.oiiq.org

Ontario

Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario

101, chemin Davenport

Toronto (Ont.) M5R 3P1

Site Web : www.cno.org

Manitoba

College of Licensed Practical Nurses of Manitoba

463, chemin St. Anne's
Winnipeg (Man.) R2M 3C9
Site Web : www.clpnm.ca

Saskatchewan

Saskatchewan Association of Licensed Practical Nurses

2310, rue Smith
Regina (Sask.) S4P 2P6
Site Web : www.salpn.com

Alberta

College of Licensed Practical Nurses of Alberta

10403, 172 Street, bureau 230
Edmonton (Alb.) T5S 1K9
Site Web : www.clpna.com

Colombie-Britannique

College of Licensed Practical Nurses of British Columbia

3480, Gilmore Way
Burnaby (C.-B.) V5G 4Y1
Site Web : www.clpn.bc.ca

Yukon

Registrar of Licensed Practical Nurses

Consumer Services, Department of Community Services, Government of Yukon

C.P. 2703 (C-5)
Whitehorse (Yn.) Y1A 2C6
Site Web : www.community.gov.yk.ca

Territoires du Nord-Ouest

Department of Health and Social Services, Government of Northwest Territories

C.P. 1320, 8^e étage, Tour Centre Square
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2L9
Site Web : www.hlthss.gov.nt.ca

Autres associations d'infirmières auxiliaires

Conseil canadien de réglementation des soins infirmiers auxiliaires

Site Web : www.ccpnr.ca

Association des infirmières et infirmiers auxiliaires du Canada

55, St. Clair Avenue West, bureau 255

Toronto (Ont.) M4V 2Y7

Site Web : www.pncanada.ca

Annexe D
Liste des tableaux de données
disponibles sur le site Web de l'ICIS

Liste des tableaux de données sur le site Web de l'ICIS

www.icis.ca/infirmier

Série A — Nombre d'inscriptions

- A.IAA.1 Inscriptions des IAA par province et territoire d'inscription, Canada, 2006
- A.IAA.2 Inscriptions des IAA selon le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

- A.IA.1 Inscriptions des IA par province et territoire d'inscription, Canada, 2006
- A.IA.2 Inscriptions des IA selon le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- A.IA.3 Inscriptions des IA selon le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

- A.IPA.1 Inscriptions des IPA par province d'inscription, Canada, 2006
- A.IPA.2 Inscriptions des IPA selon le groupe d'âge et la province d'inscription, Canada, 2006

Série B — Statut d'emploi

- B.IAA.1 Main-d'œuvre des IAA selon le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- B.IAA.2 Main-d'œuvre des IAA selon le statut d'emploi, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- B.IAA.3 Main-d'œuvre des IAA selon le statut d'emploi, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- B.IAA.4 Main-d'œuvre des IAA selon le statut d'emploi, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- B.IAA.5 Main-d'œuvre des IAA selon le statut d'emploi, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

- B.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- B.IA.2 Main-d'œuvre des IA selon le statut d'emploi, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- B.IA.3 Main-d'œuvre des IA selon le statut d'emploi, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- B.IA.4 Main-d'œuvre des IA selon le statut d'emploi, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

Liste des tableaux de données sur le site Web de l'ICIS (suite)

Série B — Statut d'emploi (suite)

- B.IA.5 Main-d'œuvre des IA selon le statut d'emploi, le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- B.IA.6 Main-d'œuvre des IA selon le statut d'emploi, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- B.IPA.1 Main-d'œuvre des IPA selon le statut d'emploi et la province d'inscription, Canada, 2006
- B.IPA.2 Main-d'œuvre des IPA selon le statut d'emploi, les emplois multiples et la province d'inscription, Canada, 2006
- B.IPA.3 Main-d'œuvre des IPA selon le statut d'emploi, le groupe d'âge et la province d'inscription, Canada, 2006
- B.IPA.4 Main-d'œuvre des IPA selon le statut d'emploi, l'âge moyen et la province d'inscription, Canada, 2006
- B.IPA.5 Main-d'œuvre des IPA selon le statut d'emploi, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme en sciences infirmières psychiatriques et la province d'inscription, Canada, 2006

Série C — Milieu de travail

- C.IAA.1 Main-d'œuvre des IAA selon le milieu de travail et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- C.IAA.2 Main-d'œuvre des IAA selon le milieu de travail, le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- C.IAA.3 Main-d'œuvre des IAA selon le milieu de travail, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- C.IAA.4 Main-d'œuvre des IAA selon le milieu de travail, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- C.IAA.5 Main-d'œuvre des IAA selon le milieu de travail, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- C.IAA.6 Main-d'œuvre des IAA selon le milieu de travail, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- C.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon le milieu de travail et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- C.IA.2 Main-d'œuvre des IA selon le milieu de travail, le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- C.IA.3 Main-d'œuvre des IA selon le milieu de travail, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

Liste des tableaux de données sur le site Web de l'ICIS (suite)

Série C — Milieu de travail (suite)

- C.IA.4 Main-d'œuvre des IA selon le milieu de travail, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- C.IA.5 Main-d'œuvre des IA selon le milieu de travail, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- C.IA.6 Main-d'œuvre des IA selon le milieu de travail, le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- C.IA.7 Main-d'œuvre des IA selon le milieu de travail, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

- C.IPA.1 Main-d'œuvre des IPA selon le milieu de travail et la province d'inscription, Canada, 2006
- C.IPA.2 Main-d'œuvre des IPA selon le milieu de travail, le statut d'emploi et la province d'inscription, Canada, 2006
- C.IPA.3 Main d'œuvre des IPA selon le milieu de travail, les emplois multiples et la province d'inscription, Canada, 2006
- C.IPA.4 Main-d'œuvre des IPA selon le milieu de travail, le groupe d'âge et la province d'inscription, Canada, 2006
- C.IPA.5 Main-d'œuvre des IPA selon le milieu de travail, l'âge moyen et la province d'inscription, Canada, 2006
- C.IPA.6 Main-d'œuvre des IPA selon le milieu de travail, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province d'inscription, Canada, 2006

Série D — Champ d'activité

- D.IAA.1 Main-d'œuvre des IAA selon le champ d'activité et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- D.IAA.2 Main-d'œuvre des IAA selon le champ d'activité, le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- D.IAA.3 Main-d'œuvre des IAA selon le champ d'activité, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- D.IAA.4 Main-d'œuvre des IAA selon le champ d'activité, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- D.IAA.5 Main-d'œuvre des IAA selon le champ d'activité, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- D.IAA.6 Main-d'œuvre des IAA selon le champ d'activité, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

Liste des tableaux de données sur le site Web de l'ICIS (suite)

Série D — Champ d'activité (suite)

- D.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon le champ d'activité et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- D.IA.2 Main-d'œuvre des IA selon le champ d'activité, le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- D.IA.3 Main-d'œuvre des IA selon le champ d'activité, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- D.IA.4 Main-d'œuvre des IA selon le champ d'activité, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- D.IA.5 Main-d'œuvre des IA selon le champ d'activité, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- D.IA.6 Main-d'œuvre des IA selon le champ d'activité, le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- D.IA.7 Main-d'œuvre des IA selon le champ d'activité, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

- D.IPA.1 Main-d'œuvre des IPA selon le champ d'activité et la province d'inscription, Canada, 2006
- D.IPA.2 Main-d'œuvre des IPA selon le champ d'activité, le statut d'emploi et la province d'inscription, Canada, 2006
- D.IPA.3 Main-d'œuvre des IPA selon le champ d'activité, les emplois multiples et la province d'inscription, Canada, 2006
- D.IPA.4 Main d'œuvre des IPA selon le champ d'activité, le groupe d'âge et la province d'inscription, Canada, 2006
- D.IPA.5 Main-d'œuvre des IPA selon le champ d'activité, l'âge moyen et la province d'inscription, Canada, 2006
- D.IPA.6 Main-d'œuvre des IPA selon le champ d'activité, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province d'inscription, Canada, 2006

Série E — Poste

- E.IAA.1 Main-d'œuvre des IAA selon le poste et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- E.IAA.2 Main-d'œuvre des IAA selon le poste, le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- E.IAA.3 Main-d'œuvre des IAA selon le poste, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

Liste des tableaux de données sur le site Web de l'ICIS (suite)

Série E — Poste (suite)

- E.IAA.4 Main-d'œuvre des IAA selon le poste, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- E.IAA.5 Main-d'œuvre des IAA selon le poste, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- E.IAA.6 Main-d'œuvre des IAA selon le poste, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

- E.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon le poste et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- E.IA.2 Main-d'œuvre des IA selon le poste, le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- E.IA.3 Main-d'œuvre des IA selon le poste, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- E.IA.4 Main-d'œuvre des IA selon le poste, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- E.IA.5 Main-d'œuvre des IA selon le poste, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- E.IA.6 Main d'œuvre des IA selon le poste, le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- E.IA.7 Main-d'œuvre des IA selon le poste, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

- E.IPA.1 Main-d'œuvre des IPA selon le poste et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- E.IPA.2 Main-d'œuvre des IPA selon le poste, le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- E.IPA.3 Main-d'œuvre des IPA selon le poste, les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- E.IPA.4 Main-d'œuvre des IPA selon le poste, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- E.IPA.5 Main-d'œuvre des IPA selon le poste, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- E.IPA.6 Main-d'œuvre des IPA selon le poste, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme en sciences infirmières et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

Liste des tableaux de données sur le site Web de l'ICIS (suite)

Série F — Emplois multiples

- F.IAA.1 Main-d'œuvre des IAA selon les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- F.IAA.2 Main-d'œuvre des IAA selon les emplois multiples, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- F.IAA.3 Main-d'œuvre des IAA selon les emplois multiples, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- F.IAA.4 Main-d'œuvre des IAA selon les emplois multiples, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

- F.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon les emplois multiples et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- F.IA.2 Main-d'œuvre des IA selon les emplois multiples, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- F.IA.3 Main-d'œuvre des IA selon les emplois multiples, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- F.IA.4 Main-d'œuvre des IA selon les emplois multiples, le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- F.IA.5 Main-d'œuvre des IA selon les emplois multiples, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

- F.IPA.1 Main-d'œuvre des IPA selon les emplois multiples et la province d'inscription, Canada, 2006
- F.IPA.2 Main-d'œuvre des IPA selon les emplois multiples, le groupe d'âge et la province d'inscription, Canada, 2006
- F.IPA.3 Main-d'œuvre des IPA selon les emplois multiples, l'âge moyen et la province d'inscription, Canada, 2006
- F.IPA.4 Main-d'œuvre des IPA selon les emplois multiples, les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province d'inscription, Canada, 2006

Liste des tableaux de données sur le site Web de l'ICIS (suite)

Série G — Sexe

- G.IAA.1 Main-d'œuvre des IAA selon le sexe et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- G.IAA.2 Main-d'œuvre des IAA selon le sexe, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- G.IAA.3 Main-d'œuvre des IAA selon le sexe, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

- G.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon le sexe et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- G.IA.2 Main-d'œuvre des IA selon le sexe, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- G.IA.3 Main-d'œuvre des IA selon le sexe, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

- G.IPA.1 Main-d'œuvre des IPA selon le sexe et la province d'inscription, Canada, 2006
- G.IPA.2 Main-d'œuvre des IPA selon le sexe, le groupe d'âge et la province d'inscription, Canada, 2006
- G.IPA.3 Main-d'œuvre des IPA selon le sexe, l'âge moyen et la province d'inscription, Canada, 2006

Série H — Lieu d'obtention du diplôme

- H.IAA.1 Main-d'œuvre des IAA selon le lieu d'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

- H.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon le lieu d'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

- H.IPA.1 Main-d'œuvre des IPA selon le lieu d'obtention du diplôme et la province d'inscription, Canada, 2006

Série I — Années écoulées depuis l'obtention du diplôme

- I.IAA.1 Main-d'œuvre des IAA selon les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- I.IAA.2 Main-d'œuvre des IAA selon les années écoulées depuis l'obtention du diplôme, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

- I.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

Liste des tableaux de données sur le site Web de l'ICIS (suite)

Série I — Années écoulées depuis l'obtention du diplôme (suite)

- I.IA.2 Main-d'œuvre des IA selon les années écoulées depuis l'obtention du diplôme, l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- I.IPA.1 Main-d'œuvre des IPA selon les années écoulées depuis l'obtention du diplôme et la province d'inscription, Canada, 2006
- I.IPA.2 Main-d'œuvre des IPA selon les années écoulées depuis l'obtention du diplôme, l'âge moyen et la province d'inscription, Canada, 2006

Série J — Groupe d'âge

< Tableaux sommaires seulement >

Série K — Âge moyen

< Tableaux sommaires seulement >

Série L — Formation initiale en soins infirmiers

< Tableaux sommaires seulement >

Série M — Niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières

- M.IA.1 Main-d'œuvre des IA selon le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- M.IA.2 Main-d'œuvre des IA selon le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières, le groupe d'âge et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- M.IA.3 Main-d'œuvre des IA selon le niveau le plus élevé de formation en sciences infirmières, le statut d'emploi et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

Liste des tableaux sommaires

- A. Sommaire Nombre total d'inscriptions en soins infirmiers par province et territoire d'inscription, Canada, 2006
- B. Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le statut d'emploi ou la province et le territoire d'inscription, Canada, 2006
- C. Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le milieu de travail ou la province et le territoire d'inscription, Canada, 2006
- D. Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le champ d'activité ou la province et le territoire d'inscription, Canada, 2006
- E. Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le poste et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- F. Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon les emplois multiples ou la province et le territoire d'inscription, Canada, 2006
- G. Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le sexe et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- H. Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le lieu d'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- I. Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon les années depuis l'obtention du diplôme et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- J. Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le groupe d'âge ou la province et le territoire d'inscription, Canada, 2006
- K. Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon l'âge moyen et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- L. Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon la formation initiale en soins infirmiers et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006
- M. Sommaire Main-d'œuvre des soins infirmiers réglementés selon le niveau le plus élevé de formation en soins infirmiers et la province ou le territoire d'inscription, Canada, 2006

Références

1. Statistique Canada, *Enquête nationale sur le travail du personnel infirmier de 2005*. L'Institut canadien d'information sur la santé fichier commun (fichier commun comprend 98,2 % des données).
2. Institut canadien d'information sur la santé, *Répartition et migration interne des infirmières auxiliaires autorisées au Canada* (Ottawa : ICIS, 2007).
3. Institut canadien d'information sur la santé, *Tendances relatives au personnel de la santé au Canada, de 1995 à 2004* (Ottawa : ICIS, 2006).
4. C. McNiven, H. Puderer et D. Janes, *Census Metropolitan Area and Census Agglomeration Influenced Zones (MIZ): A Description of the Methodology* (Série de documents de travail de la géographie n° 2000-2), Ottawa, Statistique Canada, 2000. Catalogue n° 92F0138MIE.
5. V. Du Plessis, R. Beshiri et R. D. Bollman, *Rural and Small Town Canada Analysis Bulletin*, vol. 3, n°3 (novembre 2001), 2001.
6. Institut canadien d'information sur la santé, *Nombre et répartition des infirmières et infirmiers autorisés dans les régions rurales et petites villes du Canada, 2000* (ISBN 1-894766-45-8), Ottawa du même auteur, 2002.

